Le Bulletin du Club Français du Braque Allemand

Bulletin n°**103** - Décembre 2014

www.braqueallemand-cfba.com

ISSN1279-4384

Association agréée par le Ministère de l'Agriculture, affiliée à la Société Centrale Canine.

LE COMITÉ

Le bureau

PRÉSIDENTE
Mme.Sylvie Labau
4 Impasse des Narcisses
31830 Plaisance du Touch
06 70 44 12 28 //sylvie.labau31@orange.fr
Présidente commissions communication et publication.
Membres de toutes les commissions
Responsable SCC et CUNCA
Relais correspondants

1ER VICE PRÉSIDENT
M. Bruno CRETINON
Petit Sure
01390 SAINT ANDRÉ DE TORCY
04 78 42 50 81 (Bur.)
Pdt Com. juridique. Membre Com Elevage

2ÈME VICE PRÉSIDENT
M. Gérard COL
38620 LA GOURGEAT MERLAS
04 76 07 61 37 // col38@wanadoo.fr
Pdt Com. Elevage.
Membre Com.Qualité/ Santé et juridique

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Mme. Isabelle Gilles
La Borie Grande,
82800 PUYGAILLARD DE QUERCY
06 87 82 26 45 //
isabellegilles.7@orange.fr
Responsable Organi. manifestations
Resp boutique. et récompense Membre Com. communication et publication.
Relais Comité / adhérents

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
M. Alain Commergnat
10 Lieu Dit « Bournazeau»
23000 SAINT FIEL
05.55.41.12.61 //
acommergnat.cfba@laposte.net
Resp. Petites annonces
Membre Com.standard, qualité santé
Homologations des titres standard
Régularité standard/ relais expositions

TRÉSORIER
M. Gérard Wolters
La Croix de Carème
24480 LE BUISSON DE CADOUIN
05 53 22 04 18 //fg.wolters@orange.fr
Pdt Qualité/ Santé. Membre Com.publications, élevage. Resp.Corresp.SudOuest
Gestion des fichiers EBJ/Dysplasie

TRÉSORIER ADJOINT
M. Albert Manguine
64 Ch. de Menton
06500 MENTON
06 09 07 20 68 //
manguine.albert@wanadoo.fr
Resp. site internet/Facebook,
Membre commissions com. et publication
Gestion du fichier des adhérents,
Resp.Corresp. Sud-Est

Les membres

M. Guy Egleme
145 Route des Puthods
01340 CRAS S/ REYSSOUZE
04.74.30.97.71 //
egle.g@club-internet.fr
Com. travail

Mme Dominique Larrieu
Au village - Chemin Vicinal n°3
32120 MANSEMPUY
06.81.78.04.97 //
dlarrieu@hotmail.fr
Membre Com. travail, juridique, élevage
Homologation titres travail/côtation/annuaire

M. Henri Loyer
Ch. de la Dame « les Morandes»
71680 VINZELLES
03 85 35 62 73 //
leclosdesmorandes@free.fr
Com. Travail

M. Jean Claude Mignot
Pozzo Rosso
20167 MEZZAVIA
06 16 17 51 37 //
mignot.jeanclaude@wanadoo.fr
Responsable planification épreuves travail
Membre Com. Travail, Standard et élevage

M. Olivier Michel
32 rue d'Ecosse
59116 HOUPLINES
06.98.91.53.92 //
oliviermichel.cfba@gmail.com

M. Michel Sicre
4 bis av. du château d'eau
31470 FONSORBES
06.18.12.17.16 //
micheljackie@wanadoo.fr
Membre Com.Travail

M. José Vargas
2 rue Laurent Gerard
51300 THIEBLEMONT-FAREMONT
03.26.74.22.58 //
vargas.jose@bbox.fr
Président Com.Travail
Membre Com Standard et élevage
Resp. Corresp Nord-Est

M.Gilles Varrambier
Les Grandes Cointières
01240 DOMPIERRE/VEYLE
04.74.30.36.62 //
g.varrambier@orange.fr
Pdt Com. standard,
Membre Com.Travail et élevage

M. Jean-Marc Viel
Les Landes
14710 COLOMBIERES
06 95 32 78 75 //
viel.jm@gmail.com

Les membres d'honneur

PRÉSIDENT D'HONNEUR
M. Robert FERCHAUD
103, route de Paris
33910 SAINT-DENIS DE PILE
05 57 84 21 42

M. Jean-Claude BERNARD
52 Rue De La Tuilière
12130 Saint Geniez d'Olt
06.33.14.91.78

M. EMERY Jean Claude
Résidence Henri I V
74 Avenue De La Croisette
06400 CANNES
06 07 38 40 17

EDITO / SOMMAIRE

Seulement quatre semaines, depuis le changement de Présidence, ont été requises pour la réalisation de ce bulletin 103 du Club Français du Braque Allemand.

Même si ce temps nous a paru trop court, l'Équipe qui m'accompagne a su mobiliser toute son énergie et sa passion, dans le seul but de vous remettre, en cette fin d'année, le bulletin qui marquera, je l'espère, un tournant dans l'histoire de notre club.

Ce bulletin 103, emblématique par son ouverture d'esprit, dynamique par sa composition, charismatique par son contenu, permettra à chacun d'entre vous de trouver le sujet, l'article, le souvenir ou la photo qui nous rassemble pour la même cause, avec la même passion et comme seul objectif de réunifier enfin notre club.

Ainsi, nous avons souhaité accueillir au sein de notre Comité, des adhérents qui, spontanément, sont venus proposer leur aide et leur compétence, dans l'unique but d'aller de l'avant. Qu'ils en soient remerciés pour leur courage et leur engagement.

Cette revue d'ouverture et de partage rend hommage, à celles et à ceux qui par leur passion défendent au quotidien notre race de prédilection. Qu'il s'agisse d'amateurs ou de professionnels, de chasseurs ou d'adeptes de concours, ils vous font partager, au travers de leurs récits, leur passion pour le Braque Allemand.

Ces mêmes Braques Allemands qui ont brillé cet automne sur le plan international en obtenant le titre de Vice-Champion du Monde par équipe en Italie. Merci pour leur belle performance, pour nous réjouir de ces beaux résultats, pour nous encourager à poursuivre nos efforts et croire en l'avenir.

Cet avenir que nous avons la charge et l'honneur de construire, pour que nous laissions, comme l'ont fait nos anciens auparavant, de belles lignées et de beaux sujets, en héritage.

C'est en toute simplicité que j'espère vous voir m'accompagner dans cette quête, un peu osée mais légitime, d'un club enfin renouvelé par une note de féminité.

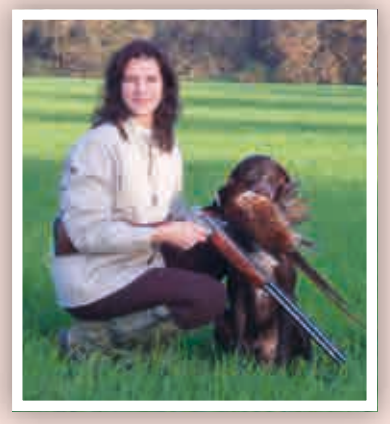

Qu'il me soit permis de vous adresser mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères de bonheur et de santé, pour vous, vos familles et vos fidèles compagnons, pour cette nouvelle année.

Sylvie LABAU

Présidente mais pas seulement……passionnée surtout.

I - LA VIE DU COMITÉ 04

- Assemblée Générale ordinaire 18 mai 2013 04
- PV réunion du Comité du 22 mars 2014 07
- PV réunion du Comité du 15 mai 2014 09
- PV réunion du Comité du 15 juillet 2014 11
- PV réunion du Comité du 26 août 2014 13
- Lettre de démission de Robert Chevalier 15
- PV réunion du Comité du 6 octobre 2014 15
- PV réunion du Comité du 27 octobre 2014 16
- Hommage à Michel Gambier 17
- Tarifs centrale canine 17

II - LES INFOS OFFICIELLES 18

- Les différents titres en travail et les conditions de leur obtention 18
- Champion de conformité au standard 19
- Info annuaire d'élevage 19
- Homologation de titres et cotation pedigree S.C.C. 19
- Soyons vigilants ! 20
- Régularité standard conditions et modalités d'homologations 21
- Régularité standard 2013 Rectificatif 21
- Spéciales de race 2015 21
- L'accord définitif SCC - Labogena DNA - CFBA 22
- FORMULAIRE 1 - Demande d'analyse génétique EBJ 23
- FORMULAIRE 2 - Demande d'analyse génétique EBJ seul 24

III - LE BRAQUE EN BEAUTÉ 25

- Nationale d'élevage en Auvergne - Super Besse 25
- Résultats 27
- Interview de Lydie Vollette 31

IV - LE BRAQUE AU TRAVAIL 32

- Championnat du monde des BA Printemps 2014 32
- Championnat du monde des BA sur Gibier Tiré - Automne 2014 33
- Rencontres Saint Hubert - Championnat du monde en Toscane 34
- Bracchi Tedeschi inde a muntagna corsa 34
- Escource le samedi 18 octobre 2014 35
- B.I.C.P. de Anrosey 27 et 28 septembre 2014 35
- Tribune Libre : Hervé Demetre, dresseur professionnel 36
- Tribune Libre : Jean Jacques Martel, conducteur amateur 37
- Tests d'Aptitudes Naturelles - TAN 38
- Résultats du TAN 43
- La Relève 45
- Résultats Printemps 2014 46
- Résultats Gibier Tiré 2014 50

V - LE BRAQUE, LA CHASSE ET VOUS 54

- Ma bécasse en Baie d'Authie 54
- Chasse de Haut Vol 56

VI - SANTÉ ET BIEN ÊTRE 57

- Le massage canin 57

VII - LES ANONCES 58

- Liste de sujets disponibles ou à retenir 58
- Chiens adultes débourrés ou dressés 59

VIII - LES RÉPERTOIRES 60

- Les correspondants régionaux 60
- Experts-Confirmateurs 62
- Dresseurs professionnels 62

Bulletin n° 103 CLUB FRANÇAIS DU BRAQUE ALLEMAND *

Siège Social : 4 impasse des Narcisses - 31830 PLAISANCE DU TOUCH

Rédacteur en Chef : Sylvie Labau - sylvie.labau31@orange.fr

Commission des publications : Isabelle GILLES, Sylvie Labau, Albert MANGUINE et Gérard WOLTERS

Création, Réalisation et Impression : Imprimerie Graphic Pyrenees, 67 chemin de liffard - 31100 Toulouse - imprimerie@graphic-pyrenees.com

* La rédaction n'est pas responsable des textes, photos, illustrations qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. Les documents que nous recevons ne sont pas retournés et leur envoi implique l'accord de leurs auteurs pour leur libre publication. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant et vous pouvez vous opposer à leur cession. Toute erreur, inexactitude ou omission doit être signalée à Isabelle Gilles.

LA VIE DU COMITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Samedi 18 Mai 2013 à Capendu (11)

L'Assemblée Générale Ordinaire du C.F.B.A., légalement convoquée, s'est tenue le **Samedi 18 Mai 2013** à 15 h dans la salle du Chai de Capendu dans l'Aude.

Robert CHEVALIER, Président du CFBA, souhaite la bienvenue aux nombreux participants et les remercie d'avoir fait le déplacement, parfois de très loin, pour venir à Capendu assister à la traditionnelle fête du Braque Allemand.

Le Président met à l'honneur, la correspondante régionale, Fabienne D'ANGELO et son équipe, pour le superbe travail réalisé depuis plusieurs mois, venant ainsi concrétiser la 35ème Nationale d'Élevage de notre association. Il remercie chaleureusement Monsieur Robert ALRIC, Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes du Piémont d'Alaric et Monsieur Jean-Jacques CAMEL, Maire de Capendu, pour l'aide logistique qu'ils ont apportée.

Robert CHEVALIER remercie également Monsieur Pascal GASIOT, représentant la Société Canine Régionale du Languedoc - Roussillon, partenaire privilégié des manifestations du CFBA, sans oublier Mesdames et Messieurs les Juges pour la délicate mission qu'ils ont à mener.

A leur tour, Jean-Jacques CAMEL et Robert ALRIC, dans leur mot de bienvenue, déclarent être très sensibles au choix porté sur le village de CAPENDU pour honorer le Braque Allemand, et formulent leur satisfaction de contribuer, à leur manière, à la réussite de cette fête.

Le Président ouvre la séance et procède à l'énoncé de l'ordre du jour.

1/ Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2012 :

Sylvie LABAU, Secrétaire Générale, donne lecture du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2012, qui s'est tenue le 26 Mai 2012 à Vitry La Ville (51), et demande sa ratification à l'assemblée présente.

Adopté à l'unanimité moins 1 voix.

2/ Ratification d'une cooptation d'un membre du Comité :

Le Président demande à l'assemblée de ratifier la cooptation de Gilles VARRAMBIER, Juge d'exposition et de travail, siégeant au Comité en lieu et place de Jacques FRANCA, démissionnaire. Répondant à une question, Robert CHEVALIER précise que cette cooptation est conforme aux statuts et qu'il a fait appel à une personne d'expérience, dévouée à la cause du Braque Allemand et assumant ses responsabilités.

Adopté à l'unanimité moins 6 voix.

3/ Rapport moral du Président :

Le Président tient à rappeler les conditions dans lesquelles il a procédé à la mise en place du Comité et se dit déçu de constater que certains de ses membres, pour la plupart absents aujourd'hui, s'astreignent à semer une ambiance déplorable au sein du groupe en menant une action contre productive préjudiciable au bon fonctionnement du Club.

Un état des lieux organisationnel et financier a été mis en place durant les 6 derniers mois, il a permis d'alléger notamment les différents postes tels que la téléphonie, le site internet, les frais de fonctionnement du Comité, etc.…

Il faut se réjouir également de la fin du contentieux juridique qui plombait la vie du Club depuis 3 ans, dont un résumé est fait par Bruno CRETINON. Une restructuration du réseau des correspondants régionaux a été opérée, le but étant d'assurer une meilleure représentation dans les régions facilitant ainsi les relations entre le terrain et le Comité.

Le Président, dans son allocution, fait part de sa préoccupation concernant l'érosion persistante des naissances LOF, et par conséquence de celle des confirmations, ainsi que du tassement du nombre des adhérents, ces deux facteurs étant étroitement liés. Il rappelle les résultats dans les diverses épreuves d'utilisation, certes moins prolifiques qu'en 2011, mais tout aussi brillants. Il souligne le titre de vice-championne d'Europe en individuel des continentaux, quête de chasse printemps, obtenu par DIAM'S du Pied du Mont à Christelle BATAILLE permettant ainsi à la France de remporter la coupe d'Europe des continentaux par équipe. Pradellinensis Brigitte dite ECIJA à Raymond GARCIA s'est vue attribuer le titre de vainqueur de l'Open de France de Printemps, tandis que DYANA des Granges de la Dombes au Team VESSELLA, a remporté la Coupe de France de Chasse pratique.

Le Président salue ces performances en faisant observer que ces trois titres enlevés par trois femelles ouvrent de belles perspectives de reproduction de la race. Il relève, en outre, le niveau de qualité de l'élevage national, rendu

possible grâce à l'investissement et le sérieux des éleveurs. Revenant sur la baisse des naissances et des confirmations enregistrée en 2012, conséquence de l'offre par rapport à la demande, il met l'accent sur l'effort de communication à faire auprès des chasseurs.

Sur le plan international, il se félicite des excellentes relations qu'il entretient avec ses homologues des clubs du Braque Allemand étrangers. Une entrevue avec le Président Lemmer est prévue en Septembre 2013 dans le cadre de l'assemblée générale du WVDK (club mondial) de façon à clarifier le changement intervenu au CFBA.

Enfin, le Président a souhaité que la Commission Juridique œuvre pour une refonte partielle des statut et règlement intérieur dont certaines dispositions pourraient rendre le fonctionnement du club plus efficace.

4/ Rapport d'activités (standard, travail, élevage, santé/tares génétiques, affaires juridiques) :

> Commission Standard :

Gilles VARRAMBIER indique que 4 personnes composent la Commission Standard qui s'est réunie 3 fois en 2012. Elle a en charge de proposer au Comité les nominations ou extensions de juge pour les Braques Allemands, le calendrier des expositions spéciales de race, de veiller et de soutenir la participation du CFBA aux manifestations importantes (Concours Général Agricole de Paris, exposition de championnat, etc.) et d'établir la régularité standard au sein du club. Les décisions sont alors prises par le Comité pour mise en application.

11 expositions spéciales de race ont été organisées en 2012, 1 exposition Nationale d'Elevage et 1 exposition Régionale d'Elevage au Game Fair. Cette Régionale d'Elevage étant une première pour notre club, 48 braques allemands étaient présents et jugés par René GERLET.

Concernant la régularité standard 2012, tous les propriétaires ont été consultés de façon à vérifier avec eux la conformité des résultats obtenus par leur chien entrant dans cette régularité. Il est à noter que ces résultats sont indiqués sous réserve que les chiens remplissent les conditions d'éligibilité à cette régularité (EBJ et Dysplasie).

Le premier chien de la liste ne répondant pas aux conditions précisées ci-dessus, c'est donc ASTA Z Keblouky qui remporte la Régularité Standard 2012, en 2ème position : AS de Champréval, en 3ème : FAIR LADY de Champréval et en 4ème : FLORE des Champs de Blé Doré.

La liste définitive, exempt d'erreur liée aux conditions d'éligibilité, sera diffusée dans le prochain annuaire d'élevage 2011/2012.

Adopté à l'unanimité.

> Commission Travail :

Assurant l'intérim suite à la destitution par le Comité du Président de la Commission Travail, **Robert Chevalier** fait part à l'assemblée des divers chantiers de réflexion qui sont en cours. Les plus importants portent notamment sur la mise en place d'une Régularité Travail pour les chiens concourant dans les Field Trials, la révision du règlement des Reproducteurs Recommandé et Elite, et l'amélioration de la Grille de Sélection SCC. Le Président se dit convaincu que ces dossiers, une fois adoptés par le Comité, influeront sur les choix des producteurs, soucieux d'améliorer la race. Il conclut en donnant lecture des meilleurs Palmarès Travail dans les diverses disciplines.

Adopté à l'unanimité moins 1 abstention

> Commission Elevage :

Gérard COL délivre un compte rendu bref de l'assemblée générale de la SCC du 7 MAI 2013 à laquelle il a participé. Deux sujets principaux en ressortent: la création du club «Chien et société» qui a pour but de rapprocher la SCC des élus de la République et l'étude d'une éventuelle collaboration avec les canines étrangères pour le dépistage des tares génétiques. Ensuite, le Président de la Commission d'Elevage commente les chiffres des inscriptions au LOF des naissances et des confirmations. Au titre de 2012, il a été enregistré 1292 naissances, dont 1281 en France et 11 en import pour 503 confirmations. Ainsi cette baisse des naissances, certes minime, ne doit pas être négligée et nous force à demeurer vigilant. Un mot sur la participation au TAN, 167 Braques Allemands ont été présentés lors des manifestations en 2012. Enfin, il dit son souhait de mettre en place une charte de l'éleveur, interrogeant, d'une certaine manière, l'assistance de la salle.

Adopté à l'unanimité.

> Commission Santé/Tares génétiques :

Gérard WOLTERS se félicite de la 4ème année consécutive sans porteur qui démontre l'assainissement des reproducteurs des lignées. La vigilance reste de mise et la veille sanitaire obligatoire.

Adopté à l'unanimité.

> Commission Affaires juridiques :

Bruno CRETINON fait le point à l'assemblée de deux affaires traitées en 2012 :

- Affaire Gérard COL//Sylvie LABAU contre CFBA. Ce dossier est clos car une ordonnance de désistement réciproque a été prononcée le 7 novembre 2012 par le Tribunal de Grande Instance de Caen.
- Affaire Africa SANTANA, épouse MIGNOT, contre CFBA. Ce dernier a été assigné devant le TGI de BEZIERS, le 21 juin 2012. Nous en sommes au stade des mises en état.

Adopté à l'unanimité moins 1 voix contre et 4 abstentions

5/ Rapport du Trésorier :

Gérard WOLTERS présente le rapport financier de l'exercice 2012 dont un exemplaire est remis à chaque participant.

Il rappelle les spécificités de cet exercice qui a été une année de transition entre deux Comités dont le deuxième a été profondément bouleversé. Il faut préciser que la comptabilité du début d'année 2012, tenue par Jacques FRANCA, n'a souffert d'aucune irrégularité et était excellente.

La deuxième partie de l'exercice aura vu se succéder deux trésoriers, qui ont eu à faire face tous deux aux contraintes liées à la mise en place des pouvoirs et les transferts des comptes bancaires, à la circulation parfois chaotique des informations et documents comptables, enfin au rodage d'une nouvelle équipe.

Olivier MICHEL, nommé trésorier dès l'élection statutaire de 2012, a géré tant bien que mal les affaires courantes et a remis sa démission à l'automne 2012.
Ainsi le poste de trésorier a été confié à Gérard WOLTERS dès la réunion de Comité du 27/10/12 permettant, enfin, une appréhension des comptes du club.
Le trésorier présente, à l'aide d'un power point très élaboré, la situation de la trésorerie en 2012 qui met en évidence la dégradation du chiffre des cotisations ainsi que celui des recettes des différentes manifestations.

La situation économique, doublée par la disparition de certaines manifestations ajouté au transfert de la gestion de certaines spéciales aux canines régionales, expliqueraient ce déclin. Si les frais liés aux manifestations sont restés stables, la nécessité de tenir plusieurs réunions de comité dans l'année a entraîné un surcout venant donner un résultat négatif aux comptes de 2012.

En ce qui concerne ces frais, il a été proposé deux solutions, à savoir :

› privilégier les réunions téléphoniques supprimant ainsi les frais d'hébergement et d'indemnités kilométriques des membres du Comité. Cependant, certains de ces membres rugissent leur attachement au formalisme du vote à bulletin secret.

› coupler les réunions de comité avec les grandes manifestations du club, où la présence des membres du comité est normalement importante et souvent acquise par leur participation à ces concours ou expos, ce qui diminuerait d'autant le montant exigible des indemnités kilométriques.

Mais aussi, un retour à une ambiance chaleureuse et constructive au sein du club permettrait sans aucun doute de stabiliser l'un des deux comptes, mais les frictions ne sont pas encore en voie de disparaître, et plusieurs membres s'appliquent avec soin à les entretenir.

Un dommage collatéral majeur de cette attitude risque d'impacter dans un futur proche la balance des manifestations, car des critiques injustifiées, venant de personnes n'ayant souvent aucune activité féconde pour le club, ont en effet poussé José Vargas à envisager une démission, avec la disparition possible des concours de Vitry dès 2014.
Le travail de José VARGAS est reconnu depuis une vingtaine d'année, et la qualité de ces concours, qui représentent près de 70 % du résultat des manifestations pour 2012, indiscutable.

Il est procédé ensuite à la lecture du rapport du cabinet comptable « Groupe Consultants Livingstone Bergerac » qui relève des dysfonctionnements notoires qui, pour certains, ont été résolus, pour d'autre sont à traiter.

Adopté à l'unanimité.

6/ Rapport du Commissaire aux comptes approbation et quitus aux administrateurs :

M^me^ Michèle JOSEPH, Commissaire aux Comptes, lit le rapport établi après la consultation des comptes et n'ayant pas noté d'anomalies dans leur tenue, propose à l'assemblée de donner quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2012.

Approbation des comptes :
Adopté à l'unanimité
Quitus aux administrateurs :
Adopté à l'unanimité moins 1 voix contre et 1 abstention

Avant que l'assemblée se prononce sur les divers rapports, René GERLET souhaite intervenir pour contester la position du Comité concernant l'arrêt de la procédure du contentieux COL – LABAU // CFBA. Le Président lui cède la parole et René GERLET a tout loisir de développer ses arguments. Un débat sur le sujet s'éternise au point de s'envenimer. Le Président stoppe l'échange et sollicite un vote de l'assemblée pour arrêter le débat :

Pour à l'unanimité, moins 1 voix contre et 5 abstentions.

7/ Tarifs de la cotisation annuelle :

Robert CHEVALIER propose de reconduire le montant de la cotisation annuelle qui reste à 37€ pour une adhésion individuelle et à 42€ pour une adhésion couple auxquels s'ajoute 5€ pour les adhérents étrangers.

Adopté à l'unanimité.

8/ Désignation du lecteur officiel Dysplasie :

Robert CHEVALIER propose de reconduire la mission de lecteur officiel du club au Dr LE FOLL.

Adopté à l'unanimité.

9/ Désignation des Commissaires aux Comptes :

Robert CHEVALIER propose de reconduire les missions accordées à Mme Michèle JOSEPH et à James Edgard HASLE, en tant que Commissaire aux Comptes.

Adopté à l'unanimité.

10/ Questions diverses :

René GERLET sollicite à nouveau la parole pour traiter d'un sujet non inscrit à l'ordre du jour. Le Président le renvoie au règlement régissant les questions diverses, prévu dans nos statuts, et lui rappelle qu'il s'applique à tous.

Guy EGLEME a fait parvenir une série de questions qui concernent le comité et qui n'ont pas lieu d'être traitées en Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h25.

PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Samedi 22 Mars 2014 à Vitry la Ville

Etaient présents MM. Isabelle GILLES - Sylvie LABAU - Robert CHEVALIER - Alain COMMERGNAT - Bruno CRETINON - Guy EGLEME - Albert MANGUINE – Olivier MICHEL - Jean-Claude MIGNOT - José VARGAS - Gilles VARRAMBIER - Jean-Marc VIEL - Gérard WOLTERS.

Etaient absents/excusés MM. Gérard COL - Henri LOYER. Secrétaire de séance Sylvie LABAU

La séance est ouverte à 9 h 41.

Rappel de l'ordre du jour :

1/ Communication du Président
2/ Conseil de discipline
3/ Dossiers Commission Travail
4/ Dossiers Commission Standard
5/ Correspondants Régionaux
6/ Questions diverses

Départ de José VARGAS, Gilles VARRAMBIER et Jean-Mars VIEL appelés à juger le concours de Vitry.

1/ Communication du Président :

Robert CHEVALIER dit se féliciter de la performance de nos Braques Allemands au Concours Général Agricole qui s'est déroulé dans le cadre du Salon de l'Agriculture. L'élevage « de CHAMPRÉVAL » s'octroie la Médaille d'Argent du CGA grâce à VALDOR et sa descendance avec le 1er prix du GR.7. BEST et les siens obtiennent le 3ème prix du GR.7. Cet élevage remporte également le 3ème prix du lot d'affixe.

DARIUS des Granges de la Dombes à Michel SICRE a, quant à lui, terminé 3ème dans la catégorie meilleur mâle du GR.7.

Les nouveaux fichiers informatiques de la SCC ne reconnaissant pas les sigles étrangers, le titre KS (Champion de Travail Allemand) placé devant le nom du chien disparaît et sera remplacé par CHT-DE. Cette nouvelle appellation apparaîtra sur les Pedigrees des chiens inscrits au LOF, elle ne concerne que le sujet et non sa généalogie.

Au sujet de la "LICENCE SCC", dont le principe est généralisé à tous les groupes, ce dossier a suscité un certain émoi chez les Présidents des Clubs de race de chiens d'arrêt et ces derniers l'ont fait savoir, comme d'ailleurs chez les Retrievers. Devant l'ampleur du mouvement, les Présidents des 7ème et 8ème groupes sont conviés à participer à une réunion d'information le 15 Avril prochain à la SCC. Affaire à suivre.

S'agissant du dossier ADN, une clarification s'impose car le protocole mis en place par la Société Centrale Canine pose un problème de liberté de choix. En effet, le CFBA, en partenariat avec Labogena, propose déjà à ses adhérents un pack d'analyse plus complet (EBJ + ADN ou Filiation compatible) à un tarif similaire. Doit-on continuer ? Cette question sera également débattue le 15 Avril.

Gérard WOLTERS précise qu'il demeure relativement optimiste quant à l'évolution de ce dossier et qu'il est en pleine négociation avec Labogena pour un transfert de fichier vers la SCC de 1650 empreintes de Braque Allemand.

2/ Conseil de Discipline :

Affaire Jean-François MAILLET

Robert CHEVALIER indique que suite à la démission de Jean-François MAILLET, du CFBA, ce dossier est clos. Toutefois, devant le caractère injurieux et menaçant de ce courrier, une lettre de protestation sera adressée à la SCC.

Adopté

Dossier Olivier MICHEL

Le Président fait l'historique des griefs qui justifient la convocation d'Olivier MICHEL devant le Conseil de Discipline. L'intéressé, présent, a pu s'expliquer à l'appui d'un mémoire en défense.

Devant la gravité des faits reprochés, le Comité a procédé à deux votes à bulletin secret : l'un pour déterminer le type et le degré de la sanction, l'autre pour décider de son application.

Conformément à nos statuts (art.8 – alinéa 3/4/5, art.14 – alinéa 5/6) et au Règlement Intérieur (art.8 – alinéa A/B/C/D/E), le Comité, à une très large majorité, a d'abord opté pour une demande d'exclusion définitive de l'association puis s'est prononcé souverainement sur son exclusion aux motifs suivants:

- Éthique d'élevage déplorable.
- Manquement à l'obligation de réserve, menace, provocation, appel à la rébellion.
- Utilisation de fichier interne du CFBA à des fins personnelles.
- Comportement par ses actes et écrits portant préjudice aux intérêts de l'association.

Adopté

Olivier Michel quitte la séance sans autres commentaires.

3/ Dossiers Commission Travail :

> Règlement des reproducteurs recommandés/élites :

La mise en concordance de nos règlements avec ceux de la SCC appelait la révision du règlement de nos Reproducteurs Elite A/B et Recommandé. Une proposition, examinée en Commission de Travail et amen-

dée en Commission d'Élevage, est présentée au Comité.

Pause déjeuner 12h30 - 13h45
Jean-Claude Mignot appelé sur ses concours, n'a pas réintégré la réunion.

Après débat, le nouveau texte est validé par le Comité et sera soumis à la SCC pour approbation.

Le Président précise qu'il saisira l'opportunité de la réunion du 15/04 prochain à la SCC, pour tenter de faire évoluer la grille de sélection par rapport au nouveau règlement des Reproducteurs.

Adopté

> Championnat du Monde des Braques Allemands de Printemps :

Robert CHEVALIER précise que José VARGAS se rendra à Alessandria (Italie) en tant que membre du jury international sur invitation du pays organisateur. Le CFBA prendra en charge les frais de ce déplacement.
Quatre chiens ont été présentés et sélectionnés pour le Championnat du Monde :
E'ADAM des Granges de la Dombes – ETHIS des Prés du Cougourlier – ELLIS des Granges de la Dombes – CARLITA du Clos des Morandes.

Dominique LARRIEU est proposée comme capitaine de l'Equipe de France.
Des vestes floquées à l'effigie du CFBA seront remises aux concurrents.
En plus des frais d'engagements supportés par le CFBA, il sera alloué une somme de 150€ à chaque propriétaire.
Concernant la Coupe d'Europe des Continentaux, deux Braques Allemands ont été sélectionnés : ETHIS des Prés du Cougourlier et CARLITA du Clos des Morandes (By).

Adopté

> Candidature examinateur TAN :

Monsieur Bruno LEDANOIS sollicite le poste d'examinateur de TAN. Le Comité valide sa demande en précisant qu'il devra effectuer trois assessorats avec un Juge SCC différent.

4/ Dossiers Commission Standard :

> Spéciales de Race 2015 :

Alain COMMERGNAT propose un calendrier de Spéciales pour 2015 en présentant la répartition sur la carte du territoire national. Afin d'éviter de nouvelles controverses, le Comité souhaite avoir la confirmation des Canines Régionales quant aux choix des juges proposés avant d'approuver définitivement le calendrier. Un courrier leur sera adressé dans ce sens.

Adopté

> Nationale d'Elevage 2014 :

Isabelle GILLES fait un point sur l'organisation de cette Nationale d'Elevage et l'état d'avancement du programme.

Guy EGLEME demande quels dédommagements sont prévus pour les membres du Comité.

Robert CHEVALIER répond que si une réunion du Comité est prévue lors de cette manifestation, les membres du Comité seront défrayés normalement. En l'absence de réunion, seuls, les frais de la journée du samedi seront pris en charge.

Le jury collégial sera composé par Mme RAFFY, Mrs CRETINON, GRASSET, VARRAMBIER, WITZMANN accompagnés des juges stagiaires et assesseurs Mrs LE ROUEIL, MIGNOT, ROULEAU, BOUÉE et MEUNIER.

> Demandes d'extension Juges :

Gilles VARRAMBIER fait part du renouvellement de demande d'extension de Juge formulée par M^me^ ROCHEBEUF. Avis favorable de la Commission Standard. Accord est donné pour les assessorats et jugement parallèle à une N-E.

5/ Correspondants Régionaux :

Le Président précise que la gestion des correspondants est confiée au Secrétariat Général.

Gérard WOLTERS souhaite un réexamen de la répartition des correspondants dans les régions.

Alain COMMERGNAT rappelle qu'il faut impérativement maintenir le lien avec les correspondants, relais indispensables pour faire respecter les directives du Club.

Ces dispositions seront détaillées et publiées dans le prochain bulletin et sur le site.

6/ Questions diverses :

> Logo :

Robert CHEVALIER indique qu'il convient à présent de protéger le nouveau logo du CFBA auprès de l'INPI.

> Tares génétiques :

Gérard WOLTERS demande que les résultats des tares génétiques qui lui sont parvenus soient publiés sur le site du club et dans le prochain annuaire. Par ailleurs, en attente de résultats d'études plus approfondies, il n'exclut pas de proposer au Comité l'inscription du dépistage d'une troisième tare génétique appelée « maladie de von Willebrand », apparue sur certaines lignées en Hollande.

> Affaire Jean-Marc VIEL :

Guy EGLEME demande si le casier judiciaire a été fourni et si le dossier est clos.

Robert CHEVALIER répond que cette affaire relève du droit privé au même titre que celle qui concerne J-C MIGNOT. Toutefois, au vu des casiers judiciaires respectifs, Messieurs VIEL et MIGNOT satisfont à l'art.10 de nos statuts, le débat est donc clos.
La séance est levée à 16h09.

PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Jeudi 15 Mai 2014 conférence téléphonique

Etaient présents MM. Isabelle GILLES - Sylvie LABAU - Robert CHEVALIER - Alain COMMERGNAT - Bruno CRETINON - Guy EGLEME - Henri LOYER - Albert MANGUINE - Olivier MICHEL - Jean-Claude MIGNOT - Jean-Marc VIEL - Gérard WOLTERS.
Etaient absents/excusés MM. Gérard COL (excusé) - José VARGAS - Gilles VARRAMBIER. Secrétaire de séance Sylvie LABAU

La séance est ouverte à 21 h 06.

Rappel de l'ordre du jour :

1/ Approbation du PV du 22/03/14
2/ Communication du Président Licence SCC et ADN/EBJ
3/ Test de compatibilité de filiation
4/ Grille de sélection CFBA redéfinie (proposition SCC)
5/ Dépistage maladie de von Willebrand
6/ Calendrier 2ème semestre, épreuves d'Utilisation CFBA
7/ Questions diverses

1/ Approbation du PV du 22/03/14 :

Robert CHEVALIER soumet à l'approbation le PV du Comité du 22/03/14.

Vote : pour 10 – contre 2

2/ Communication du Président :

Robert Chevalier résume son déplacement du 15 Avril dernier à la SCC. Il se félicite des contacts pris avec la plupart des chefs de Service et de l'excellente réunion de travail qu'il a eue avec Michel MOTTET, Secrétaire Général et Président de la Commission d'Elevage de la SCC. Les dossiers portant sur le protocole de l'ADN, la grille de Sélection, et l'accord probable entre LABOGENA et la SCC, ont été évoqués. En revanche, Robert Chevalier se dit déçu de la réunion d'information sur la licence où il a pu exprimer son point de vue dénonçant le principe même de cette disposition telle qu'elle a été présentée. Enfin, il fait part au Comité du nouveau logo libellé "Centrale Canine" lancé dans une vaste campagne de publicité programmée pour les mois à venir.

> Dossier A DN/EBJ

Gérard WOLTERS fait un état des lieux de la situation en reprenant l'historique des faits.

Labogena et l'appel d'offre SCC :

La SCC et Labogena ont repris à nouveau contact car Labogena n'avait pas été retenu dans un premier temps dans l'appel d'offre. La SCC examine pour l'instant avec son conseil juridique la possibilité de reprendre Labogena dans l'appel d'offre, et/ou la possibilité de ne pas le limiter à trois laboratoires comme prévu initialement. Pas de nouvelle information pour l'instant.

Les ADN depuis 1994 :

Tous les résultats ont été transmis à la SCC et une fois les problèmes informatiques résolus, tout a fini par fonctionner.

Les Tarifs :

Nous avons appris que lorsque nous avons signé notre convention avec Labogena en Août 2013, ces derniers étaient dans une situation financière difficile. Son rachat par un grand groupe Coopératif Agricole Breton a entraîné un audit financier mettant en évidence un dysfonctionnement entre les analyses facturées et leur coût de revient.

Notre convention est en cours de révision et les tarifs seront revus à la hausse.

ANALYSES	TARIF CONVENTION 2013	FUTUR TARIF CONVENTION	TARIFS CFBA PROPOSES
Identification ADN	23,28 € TTC à la TVA actuelle	22,56 € TTC	23
Contrôle de Filiation sur prélèvement chiot, parents identifiés connus	Idem (ou 49,63 € TTC si prélèvements chiots +2 parents)	22,80 € TTC	23
Identification ADN et EBJ	47,52 € TTC à la TVA actuelle	67,56 € TTC	68
EBJ seul	24,24 € TTC par soustraction	45 € TTC	45
Contrôle de Filiation + EBJ, parents connus et Typés ADN	47,52 € TTC TVA actuelle	67,80 € TTC	68

Le tout SCC ... ?

Si Labogena est agréé par la SCC, celle-ci envisagerait alors de faire un pack CFBA avec commande du nécessaire à la SCC, analyses faites par Labogena, résultats transmis à la SCC, et enregistrés par elle.

Les tarifs sont pour l'instant inconnus.

Le pack Braque Allemand LABOGENA

Labogena se propose de faire des « Packages Génétiques» basés sur une technologie « Puce à ADN », où une seule analyse permet d'aller chercher l'identification ADN, et plusieurs autres éléments, à des prix bien inférieurs (entre de 20 à 40 € par élément).

Cette technique sera en principe disponible pour l'automne 2014. Il en sortirait un bloc Identification ADN et/ou Filiation + Tares Génétiques Canines, à préciser selon la race.

Avec agrément SCC

Envoi du kit nécessaire via la SCC ou via Labogena accompagné du document d'authentification du prélèvement de la SCC ou propre au vétérinaire préleveur.

Retour des résultats à la SCC par enregistrement direct pour le prix Labogena ADN+EBJ ou Pack selon choix (le tout sous réserves).

Sans agrément SCC

Sans l'agrément, les résultats de Labogena seraient au prix convention pour les adhérents, ou catalogue pour le privé, avec enregistrement des résultats par le CFBA pour l'EBJ, et le traitement de l'identité Génétique par la SCC.

EBJ à 45€TTC + Identification et/ou Compatibilité Filiation selon disponibilité des ADN des parents pour un prix SCC de : 29€ à 38€ HT, soit une fourchette de 74 à 83€. Inconvénient : deux prélèvements distincts à gérer avec son vétérinaire qui doit authentifier les deux résultats. Ces tarifs sont à voir avec lui.

Gilles VARRAMBIER entre en communication à 21 h 39.

3/ Test de compatibilité de filiation :

La SCC elle-même, depuis la mise en place de l'ADN avec la possibilité de filiation (DNAcomp), sollicite vivement les Clubs de Race pour que les tares génétiques susceptibles d'entrer dans ce cadre (tares monogéniques avec test génétique) puissent bénéficier de l'option Non Porteur par filiation DNA compatible, notamment les tares obligatoires dans le cadre de la Grille de Sélection.

Ainsi pour un coût bien moindre, cela permettra de qualifier le chien en EBJ, à condition que la chaîne de filiation soit complète vers des ascendants testés Non Porteurs.

Le seul risque encouru est la mutation identique « de novo » sur le chien, ce qui est toujours possible mais très peu probable. (très probablement inférieur à 1/30 000 naissances : en 15 ans soit environ 30 000 naissances, pas de porteur inexpliqué, les porteurs tendent vers zéro, taux atteint depuis 6 ans).

> Proposition donc au Comité d'adopter cette possibilité, puis de le présenter à la Nationale d'Elevage.

> Proposition à la SCC d'adopter le code BH-10 ou 13 pour EBJ Non Porteur par filiation DNAcomp à partir d'ascendants testés non porteurs (parents ou grands-parents, pourvu que la filiation soit faite).

> Modification dans la grille de sélection : EBJ Non Porteur par Filiation Compatible en chaîne ininterrompue à partir des ascendants testés BH-11.

Vote : pour 12 – contre 1

José VARGAS entre en communication à 21 h 56.

4/ Grille de sélection :

Concernant la grille qui vous est présentée, **Robert Chevalier** précise qu'elle a été débattue avec M.MOTTET et plusieurs points ont été revus sans remettre en cause les fondamentaux. Cette version sera proposée à la Commission d'Elevage de la SCC, pour être ensuite adoptée par le Comité de la Centrale. Après un tour de table, le Président demande aux membres du Comité de se prononcer.

Vote : pour 12 – contre 2

5/ Dépistage maladie de von Willebrand type 2 :

Gérard Wolters fait un état des lieux de la situation.

La maladie de von Willebrand de type 2 est une maladie de coagulation, la plus fréquente chez le chien. Elle existe sous trois formes génétiques différentes. Celle qui concerne les braques allemands au sens large (poil dur et poil court) est la plus grave cliniquement. C'est une mutation autosomique et récessive au même titre que l'EBJ.

Récemment aux Pays-Bas, une lignée s'est révélée atteinte avec 3 malades et 11 porteurs connus sur la descendance d'un étalon et d'un de ses fils issu de lignées Hollandaises, Allemandes et Françaises.

En l'état actuel des choses, il serait extrêmement osé d'affirmer qu'il n'y a pas de maladie de von Willebrand type 2 dans l'élevage français, et au vu de la raréfaction des lignées vraiment distinctes dans nos chiens de tête, il y aura un réel problème lorsque deux chiens porteurs seront accouplés.

Ainsi, comme pour l'EBJ, il y a une chance sur quatre pour que des chiots soient malades. La maladie pouvant très bien passer inaperçue si le chien n'est pas mis en situation de risque hémorragique (ou s'il meurt lors de sa caudectomie sans que ce soit mentionné), il n'est pas sûr que l'information nous parvienne, en excluant toute volonté de la cacher.

Déterminer le niveau de risque

Le but n'est certainement pas de faire une chasse aux sorcières, de montrer du doigt telle ou telle lignée, mais de prendre des précautions pour situer le niveau de risque.

Un sondage à l'aveugle pour déterminer un taux de prévalence

Le CFBA a la possibilité de demander des tests à l'aveugle via les ADN stockés par Labogena et les nouveaux arrivants, afin d'établir un taux de prévalence. Au vu de ces tests, le CFBA pourra décider de poursuivre ou non cette action.

Le coût du test reste à définir aujourd'hui suivant l'avancée du procédé par puce à ADN possible dès le dernier trimestre de 2014.

Enfin, ces résultats ne seraient pas traçables directement via le nom des chiens, le fichier de travail, restant propre à Labogena, ne serait pas diffusé ni accessible.

Robert CHEVALIER demande de rester prudent dans l'information à donner. Il propose de mettre au vote le principe des tests à l'aveugle sur différents ADN stockés chez Labogena.

Vote : pour 13 – abstention 1

6/ Calendrier 2ème semestre 2014 épreuves d'utilisation CFBA :

Robert CHEVALIER dit avoir transmis le calendrier du 2ème semestre à tous les membres du Comité. Il indique que Roger AEBERHARD doit lui confirmer l'organisation d'un BICP avec CACIT. Il précise que la Coupe de France des BICP devrait se dérouler dans l'est de la France à Corroy (51), et que plusieurs épreuves de BICP ouverts seront organisées sur tout le territoire national par d'autres clubs de race.

Pour le Championnat du Monde d'automne des Braques Allemands 2014, l'Italie devrait être chargée de son organisation. La France a demandé de positionner la date avant ou après l'Open de France. Une réponse est attendue dans ce sens. Le Championnat du Monde des Continentaux aura lieu du 26 au 28/10/2014 à Pieve Santo Stefano en Italie, aux mêmes dates que l'Open de France, 26 et 27/10/2014 à Herm (40).

7/ Questions diverses :

> **Robert CHEVALIER** s'interroge sur l'opportunité de la présence du CFBA à l'Assemblée Générale de la SCC, en sachant que l'ordre du jour portera, hormis l'approbation des comptes, exclusi-

vement sur le dossier licence et le dossier communication. Ces sujets ayant déjà été abordés à la réunion du 15/04 dernier à la SCC. Ainsi, l'intérêt d'y participer n'étant pas avéré, il indique qu'il ne s'y rendra pas.

Adopté

> Assessorats TAN

Le Président rappelle que Jacques GIRAUDEAU a commencé ses assessorats en vue d'être examinateur TAN. Concernant le TAN de Gilly sur Loire, Bruno CRETINON est mandaté en remplacement de Gilles VARRAMBIER.

Adopté

> Nationale d'Elevage de Juillet 2014

Isabelle GILLES précise que la Feuille d'Engagement à cette Nationale d'Elevage ainsi que la convocation à l'Assemblée Générale sont sur le point d'être expédiées par Cedia. Enfin, elle demande de réfléchir pour l'avenir aux tarifs des engagements de notre NE, très en deçà de ce qui se pratique dans d'autres clubs de race.

La séance est levée à 23 h 30.

PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Mardi 15 Juillet 2014 par conférence téléphonique

Etaient présents MM. Isabelle GILLES - Sylvie LABAU - Robert CHEVALIER - Alain COMMERGNAT - Bruno CRETINON - Guy EGLEME - Henri LOYER - Albert MANGUINE - Olivier MICHEL - Jean-Claude MIGNOT - Jean-Marc VIEL - Gérard WOLTERS.

Etaient absents/excusés MM. Gérard COL - José VARGAS - Gilles VARRAMBIER. Secrétaire de séance Sylvie LABAU

La séance est ouverte à 21 h 00.

Rappel de l'ordre du jour :

1/ Communication du Président – Approbation du PV du 15/05/14 – Grille de sélection SCC – Démission correspondants
2/ Affaires juridique – Dossier CFBA/SANTANA – Dossier O. MICHEL
3/ Nationale d'Elevage 2014 – Point et jury
4/ Nationale d'Elevage 2015
5/ Candidature Bruno VENTO Juge standard et travail
6/ Convention CFBA/Labogena DNA et lecteur officiel dysplasie
7/ Cotisation CFBA 2015
8/ Questions diverses

1/ Communication du Président :

> Avis de décès de Serge PONCHEL

Robert CHEVALIER fait part du décès de Serge PONCHEL, juge qualifié Conformité au standard et travail pour les chiens d'arrêt.

> Championnat du Monde Braque Allemand - Automne 2014

Robert CHEVALIER rappelle que les Championnats du Monde des Braques Allemands, pour l'automne 2014, se dérouleront en Italie les 18 et 19 Octobre 2014.

Le Président désigne Gilles VARRAMBIER, juge qualifié et membre du Comité, pour représenter la France parmi le cartel des juges de cette compétition.

> Approbation du PV du 15/05/14

Robert CHEVALIER soumet à l'approbation le PV du Comité du 15/05/14.

Vote : pour 9 contre 2 - refus de vote 1

Gilles VARRAMBIER entre en communication à 21 h 33.

> Grille de sélection SCC

Robert CHEVALIER indique que la nouvelle Grille de Sélection a été adoptée par le Comité de la SCC le 8 Juillet 2014 et qu'elle est d'application immédiate. Cette grille est en concordance avec le Règlement des Reproducteurs servant à leur cotation.

> Démission de deux correspondants

Robert CHEVALIER donne lecture des courriers de démission des correspondants Michel COUTEUR (départements 37 et 41) et Alain BUCQUET (départements 44, 49, 53 et 85).

Il conviendra de procéder à leur remplacement dans les plus brefs délais.

2/ Affaires juridiques :

> Dossier CFBA/SANTANA

Bruno CRETINON indique que cette affaire sera jugée en 1ère instance le 13 Octobre prochain et le résultat sera connu en fin de cette année.

> Dossier Olivier MICHEL

Bruno CRETINON retrace l'historique de cette affaire, depuis la décision prise par le Comité le 2 Décembre 2013 statuant sur le passage d'Olivier MICHEL en Conseil de Discipline et son appel fait auprès de la SCC, jusqu'à la décision rendue par l'instance disciplinaire de notre autorité de tutelle, le 10 Juin 2014.

Le Président de la Commission Juridique rappelle les trois options possibles pour donner une issue à cette affaire : l'acceptation de la décision de la SCC en passant par l'approbation en Assemblée Générale, la renonciation du Comité d'appliquer cette décision ou bien la clôture du dossier.

En ce qui concerne le recours à l'approbation lors de la prochaine Assemblée Générale, le délai de convocation et de mise à l'ordre du jour pour ce point est dépassé.

Aucune décision n'a été prise par le Comité.

3/ Nationale d'Elevage 2014 :

Isabelle GILLES indique qu'à ce jour 109 chiens sont engagés à l'exposition.

Robert CHEVALIER estime que ce nombre n'est pas si mal et remercie le Secrétariat Général.

Gilles VARRAMBIER, Président de la Commission Standard, donne la composition du jury de cette manifestation.

> *Magali RAFFY, Bruno CRETINON, Claude GRASSET et Gilles VARRAMBIER vont officier en tant que juges qualifiés.*

> *Jean-Claude MIGNOT, Michel LE ROUEIL et Philippe SERRANO officie-*

ront en tant que juges stagiaires.
› Camille WITZMANN ayant souhaité approfondir ses connaissances sur le standard de notre race, jugera avec Gilles VARRAMBIER.
› Pascal BOUEE et Lionel MEUNIER réaliseront des assessorats.
› Roger ROULLEAU fera un jugement parallèle pour valider sa qualification de juge standard.

La composition du jury par classe est la suivante :
› Classe travail, ouverte et intermédiaire femelles : Magali RAFFY et Philippe SERRANO.
› Classe jeune, champion et vétéran femelles : Gilles VARRAMBIER, Camille WITZMANN et Roger ROULLEAU en jugement parallèle.
› Classe travail, ouverte et intermédiaire mâles : Bruno CRETINON, Michel LE ROUEIL et Pascal BOUEE.
› Classe jeune, champion et vétéran mâles : Claude GRASSET et Jean-Claude MIGNOT.
› Jury collégial pour les Lots d'élevage et de reproducteurs.

4/ Nationale d'Elevage 2015 :

Isabelle GILLES indique qu'un dossier a été transmis au Comité concernant la Nationale d'Elevage 2015 qui pourrait avoir lieu à Gujan Mestras (33) chez la correspondante bordelaise Nadiège GRASSART. Une seule date étant possible pour ce lieu très prisé, il convient de se prononcer rapidement sur sa réalisation sur le week-end de l'Ascension, le samedi 16 Mai et le dimanche 17 Mai 2015.

Vote : pour 11 – contre 1 – abstention 1

5/ Candidature Bruno VENTO juge standard et de travail :

Gilles VARRAMBIER soumet la demande de Bruno VENTO qui souhaite réaliser un assessorat à la Nationale d'Elevage 2014 afin de poursuivre son cursus de juge standard.

Robert CHEVALIER indique qu'il a été destinataire du courrier officiel de la SCC mentionnant sa réussite à l'examen de la canine.

Vote : pour 11 – contre 0 – abstention 1
Refus de vote 1

6/ Convention CFBA/LABOGENA :

Gérard WOLTERS fait un état des lieux de la convention liant le CFBA à LABOGENA. Il indique que LABOGENA est désormais partenaire de la SCC depuis le 30/06/14.
Ainsi dès qu'un adhérent fera la demande d'analyse ADN à la SCC, ce sera automatiquement LABOGENA qui réalisera à la fois l'ADN et l'EBJ.
Il donne la procédure à suivre pour la demande d'un kit de prélèvement :
› L'éleveur fait une demande de kit ADN à la SCC.
› Dès que l'éleveur reçoit le(s) kit(s), il note le numéro R.U.E. qui y figure, et envoie un formulaire de demande d'analyse EBJ par chien au CFBA, avec le numéro R.U.E. correspondant, accompagné du règlement au trésorier du CFBA, qui vérifie l'adhésion du propriétaire, valide le formulaire et le transmet par retour par courriel à la SCC.
› Le prélèvement est effectué par le vétérinaire, qui remplit les documents, avec son n° CSO (obligatoire), et en particulier l'attestation de contrôle d'identité du chien prélevé, et envoie lui-même le prélèvement avec ses dossiers à la SCC.
› La SCC reçoit le prélèvement, sépare le prélèvement enregistré au numéro R.U.E., et les documents d'accompagnement annotés de ce même numéro, contrôle la présence ou non d'une demande EBJ par son existence sur la liste des n° RUE, si oui tamponne le prélèvement numéroté destiné au laboratoire avec la mention EBJ-CFBA et l'envoie à Labogena, qui saura ainsi que ce prélèvement fait aussi l'objet d'une analyse EBJ, qui sera à facturer au club. Sans numéro R.U.E. la demande ADN est envoyée, mais l'analyse EBJ ne sera pas faite.
› Labogena fait les analyses, et envoie facture et résultats à la SCC pour la partie ADN, et une facture et le résultat EBJ au CFBA, qui enregistre le résultat dans le fichier Santé de la SCC.
› Ce schéma est strictement réservé aux adhérents à jour de leur cotisation.

Robert CHEVALIER précise que si l'adhérent est à jour et qu'il demande une analyse EBJ, il règlera 45€. S'il demande seulement une analyse ADN, il devra s'adresser à la SCC directement.
Gérard WOLTERS indique que le Docteur LE FOLL, lecteur officiel des dysplasies pour le CFBA depuis plusieurs années, sollicite une augmentation de son tarif de lecteur actuellement à 20€.
Alain COMMERGNAT demande si la concurrence ne pourrait pas être appliquée dans ce cadre-là et propose qu'un autre vétérinaire soit contacté.
Gilles VARRAMBIER dit que le Docteur J. PH JAUDON, dans l'AIN, assurerait également de très bonnes lectures.
Robert CHEVALIER demande à Gilles VARRAMBIER de contacter ce vétérinaire, de lui proposer cette mission et à quel tarif.

7/ Cotisations CFBA 2015 :

Albert MANGUINE indique qu'un peu plus de 700 adhérents sont à jour de cotisation au 15/07. Il souhaiterait que le montant des frais postaux (5€ aujourd'hui) pour les adhérents étrangers soit augmenté de façon à couvrir réellement les dépenses inhérentes aux envois de revues. Une proposition de passer les frais d'envoi à 10€ est effectuée. Cette augmentation sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale.

Approuvé à l'unanimité.

8/ Questions diverses :

Jean Marc VIEL demande quelle est la nature du partenariat avec l'Officiel du Chien de Chasse et que sont devenus les autres sponsors ?
Sylvie LABAU indique que les échanges sont actuellement en cours avec l'OCC et que le partenariat, s'il se concrétise, interviendra probablement au niveau de la réalisation de certaines publications.
Gilles VARRAMBIER demande à ce que soient remises deux médailles du Club, une à Michel COUTEUR, correspondant démissionnaire et l'autre à Jean-Jacques SANCHEZ, juge de travail, expert confirmateur et ancien secrétaire du club. Les médailles pourraient être remises à l'exposition de Romorantin.

Approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 23 h 30.

PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Mardi 26 Août 2014 par conférence téléphonique

Etaient présents MM. Isabelle GILLES - Sylvie LABAU - Robert CHEVALIER - Alain COMMERGNAT - Bruno CRETINON - Henri LOYER - Olivier MICHEL - Jean-Claude MIGNOT - José VARGAS - Gilles VARRAMBIER - Jean-Marc VIEL - Gérard WOLTERS.

Etaient absents/excusés MM. Gérard COL - Guy EGLEME - Albert MANGUINE. Secrétaire de séance Sylvie LABAU

La séance est ouverte à 21 h 00.

Rappel de l'ordre du jour :

1/ Communication du Président – Bilan de la Nationale d'Elevage 2014 - Approbation du PV du 15/07/14

2/ Commission Standard – Jury NE 2015 – Expositions Spéciales 2015 - Régularité standard - Information standard

3/ Commission Travail – Championnat du Monde de Chasse Pratique 2014

4/ Correspondants – Proposition de candidature

5/ Commission juridique – Affaire Olivier Michel

6/ Questions diverses

1/ Communication du Président :

> Nationale d'Elevage 2014 et Assemblée Générale

Robert CHEVALIER indique que le changement de formule qui a consisté à inverser le jour de l'exposition avec celui de l'Assemblée Générale a été positif.

110 chiens étaient inscrits pour 7 classes d'engagement avec une mention spéciale pour la classe travail dont le niveau morphologique des chiens présentés était excellent.

Concernant l'Assemblée Générale, même si son déroulement a pu trainer en longueur, elle a été riche d'échanges et les sujets abordés pertinents.

Enfin il remercie tous les acteurs et les partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette manifestation.

> Approbation du PV du 15/07/14

Robert CHEVALIER indique que ce procès-verbal n'a pu, pour l'instant, être réalisé.

Sylvie LABAU précise qu'il sera rédigé dans les meilleurs délais.

2/ Commission Standard :

Gilles VARRAMBIER, Président de la Commission Standard, indique qu'une réunion de cette Commission s'est tenue le 4 Août 2014 par conférence téléphonique. Au cours de cette réunion ont été abordés différents sujets liés à sa compétence.

> Jury Nationale d'Elevage 2015

Le Président de la Commission rappelle que la Nationale d'Elevage 2015 aura lieu à Gujan Mestras (33) les 16 et 17 Mai 2015.

Il propose que soient invités, en plus des juges du standard du Comité, les juges suivants : Madame Magali RAFFY et Messieurs EYMARD-DAUPHIN, LASSANDRE et MEDARD-RINGUET. Robert CHEVALIER sera chargé de leur adresser les invitations.

Jean-Marc VIEL demande si une suite favorable sera donnée à sa demande de réaliser un assessorat à la Nationale d'Elevage 2015.

Sans plus de précision, Gilles VARRAMBIER lui répond qu'il s'agit d'une possibilité.

Vote : pour 12 – contre 0 – abstention 0

> Expositions Spéciales de race 2015

Gilles VARRAMBIER indique que la plupart des Sociétés Canines Régionales ont donné un avis favorable à la proposition faite par le Comité concernant les spéciales de race et les juges demandés.

Christian DESCOUT ayant décliné l'invitation pour juger à l'exposition de Limoges, il peut être remplacé par Dominique VESSELLA qui n'est plus prévue à Troyes où un juge nous a été imposé.

Pour l'exposition de Valence, le remboursement des frais kilométriques du juge, en l'occurrence Bruno CRETINON, sera lié au nombre de chiens inscrits (minimum 15).

Bruno CRETINON précise qu'il ne demandera aucun remboursement de frais.

> Régularité Standard

Alain COMMERGNAT, membre de la Commission Standard, propose qu'en complément du règlement actuel de la régularité soit ajouté la disposition suivante :

« Pour figurer dans la régularité standard, le chien devra avoir été présenté au moins une fois en exposition Spéciale de race, en Régionale, Nationale d'Elevage ou Championnat de France. »

Vote : pour 12 – contre 0 – abstention 0

Albert MANGUINE entre en communication à 21 h 30.

> Taille et couleur des yeux du Braque Allemand

Gilles VARRAMBIER indique que la Commission a évoqué également l'article du Deutsch Kurzhaar Verband publié sur notre site, abordant la taille des Braques Allemands.

L'Allemagne, berceau de la race, attire notre attention sur la taille du standard : 62 à 66 cm pour les mâles, 58 à 63 cm pour les femelles, de façon à prétendre à l'excellent. Tout écart de plus de 2cm à ces fourchettes est considéré comme un défaut grave reléguant le sujet au Bon. Récemment, la SCC a demandé aux Clubs concernés de se conformer au standard officiel FCI en vigueur pour les races étrangères. Pour le Braque Allemand, il s'agit de revoir la circulaire du CFBA validée par la SCC en 1986, énumérant les points de non confirmation pour notre race.

De plus, lors de la Nationale d'Elevage 2014 de Super Besse, le jury a constaté une recrudescence des yeux clairs. Afin de juguler cette tendance, la commission souhaite mettre l'accent sur ce point particulier en rappelant que la pigmentation de l'œil doit être en rapport avec la couleur de la robe, que l'œil trop clair ou l'œil d'oiseau de proie jaune clair est considéré comme un défaut, et qu'en tant que tel, doit être pénalisé.

Il demande qu'un rappel soit fait à l'attention des juges de standard qui ne sont pas du Braque Allemand pour qu'ils respectent rigoureusement le règlement notamment lors de l'attribution des CACS.

Alain COMMERGNAT demande à ce qu'un rappel soit effectué auprès de tous les juges mais également auprès des experts confirmateurs.

Gérard WOLTERS précise que les juges allemands excluent le chien de la reproduction pour les mêmes défauts qui sont éliminatoires de la confirmation en France, mais qu'un BON en classement Standard, s'il n'élimine pas le chien, l'exclut de fait du choix des éleveurs comme reproducteur.

> Informations diverses

Gilles VARRAMBIER demande à ce que le lexique des nuances entre les différentes couleurs des classements au niveau du standard soit de nouveau publié dans le prochain annuaire.

De plus, une erreur dans le calcul des points de la régularité standard pour **GITANE des Grandes Plaines Fleuries** a relégué cette chienne à la 5ème place alors qu'avec 60 points comptabilisés elle devait être classée 4ème ex-aequo avec FLORE des Champs de Blé Doré. Un rectificatif a été publié sur le site du CFBA et sera inséré dans la prochaine revue du club.

3/ Commission Travail :

> Championnat du Monde Chasse Pratique 2014

Robert CHEVALIER indique que la Commission Travail s'est réunie le 12 Août 2014 et qu'un compte rendu a été adressé à tout le Comité.

Il rappelle que le Championnat du Monde de chasse pratique des Braques Allemands se déroulera en Italie les 18 et 19 octobre 2014 (lieu indéterminé).

Le Championnat du Monde de chasse pratique des Continentaux quant à lui se déroulera à PIEVE SANTO STEFANO (Italie), les 25 et 27 octobre 2014.

La sélection pour l'un et la présélection pour l'autre s'effectueront à Compains (63), le dimanche 21 Septembre 2014. Les sélectionneurs seront Lionel MEUNIER assisté de Lionel GAY, mis à disposition par la Canine du Puy de Dôme et exempt de charge pour le club.

Enfin, Gilles VARRAMBIER, juge de travail, représentera la France au sein du cartel des juges pour ces Championnats en Italie.

Jean-Marc VIEL souhaite connaître les raisons pour lesquelles le propriétaire du chien doit être à jour de cotisation et pourquoi avoir limité la liste des chiens permettant de concourir à 15. Il demande également que les autres chiens, qui remplissent les conditions, puissent participer.

Robert CHEVALIER répond que pour le Championnat du Monde des Braques Allemands une participation financière est attribuée par le club au propriétaire, il est par conséquent normal que l'adhérent soit à jour de cotisation. Pour les chiens qui seront contactés par courrier, il s'agit tout simplement des 15 premiers chiens du palmarès travail automne 2013. D'autres chiens méritants pourront se présenter à condition d'avoir obtenu un CACT en concours d'automne. La date limite d'inscription est fixée au 10/09/14.

Albert MANGUINE indique qu'il est possible que très peu de dresseurs participent à ces Championnats compte tenu des retours assez mitigés des Championnats de Printemps 2014 et du positionnement dans le calendrier des concours français.

Après discussion, il a été convenu de laisser l'accès libre à tous les chiens, remplissant les conditions, pour ces sélections.

Robert CHEVALIER rappelle qu'une participation financière de 150€ avait été attribuée au Printemps 2014 aux propriétaires des chiens sélectionnés pour le Championnat du Monde des Braques Allemands qui s'est déroulé en Italie. Il convient de statuer à nouveau sur cette participation, en sachant que celle attribuée pour l'automne 2013 avait été de 300€ pour un déplacement en Croatie. Il propose donc la même participation de 150€ par chien, la fourniture d'une veste à l'effigie du club pour le conducteur ainsi que la prise en charge du coût de l'engagement.

Sylvie LABAU demande à connaître les raisons pour lesquelles Lionel GAY, juge de 7ème groupe mais non juge Braque Allemand, a été choisi pour ces sélections. Jusqu'à présent, seul un juge « de la maison » était invité.

Comme annoncé en Commission Travail, **José VARGAS** précise qu'il s'agirait d'une compensation au titre de la subvention que doit verser Lionel GAY, en sa qualité de Maire de Super Besse, pour notre dernière Nationale d'Elevage.

Isabelle GILLES répond qu'es qualités de Responsable des Manifestations du club, il n'a jamais été question de percevoir une quelconque subvention émanant de la Mairie de Super Besse, pour la Nationale d'Elevage 2014. Le prêt des infrastructures et du matériel à titre gracieux a représenté la seule, mais non moins importante, participation de la collectivité d'accueil.

Pour cette raison, Sylvie LABAU et Isabelle GILLES s'abstiendront sur le principe et les raisons infondées qui ont conduit au choix du deuxième juge.

Vote : pour 11 – contre 0 – abstention 2

> Candidature à la fonction de juge de concours de Bruno VENTO

Robert CHEVALIER indique que Bruno VENTO, adhérent et correspondant du CFBA, fait acte de candidature à la fonction de juge de concours. Ce candidat, qui poursuit parallèlement un cursus de juge standard, sollicite le parrainage du CFBA afin de pouvoir s'inscrire à l'examen théorique de la CUNCA. En outre, après accord du Comité, il devra effectuer 5 assessorats avec JJ SANCHEZ, juge qualifié et formateur pour le travail.

Jean-Marc VIEL demande si cette personne remplit les conditions pour prétendre à cette fonction (résultats en travail et possession du permis de chasser).

Toutes les conditions n'ayant pas été vérifiées, le Comité sursoit à statuer à cette demande.

4/ Correspondants du club :

Robert CHEVALIER rappelle les démissions successives intervenues durant l'été qui conduisent à la désignation de nouveaux correspondants.

Le remplacement d'Alain BUCQUET, correspondant démissionnaire des départements 44, 49, 53 et 85, n'est pas encore assuré.

Par contre, James HASLE, responsable des correspondants de la zone nord-ouest, propose Maurice MALARD en remplacement de Michel COUTEUR, pour les départements 37 et 41 et Claude CHAVIGNY s'occupe, à sa place, des départements 28, 45 et 72. L'accord du Comité est donné.

Il est convenu que James HASLE et Claude CHAVIGNY cogèrent les correspondants de la zone Nord Ouest.

5/ Commission Juridique :

En l'absence de Gérard COL, **Robert CHEVALIER** retire de l'ordre du jour l'Affaire Olivier MICHEL.

6/ Questions diverses :

Sylvie LABAU demande à connaître la raison pour laquelle les chiens des propriétaires étrangers seront supprimés du prochain annuaire de 2015. Cette décision, arbitraire et fantaisiste, va fortement déplaire aux propriétaires concernés.

Robert CHEVALIER répond qu'il applique strictement le règlement des reproducteurs qui est réservé à l'élevage national.

Gérard COL entre en communication à 23 h.

Gérard COL manifeste le fait qu'il n'ait pu se connecter plus tôt et demande s'il est possible de traiter l'affaire Olivier MICHEL.

Vu l'heure tardive de son arrivée et à l'unanimité du Comité, il est décidé de clore l'ordre du jour et de reporter ce point non traité ultérieurement comme déjà précisé plus haut.

La séance est levée à 23 h 12.

LETTRE DE DÉMISSION ROBERT CHEVALIER

Robert CHEVALIER
111, Impasse Wilhelm Grimm
34500 BEZIERS

Monsieur Bruno CRETINON
1er Vice-président du CFBA
752, route de Bourg en Bresse
01390 SAINT ANDRE DE CORCY

BEZIERS, le 30 septembre 2014

Objet : **Démission du Comité**
Lettre Recommandée et Mail

Monsieur Le 1er Vice-président,

Comme je vous en ai informé dernièrement, par la présente, je vous confirme ma démission du comité et à fortiori de la présidence du Club Français du Braque Allemand à compter de ce jour.

C'est une décision grave, mûrement réfléchie et sans appel. Elle est dictée par une lassitude liée à mon état de santé qui ne me permet plus d'assumer pleinement ma mission.

En conséquence, je vous demande d'en faire part officiellement à l'ensemble des membres du comité et de prendre toutes les dispositions nécessaires et utiles pour assurer le bon fonctionnement du Club dans le respect des statuts.

Naturellement, je reste à votre disposition pour faciliter la tâche de mon successeur et remettre à qui de droit tous documents et archives.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie, Monsieur Le 1er Vice-président, d'agréer l'expression de mes salutations cynophiles.

Copie adressée au Président de la Société Centrale Canine.

PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Lundi 6 Octobre 2014 par conférence téléphonique

Etaient présents MM. Isabelle GILLES - Sylvie LABAU - Gérard COL - Alain COMMERGNAT - Bruno CRETINON - Albert MANGUINE - Jean-Claude MIGNOT - José VARGAS - Gilles VARRAMBIER - Jean-Marc VIEL - Gérard WOLTERS.

Etaient absents/excusés MM. Guy EGLEME - Henri LOYER - Olivier MICHEL. Secrétaire de séance Sylvie LABAU

La séance est ouverte à 21 h 06.

Rappel de l'ordre du jour :
1/ Présentation de la situation
2/ Organisation de la réunion de Comité à fin d'élection du Président - Mise en place du vote
3/ Questions diverses

1/ Présentation de la situation :

Bruno CRETINON, doyen des Vice-Présidents, a souhaité donner quelques précisions concernant les mauvaises informations qui ont circulé, ces derniers jours, dans le contenu des messages des membres du Comité.
En effet, Robert CHEVALIER a convoqué les membres du bureau en réunion téléphonique le 22/09/14, à l'issue de laquelle, il a donné sa démission oralement. S'en est suivi, le vendredi 26/09/14, une réunion amicale à 9 membres, et non une réunion de comité informelle comme cela a été fabulé. Le courrier de démission du Président a été réceptionné le 30/09/2014 par voie légale d'un recommandé.

Il donne ensuite lecture de l'article 15 des statuts du CFBA qui stipule que : « *En cas de décès, de démission ou d'absence de longue durée, le doyen des Vice-Présidents substitue le Président et devra convoquer, dans un délai de un mois, un comité extraordinaire à fin d'élection du Président.* » Il indique également qu'aucune décision ne pourra être prise durant ce mois d'élection concernant les autres sujets.

2/ Organisation de la réunion de Comité à fin d'élection du Président :

Bruno CRETINON indique qu'il convient de se prononcer sur la tenue de la prochaine réunion de Comité et sur les modalités des opérations de vote.
Il indique que trois modes opératoires peuvent être retenus pour la réunion de Comité, à savoir :

1> réunion physique avec vote à

main levée ou bulletin secret : coût de l'opération 3 000€ environ au titre des remboursements de frais du Comité,
2> réunion par conférence téléphonique avec vote en direct,
3> réunion par conférence téléphonique avec vote préalable envoyé chez un huissier : coût des honoraires 360€ TTC environ.

Sylvie LABAU précise que la 3° solution, hormis l'économie financière qu'elle représente, paraît la plus démocratique sachant que tous les membres du Comité seront en mesure de voter.

Alain COMMERGNAT indique que la 2° solution est à bannir puisqu'elle exclut toute la confidentialité du vote.

Bruno CRETINON rappelle, qu'en cas de réunion physique, un quorum de 8 membres doit être réuni afin que soit validée cette réunion.
Albert MANGUINE précise, qu'en cette période de Fields Trial, des membres du Comité ne pourront pas voter.

Gérard COL propose que les membres du Comité se déplacent à leurs frais.
Les membres présents sont contre cette proposition.

Bruno CRETINON demande, aux membres du Comité connectés, de se prononcer sur cette modalité de vote par voie d'huissier.

Vote : pour 10 – contre 1

Bruno CRETINON indique qu'un appel à candidature va être lancé par mail auprès de tous les membres du Comité qui auront 5 jours pour faire acte de candidature. Le délai limite de réception des candidatures par le doyen des Vice-Présidents est fixé au 12 Octobre 2014 à minuit, par mail uniquement.

Alain COMMERGNAT et Jean-Marc VIEL précisent qu'une profession de foi des candidats serait la bienvenue.

Bruno CRETINON précise qu'il convoquera par mail, à l'issue du délai limite d'appel à candidature, un Comité Extraordinaire au cours duquel sera officialisé et expliqué la procédure de vote.
Il demandera à l'huissier, en charge du dépouillement des enveloppes de vote, d'établir le Procès-Verbal d'élection du Président qui sera transmis directement aux 14 membres du Comité aujourd'hui en fonction.

La séance est levée à 22 h 03.

PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité du Lundi 27 Octobre 2014 par conférence téléphonique

Etaient présents MM. Isabelle GILLES 9 Sylvie LABAU 9 Gérard COL 9 Alain COMMERGNAT - Bruno CRETINON - Guy EGLEME Henri LOYER 9 Albert MANGUINE - Jean-Claude MIGNOT - José VARGAS - Gilles VARRAMBIER - Jean-Marc VIEL - Gérard WOLTERS.
Etaient excusés Olivier MICHEL. Secrétaire de séance Sylvie LABAU

La séance est ouverte à 21 h 10.

Rappel de l'ordre du jour :
1/ Approbation du PV du Comité du 06/10/14
2/ Election du Président
3/ Questions diverses

Bruno CRETINON rappelle que sa mission est d'organiser l'élection du nouveau Président du club. De ce fait, les questions posées par mail, par certains membres du Comité, ces derniers jours, ne seront pas abordées lors de cette réunion.

1/ Approbation du PV du Comité du 06/10/14 :

Bruno CRETINON fait part de la modification souhaitée par Gérard Col qui demande à ce que soit ajoutée la phrase suivante au 2ème paragraphe 8 :

« *Les membres présents sont contre cette proposition* ».

P.V. adopté à l'unanimité.

2/ Election du Président :

Bruno CRETINON rappelle que le courrier explicatif sur la procédure du vote accompagné du matériel ont été envoyés le 16/10/14 à tous les membres du Comité en LR avec AR. Il rappelle également que le Comité a souhaité adopter le principe du vote par voie d'huissier et que les candidats sont Sylvie LABAU et Guy EGLEME.
Les opérations de vote s'arrêteront au 31/10/14, cachet de la Poste faisant foi, et l'huissier communiquera son Procès-Verbal d'élection aux membres du Comité.
Gérard COL demande s'il peut poser des questions aux candidats car il a besoin d'affuter son choix de vote. Il demande si ces questions paraîtront sur le procès-verbal de ce Comité.
Bruno CRETINON donne son accord s'il s'agit de questions sérieuses et en rapport avec l'élection du Président.
Gérard COL demande à connaître la position des candidats sur l'affaire Olivier Michel, et souhaite savoir s'ils s'investiront à la régler.
Sylvie LABAU précise que ce ne sera ni à Guy Eglème et ni à elle de décider de la poursuite de cette affaire.
Le Comité ayant les pouvoirs les plus étendus, il lui appartiendra, s'il le juge nécessaire, de reprendre ce dossier.
Elle indique également que d'autres sujets bien plus importants sont à traiter en cette fin d'année et que les 6 prochains mois, précédant les élections, doivent permettre, en priorité, de respecter les échéances importantes pour les adhérents et d'assurer la cohésion au sein du Comité.
Guy EGLEME, quant à lui, proteste en indiquant qu'il ne répondra pas à cette question compte tenu de sa non inscription à l'ordre du jour. Il aspire, néanmoins, qu'on laisse Olivier MICHEL en paix.
Bruno CRETINON indique que les réponses à cette question ayant été données, il clôture la séance après avoir demandé aux membres présents s'ils souhaitaient poursuivre la discussion.

La séance est levée à 21 h 40.

Compte tenu du nombre conséquent de réunions de Comité induites par l'économie financière réalisée par les réunions téléphoniques, désormais les PV de ces réunions ne paraîtront plus qu'en version dématérialisée sur le site du club. Cependant une copie de ces documents pourra être transmise aux personnes, dépourvues de connexion internet, qui en feront la demande.

HOMMAGE À MICHEL GAMBIER

En Septembre nous quittait Michel Gambier, un très grand du CFBA, que les membres les plus récents n'ont pas ou peu connu, mais qui, pour les autres, était l'un des animateurs des Fields-Trials épiques des plaines de la Beauce, à cette époque encore foisonnantes de perdrix, avec ses adversaires de l'époque, les Lavillat, Joseph, et j'en passe, amateurs ou professionnels.

«…Durant cette période, il a produit plus d'une quinzaine de Champions de travail, totalisant … 34 titres français ou internationaux, parmi lesquels le désormais légendaire Bill de Langeron, disparu prématurément après avoir conquis un des plus beaux palmarès de l'histoire de la race… / … »

Son meilleur chien ?

« C'est Bill, bien sûr ! En plus du reste, il avait un sens du terrain et du gibier hors du commun: en field, alors qu'il était tenu en laisse, avant son parcours, il observait le terrain et l'analysait; lorsque je le lâchais, il savait déjà où il pourrait trouver du gibier, et il y allait directement ! En outre, il était particulièrement affectueux et cherchait toujours à faire plaisir. Il ne m'a jamais fait de «vacherie» pendant un parcours, et n'a couru qu'un seul lièvre durant toute sa carrière… »

…Quels sont les chiens qui vous ont le plus impressionné durant votre carrière ?

J'ai vu beaucoup de bons chiens, quelques «super», mais seulement trois vrais grands: Inti de la Mare aux Loups, Bill, et Vidoc des Bois Sonels.

Quels conseils donneriez-vous à un éleveur ?

Il faut choisir les chiots et les reproducteurs dans des lignées connues, et non prendre un champion très titré, mais sorti de rien... Il faut également choisir des chiens de printemps, car ce sont les seules épreuves qui mettent en évidence les qualités naturelles. Ensuite, il faut privilégier l'équilibre de caractère et l'aptitude au dressage … »

(Extraits d'interview M. Gambier Revue CFBA n°80, photo Gilles TOURNIER)

Les propriétaires de Braques Allemands qui ont eu la chance d'avoir un Langeron se souviendront probablement toute leur vie des formidables qualités de trouveurs de cette lignée, de leur passion du gibier sauvage et de la facilité de leur dressage, tant ils avaient de qualités naturelles.

Merci mille fois, Michel, de nous avoir donné tant de plaisir, et chasse en paix là-haut, avec eux et St Hubert.

A Mme Gambier et sa famille, nous renouvelons nos plus sincères condoléances.

Sa famille qui nous a communiqué ces quelques lignes, très émouvantes : « Même si tu nous as quitté Michel, d'autres t'attendent : Mascotte, Star, Udine, Calin, Jab, Diego, BILL (ton Billou) et tous tes champions seront là pour que tu continues à vivre ta passion, la chasse, les fields et les braques. Caresse-les pour nous. » *S. Bouvelle*

Adieu Michel, adieu Langeron.

TARIFS CENTRALE CANINE

Inscription provisoire au L.O.F. avec délivrance du :	
Certificat de naissance	25 €
Pedigree Export	25 €
Pedigree DOM	25 €
Récépissé de déclaration de naissance (inscription au Livre d'Attente)	25 €
Inscription définitive au L.O.F.	
Inscription au Livre d'Attente	25 €
Au titre de la descendance avec transformation du Certificat de naissance en pedigree	25 €
A titre initial avec délivrance du pedigree	60 €
Au titre de l'importation avec authentification du pedigree étranger	60 €

Divers :	
Déclaration de saillie	10€
Ré-édition de certificat de naissance ou pedigree (avec retour du document à ré-éditer)	15 €
Duplicata de certificat de naissance ou pedigree (en cas de perte du document d'origine)	35 €
Diplôme de Champion, lauréat	13 €
Inscription au Registre International des Affixes	168 €
Carnet de travail	12 €
Caution d'appel à non confirmation	110 €
Attestations de vente Carnet de 50	22 €
Livre sanitaire	36,20 €
Registre des entrées et sorties	36,20 €

Les différents titres en travail et les conditions de leur obtention.

Pour tous les titres ci-dessous, Trialer ou Champion, une seule récompense pourra provenir des concours de club ou des interclubs partiels.

Les autres récompenses seront obtenues en concours ouverts ou en Interclub à Valeur d'Ouvert (ICVO).

Les exigences du CFBA sont les mêmes pour tous les titres concernant la conformité au standard, le dépistage de l'EBJ et de la dysplasie.

- Dépistage et lecture officielle de la dysplasie A ou B.
- Non porteur EBJ
- Qualificatif minimum Très Bon dans une exposition de conformité au Standard Spéciale de Race, Régionale ou Nationale d'Elevage.

TITRE DE TRIALER

- Obtenir au minimum 2 fois le qualificatif Excellent dans un Field Trial dans lequel est attribué un CACT. Une récompense pourra provenir d'un concours à l'étranger où le CACIT était en jeu.

POUR TOUS LES TITRES DE CHAMPION POUR LES RACES CONTINENTALES

- Femelles : obtenir 3 CACT ou RCACT en solo.
- Mâles : obtenir 4 CACT en solo. Un seul CACT peut être remplacé par 2 RCACT.

TITRE DE CHAMPION DES FIELD-TRIALS DE PRINTEMPS SUR PERDRIX (ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 14 AVRIL DE CHAQUE ANNÉE)

- Seules sont prises en compte les récompenses obtenues en printemps.

TITRE DE CHAMPION DES FIELD-TRIALS SUR GIBIER NATUREL (ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE)

- Seules sont prises en compte les récompenses obtenues en gibier naturel à savoir : perdrix grises, rouges, bartavelles, faisans, cailles. Pour cette dernière espèce, il n'est pas créé de concours mais les points pris sur ce gibier pourront être validés.

TITRE DE CHAMPION DES FIELD-TRIALS SUR GIBIER TIRÉ (EN PÉRIODE D'OUVERTURE DE LA CHASSE)

- Seules sont prises en compte les récompenses obtenues sur gibier tiré avec rapport obligatoire.
- Réussir l'épreuve de Rapport en Eau Profonde (REEP). Mention de cette réussite à faire inscrire sur le carnet de travail ou demander à l'examinateur le diplôme de réussite à cette épreuve.

TITRE DE CHAMPION DES FIELD-TRIALS SUR GIBIER SAUVAGE

- Seules sont prises en compte les récompenses obtenues sur gibier sauvage à savoir : bécasse, bécassine, tétraonidés (gélinottes, lagopèdes, tétras).
- Le gibier n'est pas tiré mais le coup de feu est obligatoire au point en toute circonstance. Le rapport à froid n'est pas exigé. Les récompenses devront être obtenues sur au moins deux espèces différentes.

TITRE DE CHAMPION COMPLET DE TRAVAIL (ANCIEN CHAMPION 4 CASES)

- Pas de différence suivant le sexe et cumuler 4 CACT :
- En solo : 1 CACT sur perdrix de printemps et 1 CACT sur gibier naturel ou gibier tiré ou gibier sauvage.
- En couple : 1 CACT sur perdrix de printemps et 1 CACT sur gibier naturel ou gibier tiré ou gibier sauvage.
- Les CACT obtenus en solo comme ceux obtenus en couple peuvent être utilisés pour l'homologation de l'ensemble des titres mais un seul CACT pourra provenir d'un concours de club ou interclub partiel.

Les délais :

La demande d'homologation devra intervenir à la S.C.C., par l'intermédiaire du CFBA, dans les trois mois suivant l'obtention de la dernière récompense nécessaire en travail pour l'obtention du titre. L'absence de demande d'homologation dans le délai de trois mois entraîne la prescription et annule la validité des récompenses obtenues.

Attention : *Ce délai ne prend pas en compte les exigences spécifiques du CFBA (rapporte en eau profonde, etc…), ni l'obtention du qualificatif standard minimum Très bon en Spéciale de race, ni les dépistages des tares héréditaires (dysplasie et EBJ) qui doivent être réalisées le plus rapidement possible.*

CHAMPION DE CONFORMITÉ AU STANDARD (Ch. CS) – LES CONDITIONS POUR L'HOMOLOGUER

Pour l'obtention du titre de Champion National de Conformité au Standard, le chien devra cumuler :

soit le C.A.C.S. de l'Exposition de Championnat de France, soit le C.A.C.S. de l'Exposition Nationale d'Elevage accompagné d'une récompense en travail.

un C.A.C.S. dans une Exposition Internationale où est obligatoirement attribué le C.A.C.I.B.

un C.A.C.S. dans l'une des Expositions « Spéciales » de race organisées annuellement par le C.F.B.A.

La R.C.A.C.S. de la « Spéciale » (sous réserve que le chien l'ayant obtenu réponde aux conditions d'homologation exigées par le règlement) pourra être convertie en C.A.C.S. si le chien qui a obtenu cette récompense ne peut prétendre à l'homologation de celle-ci pour raison de santé.

Ces deux derniers C.A.C.S. devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l'Exposition de Championnat ou de la Nationale d'Elevage. Les C.A.C.S. obtenus avant le C.A.C.S. de Championnat ou de Nationale d'Elevage, sont valables pour l'homologation du titre.

Pour les chiens soumis à une épreuve de travail, le C.A.C.S. de l'Exposition de Championnat de France ou de l'Exposition Nationale d'Elevage, ne sera homologué que si, **dans les deux ans qui suivent** (au cas où il ne l'aurait pas obtenu précédemment) **le chien obtient la récompense en travail exigée**, sinon le C.A.C.S. sera attribué au chien ayant obtenu la R.C.A.C.S. sous réserve qu'il remplisse à son tour les conditions exigées dans les mêmes délais.

Lorsqu'un chien obtient dans la même année le C.A.C.S. de la NE et celui du Championnat de la SCC, celui-ci conserve ces récompenses mais le sujet qui obtient la R.C.A.C.S. de la deuxième de ces expositions peut l'utiliser comme une C.A.C.S. de Championnat pour l'homologation du titre de Champion de France de Conformité au Standard (Comité SCC 07/12/2010).

Les trois C.A.C.S. devront être obtenus sous trois juges différents avec au moins un juge français.

Un pedigree complet est exigé par le club pour l'homologation du titre de Champion de France de Conformité au Standard depuis le 1er Juillet 2011.

CONDITIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LE BRAQUE ALLEMAND

• Le chien doit, préalablement à son homologation, être au moins titulaire du titre de trialer ou du BICP 1 ou 2, ou de l'IKP 1 ou 2 ou bien d'équivalents étrangers.

• Dysplasie A ou B et testé non porteur EBJ.

DARIUS des Granges de la Dombes
Prop. J & M Sicre

NOTE IMPORTANTE

Le délai imparti pour présenter la demande d'homologation du Championnat de France est limité à 2 mois (et non plus 15 jours) après l'obtention de la dernière récompense. Passé ce délai, le dossier sera déclaré forclos et le titulaire de la réserve de C.A.C.S. ayant valeur de Championnat pourra postuler l'homologation du titre de Champion. (Appliqué depuis le 1er Juillet 2005).

INFO ANNUAIRE D'ÉLEVAGE
Rubrique Recommandé ou Elite

En prévision du prochain Annuaire d'Elevage 2015, les dossiers sont à adresser à :
Dominique LARRIEU,
Au village - Chemin Vicinal n°3
32120 MANSEMPUY
Tél. 06.81.78.04.97 - Email : dlarrieu@hotmail.fr
Documents indispensables à fournir pour :
LES NOUVEAUX SUJETS, copie du Pedigree – copie du qualificatif exposition (Spé. de Race, Régionale ou Nationale d'Elevage) – copie attestation Dysplasie et EBJ – copie du carnet de Travail (complet) – copie du titre de Champion (International et Etranger) – Photo de qualité uniquement au format numérique.
LES SUJETS ENREGISTRÉS, copie du carnet de Travail (Année 2013) – copie du titre de Champion (International et Etranger), copie du Pedigree des descendants (Elite A).

Si ces documents ont déjà été fournis par ailleurs, le préciser, dans ce cas ne pas renouveler l'envoi. Tout dossier incomplet ou parvenu après le 28 Février 2015 ne sera pas traité.

HOMOLOGATION DE TITRES et COTATION PEDIGREE S.C.C.

Les demandes d'homologation de titres Travail ainsi que les demandes de cotation SCC sont à adresser à :

Dominique LARRIEU,
Au village - Chemin Vicinal n°3 - 32120 MANSEMPUY
Tél. 06.81.78.04.97 - Email : dlarrieu@hotmail.fr

Les demandes d'homologation de titres Standard sont à adresser à :

Alain COMMERGNAT,
10 lieu dit « Bourmazeau » - 23000 SAINT FIEL
Tél. 05 55 41 12 61 - Email : acommergnat.cfba@laposte.net

ATTENTION - les demandes d'homologation de titres de Champion doivent être transmises au Club dès que possible.

Les demandes de cotation à mentionner sur le Pedigree doivent être faites par les propriétaires auprès du Club dès que le chien remplit les conditions (cf. Grille de Sélection parue dans le bulletin 101).

SOYONS VIGILANTS !

VOSS du Pied du Mont
Prop. J-P Gandolfo

Fréquentant les expositions canines depuis fort longtemps soit en tant que juge ou exposant, il me semble opportun et logique d'informer les adhérents du CFBA sur certains points importants concernant la morphologie de nos braques allemands tant sur la taille que sur la couleur des yeux. Il en va de même pour son comportement ou son caractère.

Afin de mettre les choses dans leur contexte, il faut savoir que ce sont les Allemands qui ont défini le standard de la race et qu'ils ont le devoir de le faire respecter dans le monde entier en accord avec la F.C.I.

Le collège des juges spécialistes de la race est unanime pour constater qu'actuellement le standard subit quelques dérives et qu'il faut corriger cela le plus vite possible.

Au niveau de la morphologie

D'après le standard 119 de la FCI du (29/11/2000), la taille des mâles varie entre 62 à 66 cm et 58 à 63 cm pour les femelles.

Dans son pays d'origine, il n'existe pas d'examen de confirmation et seuls les chiens correspondant à ces mensurations peuvent prétendre au qualificatif excellent .

En France nos chiens sont soumis à un examen de confirmation à partir de l'âge d'un an lors d'une séance de confirmation ou une exposition canine. Les braques allemands correspondant aux mensurations ci-dessus peuvent être confirmés (s'il n'y a pas d'autres défauts) avec une tolérance de plus ou moins 2 centimètres.

Donc pour résumer, un mâle sera confirmé avec une hauteur au garrot comprise entre 60 et 68 cm et une femelle entre 56 et 65 cm.

La taille est bien évidemment en rapport avec le reste du corps et les braques allemands se rapprochant de la taille minimum ont pour la plupart une poitrine manquant de largeur et de profondeur, une ossature insuffisante et des têtes qui ne sont plus caractéristiques de la race.

On peut citer quatre adjectifs qui résument parfaitement les critères de notre race de prédilection

polyvalence, endurance, puissance et élégance

Vous comprendrez aisément qu'un braque frisant la taille minimum ne peut répondre à tous ces critères (on voit mal ce braque rapporter un renard voire même un lièvre et travailler en eau profonde pendant longtemps).

Au niveau de la pigmentation des yeux

La couleur idéale de l'œil du braque allemand est le brun foncé. En fonction de la couleur de la robe on peut accepter un marron un peu moins soutenu pour les chiens ayant une robe truitée claire. Dans tous les cas l'œil clair dit œil d'oiseau de proie est considéré comme un défaut mais (hélas) non comme un défaut éliminatoire.

On trouve actuellement des pigmentations d'œil insuffisantes chez certains chiens unicolores marron ou noirs. Il faut considérer cela comme une dérive et bien évidemment la sanctionner en exposition. Ces chiens sont malgré tout confirmés (défaut non éliminatoire) et peuvent reproduire au titre du LOF.

Pour certaines races (exemple le braque de Weimar) la pigmentation de l'œil est plus claire et pour des personnes novices et qui ne connaissent pas le standard de notre race, elles peuvent se méprendre et faire reproduire deux braques allemands ayant ce même défaut et ainsi l'accentuer.

Au niveau du caractère et comportement

Le standard FCI stipule :
Le braque allemand est forgé d'un caractère ou comportement équilibré, ferme, digne de confiance, aux réactions contenues, ni nerveux, ni agressif, ni timide.

Le manque à ces affirmations ne peut être observé que lors de l'examen de confirmation , d'une exposition canine ou d'un Test d'Aptitudes Naturelles.

Pour la grande majorité des braques allemands présentés à ces examens cela ne pose aucun problème mais il est force de constater que depuis quelques années, les juges et experts confirmateurs aperçoivent de plus en plus de chiens craintifs (impossible de prendre leur hauteur au garrot à l'aide d'une toise) voir parfois agressifs envers leurs congénères sur un ring.

Alors restons vigilants !

Que vous soyez éleveurs professionnels ou amateurs, particuliers éclairés ou novices, il vous faut travailler tous ensemble pour corriger ces défauts qui semblent prendre de l'ampleur depuis quelques temps. La commission standard du CFBA se doit de signaler ces dérives afin que chacun puisse y réfléchir et améliorer les choses en utilisant du mieux possible les chiens recommandés par notre club.

Notre annuaire d'élevage est une cathédrale d'informations mis à la disposition des adhérents.

Mis en place dans les années 1975 par Francis LAVILLAT et Robert FERCHAUD, ce livre d'élevage n'a pas cessé au fil du temps de s'améliorer et peut encore être perfectible. Il appartient à chacun de choisir en bonne connaissance de cause les chiens capables de corriger les défauts cités ci-dessus et ainsi faire avancer notre race de prédilection dans un esprit constructif, raisonné et associatif.

Gilles VARRAMBIER
Juge qualifié et formateur Standard

REGULARITE STANDARD
LES CONDITIONS ET LES MODALITÉS D'HOMOLOGATIONS

Voici les conditions à remplir afin de pouvoir figurer dans la régularité standard :
Participer à cinq expositions minimum et avoir été jugé par cinq juges différents.
Présenté au moins dans une exposition spéciale de race ou dans une régionale organisées par le CFBA ou lors du championnat de France ou à la nationale d'élevage du CFBA .
Votre chien doit avoir été dépisté pour l'EBJ et être non porteur : BH11
Vous devez aussi faire la radiographie des hanches de votre chien, Il doit être dysplasie A ou B : HDA ou HDB.
Votre cotisation au club doit être à jour.
Ensuite suivant les classements obtenus par votre chien, un barème est appliqué.
Uniquement les points du meilleur qualificatif obtenu sont pris en compte.
Les classements obtenus lors des spéciales, des régionales, de la nationale et du championnat de France sont majorés.
Le tableau suivant illustre les conditions d'application des points en fonction des classements :

Classement	Expos	Expos Spéciales	Championnat SCC	Nationale d'Elevage	Régionale
CACIB	10	**20**	30		
RCACIB	8	**16**	24		
CACS	10	**20**	30	**30**	
RCACS	8	**16**	24	**24**	
1er EXC	6	**12**	18	**18**	18
EXC	4	**8**	12	**12**	12
TB	2	**4**	6	**6**	6

Toutes les expositions françaises : CACIB, CACS vous permettent de participer.
Pour établir le classement final, seul seront pris en compte les cinq meilleurs classements. Ce qui veut dire que pour augmenter vos chances d'être dans les premiers, il vous faut privilégier les expositions qui vous rapportent le plus de points. Vous ne devez pas pour autant négliger les autres expositions, elles vous permettront elles aussi de récolter des points.
En ce qui concerne la nationale d'élevage, le jury est collégial : donc il n'y a pas de juge nommément désigné. En cas d'ex-aequo sera pris en compte le 6ème meilleur résultat pour les départager, et si nécessaire le 7ème etc. Dans cette situation il ne sera pas tenu compte du juge : ce qui veut dire qu'il peut s'agir de n'importe quel juge. Le nombre des points obtenus avec les cinq meilleurs classements ne sera pas modifié. Vos rendez vous importants pour la prochaine saison : La nationale d'élevage le 16 mai à Gujan Mestras, le championnat de France le 06 juin à Dijon avec comme juge Yves Guilbert et les différentes spéciales :

REGULARITE STANDARD 2013 - RECTIFICATIF

NOM DU CHIEN	Propriétaire	Class. Régul. Standard
DARIUS des Granges de la Dombes	Sicre Jacqueline	100
DIAMANT du Marais de Saintonge	Bertrand Lucien	68
ELFIE des Champs de Blé Doré	Boutin Guillaume	64
GITANE des Grandes plaines Fleuries	Despres Jean Marie	60
FLORE des Champs de Blé Doré	Violette Bruno	60

SPECIALES DE RACE 2015

Lieu	Date	Juge pressenti
VINCENNES Dog Show	10/01/2015	Gilles Varambier
TROYES	07/02/2015	Jacques Goubie
VALENCE	28/02/2015	Bruno Crétinon
MONTLUCON	15/03/2015	Nadiège Grassard
TOULOUSE	21-22/03/2015	Camille Witzmann
LIMOGES	11/04/2015	Dominique Vessella
MARSEILLE	08/05/2015	Magaly Raffy
St BRIEUC	10/05/2015	Jean Lassandre
DOUAI	21/06/2015	Jacques Goubie
MONTPELLIER	04/072015	Jacques Goubie
ROMORANTIN	30/08/2015	Jean Archambault
BESANCON	19-20/09/2015	Christian Eymard Dauphin
POITIERS	17-18/10/2015	Claude Grasset
METZ	01/11/2015	Yves Guilbert
ROUEN	05-06/12/2015	Jacques Médart Ringuet

L'accord définitif SCC - Labogena DNA - CFBA

Depuis le 30 Juin 2014, SCC et Labogena étaient arrivés à un accord acceptant LABOGENA DNA comme troisième laboratoire agréé en matière d'ADN.

A ce jour, la SCC a adapté son système informatique à ces dispositions, et fait les tests nécessaires fin Septembre pour valider la chaîne de fonctionnement des envois, qui est maintenant opérationnelle.

Les nouvelles dispositions qui en découlent entrent donc en vigueur.

En premier lieu dès qu'une demande d'ADN sera envoyée à la SCC pour un Braque Allemand appartenant à un adhérent, Labogena traitera automatiquement les analyses, et fera le test EBJ s'il a été sollicité à la suite de la demande validée par le club.

La démarche ADN-EBJ est donc la suivante :

On envoie une demande de kit ADN à la SCC,

- soit par courrier accompagné du règlement par chèque après avoir téléchargé le document correspondant (voir sur le site SCC),
- ou par Internet avec paiement sécurisé pour les éleveurs ayant un numéro de producteur.

La SCC vous envoie le kit, et vous téléchargez un certificat vétérinaire de contrôle de l'identification du chien (s'il ne figure pas dans le kit à réception).

http://www.scc.asso.fr/mediatheque/ADN/Attestation%20vétérinaire.pdf

Prévoyez la notice de prélèvement pour votre vétérinaire qui a tout à fait le droit de ne pas l'avoir déjà lue :

http://www.scc.asso.fr/mediatheque/ADN/Instructions_pour_le_prelevement.pdf

Dès qu'on reçoit le(s) kit(s), on note le(s) numéro(s) R.U.E. qui y figure(nt), et on envoie un FORMULAIRE N°1 de demande d'analyse EBJ au CFBA, un par chien, avec le numéro R.U.E. (ex : -SCC12345) et le numéro de commande (ex : WA123) correspondant, accompagné du règlement au trésorier du CFBA, qui vérifie l'adhésion du propriétaire, et renseigne par retour le site Santé de la SCC, en enregistrant une Déclaration de test Santé complémentaire.

- Le prélèvement est effectué par le vétérinaire, en respectant à la lettre les consignes des Instructions pour le prélèvement (voir ci-dessus), et qui remplit les documents, avec son n° CSO (obligatoire), et remplit l'attestation de contrôle d'identité du chien prélevé.

Le vétérinaire envoie ensuite le prélèvement avec son dossier complet à la SCC.

- La SCC reçoit le prélèvement, sépare le prélèvement enregistré au numéro R.U.E. des documents d'accompagnement annotés de ce même numéro, contrôle la présence ou non d'une demande EBJ sur la liste des n° RUE annotés au fichier Santé, si oui tamponne le prélèvement numéroté destiné au laboratoire avec la mention CFBA et l'envoie à Labogena, qui saura ainsi que ce prélèvement ADN fait aussi l'objet d'une analyse EBJ, à facturer au club.

Sans annotation du numéro R.U.E. dans le fichier Santé de la SCC, la demande ADN est bien sûr envoyée, mais l'analyse EBJ ne sera pas faite.

- Labogena fait les analyses, et envoie facture et résultats à la SCC pour la partie ADN, et une facture et le résultat EBJ au CFBA, qui enregistre le résultat dans le fichier Santé de la SCC et communique les résultats au propriétaire.

Le coût global de l'ensemble sera donc :

- le prix SCC pour l'ADN, suivant le mode de commande du kit et de la prestation demandée (voir tarifs SCC, http://www.scc.asso.fr/11-Les-tarifs), y compris avec la possibilité de paiement par les fournisseurs d'aliment

(voir Cas particuliers, 6e paragraphe sur le site SCC, http://www.scc.asso.fr/Cas-particuliers,654),

- auquel s'ajoutera le montant de l'analyse EBJ au tarif convention : 37,50€ HT, soit 45€ TTC.

A côté de l'association ADN-EBJ, il reste possible aux adhérents de faire l'EBJ seule, directement par Labogena, au prix de 45€ TTC

Il suffit alors de remplir un **FORMULAIRE N° 2** de Demande d'Analyse, et de l'envoyer avec le règlement au Trésorier qui transmet par courriel à Labogena qui envoie le kit à votre vétérinaire.

Quelle que soit la solution choisie, la classification EBJ Non Porteur par Filiation Compatible, que l'informatique de la SCC n'est pas encore en état de traiter, est mise en attente de l'aval de la Commission Scientifique de la SCC, et de l'aptitude informatique de la SCC à traiter ce choix, une fois l'aval de la C.S. acquis.

Ceci exclut donc pour l'instant la possibilité de ne faire que l'ADN et de bénéficier de l'EBJ Non Porteur par Filiation Compatible.

Cette convention ne concerne que les adhérents du CFBA, qui seuls bénéficient du prix de 45 € TTC pour l'EBJ, les propriétaires de B.A. non adhérents paieront le tarif catalogue (soit 60 € TTC).

Gérard WOLTERS

Président de la Commission Qualité Santé

[1] *Référence Unique d'Empreinte : numéro unique, garant de la parfaite traçabilité du prélèvement*

FORMULAIRE 1

Demande d'analyse génétique EBJ
Convention CFBA-LABOGENA

Je soussigné : .... , adhérent à jour de ma cotisation au CFBA,

Propriétaire et détenteur du chien :

Nom : ..... Affixe :..... .....

Identifiant* : .....

Numéro LOF : .....Sexe : ..... Date de naissance : .....

N° de Commande (exemple : WA123…) obligatoire : .....(Joindre photocopie du Bon de …

N° R.U.E.· obligatoire (voir sur le kit ex : SCC12345) :..... commande SCC est une bonne idée)

De race Braque Allemand à poil court (code race : 119),

Par (nom complet du père) ...., Date de naissance :.....

Identifiant du père** :.....Numéro LOF : ....., N°ADN si connu :.....

Hors (nom complet de la mère) :..... ....., Date de naissance :.....

Identifiant mère** :.....Numéro LOF : ....., N°ADN si connu :..... ,

(à défaut le gestionnaire des fichiers génétiques du CFBA indiquera le numéro ADN pour les parents connu chez Labogena)

Demande à faire le test EBJ au tarif préférentiel Club Français du Braque Allemand, soit 45 € TTC.

Le kit de prélèvement SCC m'a été envoyé par la SCC.
Mon vétérinaire traitant, qui sera le préleveur, est :

Dr ....., N°CSO** : .....

Adresse :.....Code Postal :..... Ville :.....

N°tel : ..... Courriel :.....

Bénéficiant du tarif préférentiel Club comme adhérent à jour de cotisation, je confirme avoir pris connaissance de la convention CFBA-LABOGENA, et accepte que les résultats EBJ soient transmis au CFBA, propriétaire des résultats qui me les communiquera dès réception, et à la SCC qui me communiquera les résultats ADN.

A..... le ....., bon pour accord :

Signature :

** = Info obligatoire, le n° CSO en particulier est la clé d'accès au vétérinaire dans le fichier SCC.

Visa Trésorier CFBA :

---

*(Attention : si le chien est pucé ET tatoué, indiquer les deux, mais toujours le tatouage, qui est prédominant comme clé de recherche à la SCC.)

· RUE : Référence Unique d'Empreinte, garant de la traçabilité, un seul n° pour un seul prélèvement

A envoyer au Trésorier et responsable de la Commission Qualité Santé, Dr G. Wolters, La Croix de Carême, 24480 LE BUISSON DE CADOUIN, accompagné d'un chèque du montant de l'analyse au nom du CFBA.

FORMULAIRE 2

Demande d'analyse génétique EBJ seul
Convention CFBA-LABOGENA

Je soussigné : .... , adhérent à jour de ma cotisation au CFBA,
Propriétaire et détenteur du chien :
Nom : ..... Affixe : ..... Identifiant* : ……..
.....
Numéro LOF : .....Sexe :..... Date de naissance : ……..

De race Braque Allemand à poil court (code race : 119),

De (nom complet du père) :..... ....., Date de naissance : .....
Identifiant du père* : .....Numéro LOF :.....,

Hors (nom complet de la mère) :..... ....., Date de naissance : .....
Identifiant mère* : .....Numéro LOF :.....,

Demande à faire le test EBJ seulement, au tarif Convention Club Français du Braque Allemand

Les kits de prélèvement seront envoyés à mon Vétérinaire traitant : Dr ....., N°CSO : .....
Adresse :.....Code Postal : ..... Ville : .....
N°tel : ..... Courriel : .....

Kit choisi : Sang / Frottis buccal (rayer la mention inutile)

Bénéficiant du tarif préférentiel Club comme adhérent à jour de cotisation, je confirme avoir pris connaissance de la convention CFBA-LABOGENA, et accepte que les résultats soient transmis au CFBA, propriétaire des résultats, qui me les communiquera dès réception, et à la SCC pour ce qui est des résultats ADN.

A ..... le ....., bon pour accord :

Signature :

Visa Trésorier CFBA :

* (Attention : si le chien est pucé ET tatoué, indiquer les deux, mais toujours le tatouage, qui est prédominant comme clé de recherche à la SCC.)

A envoyer au Trésorier et responsable de la Commission Qualité Santé, Dr G. Wolters, La Croix de Carême, 24480 LE BUISSON DE CADOUIN, accompagné d'un chèque du montant de l'analyse au nom du CFBA.

NATIONALE D'ELEVAGE EN AUVERGNE
SUPER BESSE - 19 et 20 juillet 2014

SUPER BESSE VUE DU CIEL

Fin Novembre 2013, le Comité m'a demandé d'organiser la Nationale d'Elevage 2014 en Auvergne.

Aidé par la Société Canine du 63 et la municipalité de Super Besse, nous avons pu mettre en place cette incontournable manifestation annuelle de notre club.

Pour la première fois, les passionnés du Braque Allemand se sont retrouvés en plein cœur du massif du Sancy à 1 350 mètres d'altitude.

Super Besse, station de sports d'hiver, accueille également l'été les passionnés de nature. Sa tyrolienne géante en est l'activité principale en étant la plus longue d'Europe.

La première journée fut consacrée à l'exposition dont les rings étaient installés aux abords des commerces, au centre de la station. Près de 110 chiens étaient présents.

A l 'issue des jugements ont été déclarés vainqueurs : Flore des Champs de Blé Doré, classe Travail Femelle et Diamant du Marais de Saintonge, classe Travail Mâle. Pour les lots d'élevage et de reproducteur, l'élevage de Champreval a remporté la première place.

C'est la femelle, FLORE des Champs de Blé Doré qui a remporté le challenge Klaus Kieffer venu récompenser le meilleur chien de l'exposition.

La soirée de gala a permis de récompenser les chiens vainqueurs des différents challenges de l'année 2013.

Un très copieux et succulent repas a été préparé et servi à nos convives par l'excellent traiteur de la station, Philippe VALETTE, également adhérent au CFBA.

Le dimanche 20 Juillet, a été consacré à l'Assemblée Générale en matinée suivie l'après-midi par la traditionnelle réunion des correspondants.

Une belle réussite pour ce week-end festif du Braque Allemand et tous mes sincères remerciements à Babeth, Lionel Gay, Maire de Super Besse, les membres de la Société Canine du 63, Philippe, Jean-Pierre, notre photographe, et la Société Royal Canin.

Jean PAPUGA
Correspondant Auvergne

CACS et RCACS FEMELLE

CACS et RCACS MÂLE

LES VAINQUEURS CACS FEMELLE ET MÂLE

CLASSE OUVERTE MÂLE

CLASSE TRAVAIL MÂLE

CLASSE CHAMPION MÂLE

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE

CLASSE JEUNE MÂLE

CLASSE OUVERTE FEMELLE

CLASSE TRAVAIL FEMELLE

CLASSE JEUNE FEMELLE

CLASSE CHAMPION FEMELLE

1er LOT D'ELEVAGE

1er LOT DE REPRODUCTEUR

RESULTATS

• CLASSE INTERMEDIAIRE MÂLE

Juge : M. CRETINON Bruno

1er EXCELLENT
IDO DE CHAMPREVAL
Prop : Mlle M. GRASSART Nadiège / PEYRAUBE Michel
Prod : Mme COTTET-GRASSART

2ème EXCELLENT
IDEM DU NID AUX NOBLES
Prop : Mme SERIS Marie-José
Prod : Mme BANU Manuela

3ème EXCELLENT
IZMO DE CHAMPREVAL
Prop : Mlle M. GRASSART Nadiège/PEYRAUBE Michel
Prod : Mme COTTET-GRASSART Nadiège

• TRES BON
HECTOR DES SORCIERES DU SANCY
Prop : M. RODIER Pascal
Prod : M. GAY Lionel

• TRES BON
HELIOS DE CHAMPREVAL
Prop : Mmes M. MARIE Paméla / MARCHAND Jennifer / RATTIER Eugène
Prod : Mme COTTET-GRASSART Nadiège

• TRES BON
HIGOR DE L'ENCLOS DES JONQUILLES
Prop : M. CAZALENS Guy
Prod : M. PIASER Robert

• CLASSE OUVERTE MÂLE

Juge : M. CRETINON Bruno

1er EXCELLENT
FALCON DE CHAMPREVAL
Prop : M. FAURE Jean-Pierre
Prod : Mme COTTET-GRASSART Nadiège

2ème EXCELLENT
GOS DEL CIM DEL CANIGOU
Prop : M. MARGAILLAN Michel
Prod : M. ELIAS Frédéric

3ème EXCELLENT
GEX DE CHAMPREVAL
Prop : M. MELE Michel
Prod : Mme COTTET-GRASSART Nadiège

4ème EXCELLENT
GIBBS DU RIO PARANA
Prop : M. DRUGUET Fabien
Prod : M. BOUCHER Luciano

• EXCELLENT
HUGO DE CHAMPREVAL
Prop : Mmes M. MARIE Paméla / MARCHAND Jennifer / RATTIER Eugène
Prod : Mme COTTET-GRASSART Nadiège

• EXCELLENT
FIDO DU MONT DES EPINETTES
Prop : M. JEANTET Marcel
Prod : M. JEANTET Marcel

• EXCELLENT
ETHAN DU PIED DU MONT
Prop : M. AMORETTI Laurent
Prod : M. FUSILLIER André

• EXCELLENT
HAPPY DU VAL DE CEZE
Prop : M. DANIEL Xavier
Prod : M. TALMANT Patrick

• EXCELLENT
HASCO
Prop : M. NIONCEL Laurent
Prod : M. RIFFAUD Pierre

• TRES BON
INZO
Prop : M. VERDIER Robert
Prod : M. GRIMONPREZ Roger

• TRES BON
GUCCI DU CHENE DU LOT
Prop : M. PROVOT Jean-Michel
Prod : M. BARCENILLA José

• TRES BON
GUS
Prop : M. CAVALLI Didier
Prod : M. BERGHEAUD Eric

• ABSENT
GUMP DES GRANGES DE LA DOMBES
Prop : M. MERCIER Guy
Prod : MM. Mme VESSELLA Fortunato - Eric et Dominique

• ABSENT
DEMON
Prop : M. MAUBERT Pierre
Prod : M. Mme LANDRE Patrice et Sandrine

• ABSENT
HELIOT
Prop : M. RUBERT Marc
Prod : M. CROUZET Bruno

• CLASSE TRAVAIL MÂLE

Juge : M. CRETINON Bruno

1er EXCELLENT CACS
DIAMANT DU MARAIS DE SAINTONGE
Prop : M. BERTRAND Lucien
Prod : Mme DALLE Geneviève

2ème EXCELLENT RCACS
GHOST DES MANNES FLEURIES
Prop : M. GOSSE Sébastien
Prod : M. GOSSE Sébastien

3ème EXCELLENT
GASCO DES GRANGES DE LA DOMBES
Prop : M. MERCIER Guy
Prod : MM. Mme VESSELLA Fortunato - Eric et Dominique

4ème EXCELLENT
HARLEM DU PAS DES CABANELLES
Prop : M. MANGUINE Albert
Prod : M. MANGUINE Albert

• EXCELLENT
GLOBE DES ISLES DE LIGNIERE
Prop : M. BUCQUET Alain
Prod : M. VAN HOORNE Gabriel

• EXCELLENT
GASPER DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH
Prop : M. Mme LE DROFF François et Marcelle
Prod : Mme LE DROFF Marcelle

• EXCELLENT
ERIFF DU VAL DE CEZE
Prop : M. TEQUI Luc
Prod : M. TALMANT Patrick

• EXCELLENT
FALDO DU PIED DU MONT
Prop : M. DUPOND Jean-Louis
Prod : M. FUSILLIER André

• EXCELLENT
GARY Z VISALKU
Prop : M. MALARD Maurice
Prod : M. KRIVAN ROSTA

• EXCELLENT
ARMAGEDON POD DOUBRAVSKYM VRCHEM
Prop : M. RENARD Julien
Prod : M. TEMKOVIC Jan

• **EXCELLENT**
BARON DE CHAMPREVAL
Prop : M^lle M. GRASSART Nadiège / PEYRAUBE Michel
Prod : M^lle GRASSART Nadiège

• **TRÈS BON**
HUGO BOSS DU VAL DE CEZE
Prop : M. COURBET Jean-Jacques
Prod : M. TALMANT Patrick

• **ABSENT**
CESAR DU GUE VASLIN
Prop : M. HASLE James-Edgard
Prod : M. HASLE James

• CLASSE CHAMPION MÂLE

Juge : M. GRASSET Claude

1^er EXCELLENT
DARIUS DES GRANGES DE LA DOMBE
Propriétaire : M. SICRE Michel
Producteur : MM. Mme VESSELLA Fortunato - Eric et Dominique

• CLASSE JEUNE MÂLE

Juge : M. GRASSET Claude

1^er EXCELLENT *Meilleur Jeune*
IVAN DE CHAMPREVAL
Prop : M^lle M. GRASSART Nadiège / PEYRAUBE Michel
Prod : M^me COTTET-GRASSART Nadiège

2^ème EXCELLENT
IOUKY DE CHAMPREVAL
Prop : M. GUEBLE François
Prod : M^me COTTET-GRASSART Nadiège

3^ème EXCELLENT
ITAQUE DE CHAMPREVAL
Prop : M. DRUOT Francis
Prod : M^me COTTET-GRASSART Nadiège

4^ème EXCELLENT
IOKO DU CHENIL DE PAQUES A LOUP
Prop : M. MERIEAU Daniel
Prod : M. M^me DENIS Pascal et Bernadette

• **EXCELLENT**
ITALO DU RIO PARANA
Prop : M. POLETTO Giancarlo
Prod : M. BOUCHER Luciano

• **EXCELLENT**
IRKO
Prop : M. RUBIO François
Prod : M. GRIMONPREZ Roger

• **EXCELLENT**
IRON DES CHAMPS DE BLE DORE
Prop : M. BRUNET Olivier
Prod : M. Mme VOLLETTE Bruno et Lydie

• **EXCELLENT**
ISSKES DU CLOS DE LA LUENAZ
Prop : M. SIDDLI François
Prod : MM. VARRAMBIER Gilles et Nicolas

• **EXCELLENT**
IBIS DES GRANGES DE LA DOMBES
Prop : M. POINT Jacques
Prod : MM. M^me VESSELLA Fortunato - Eric et Dominique

• **EXCELLENT**
ICHAN DU RIO PARANA
Prop : M^me DECOUDUN Eliane
Prod : M. BOUCHER Luciano

• **EXCELLENT**
IDOL DE LA VALLEE DE L'ABER WRACH
Prop : M. M^me LE DROFF François et Marcelle
Prod : M^me LE DROFF Marcelle

• **EXCELLENT**
IROS DU VAL DE CEZE
Prop : M. CUPISSOL Loïc
Prod : M. TALMANT Patrick

• **TRES BON**
IBUZ DE VARMAOU
Prop : M. PORTELLI Romain
Prod : M. GANDOLFO Jean-Pierre

• **TRES BON**
ITAL DU DOMAINE DU FRAMIRE
Prop : M. D'ANGELO Rinaldo
Prod : M. D'ANGELO Rinaldo

• CLASSE PUPPY MÂLE

Juge : M. GRASSET Claude

• **TRES PROMETTEUR**
I LORD DE CHAMPREVAL
Prop : M^lle M. GRASSART Nadiège / PEYRAUBE Michel
Prod : M^me COTTET-GRASSART Nadiège

• **TRES PROMETTEUR**
IWO DE CHAMPREVAL
Prop : M^lle M. GRASSART Nadiège / PEYRAUBE Michel
Prod : M^me COTTET-GRASSART Nadiège

• **TRES PROMETTEUR**
IXMENN DE CHAMPREVAL
Prop : M^lle M. GRASSART Nadiège / PEYRAUBE Michel
Prod : M^me COTTET-GRASSART Nadiège

• **ASSEZ PROMETTEUR**
IBAN DES LANDES DE PIROU
Prop : M. AUDE Rémy
Prod : M. M^me AUDE Rémy et Françoise

• CLASSE VETERAN MÂLE

Juge : M. GRASSET Claude

1^er EXCELLENT
VALDOR DE CHAMPREVAL
Prop : M^lle M. GRASSART Nadiège / PEYRAUBE Michel
Prod : M^me COTTET-GRASSART Nadiège

2^ème EXCELLENT
VULCAIN
Prop : M. FOGLIZZO Jean-Claude
Prod : M. PLASSART Serge

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES

Juge : M^me RAFFY Magali

1^er EXCELLENT
HELLA DES SORCIERES DU SANCY
Prop : M. VALETTE Jean-Philippe
Prod : M. GAY Lionel

2^ème EXCELLENT
HELINE DU CHATEAU D'AVESNES
Prop : M^me SERIS Marie-José
Prod : M. MICHEL Olivier

3^ème EXCELLENT
HAVANE BRUNE DE CHAMPREVAL
Prop : M^lle M. GRASSART Nadiège / PEYRAUBE Michel
Prod : M^me COTTET-GRASSART Nadiège

4^ème EXCELLENT
INDY
Prop : M. FERNANDES José
Prod : M. GRIMONPREZ Roger

• **EXCELLENT**
INDY DE LA MARE CROIX
Prop : M^me CLAEIJS Jeanne
Prod : M. MAILLET Jean-François

• **TRES BON**
HOT CHOCOLATE DU COMTE DE BATZ CASTELMORE
Prop : Mme LARRIEU Dominique
Prod : Mme LARRIEU Dominique

• **TRES BON**
HAPPY DE CHAMPREVAL
Prop : Mmes M. MARIE Paméla / MARCHAND Jennifer / RATTIER Eugène
Prod : Mme COTTET-GRASSART Nadiège

• CLASSE OUVERTE FEMELLES

Juge : Mme RAFFY Magali

1er EXCELLENT
HAMBRE DE CHAMPREVAL
Prop : Mlle M. GRASSART Nadiège / PEYRAUBE Michel
Prod : Mme COTTET GRASSART Nadiège

2ème EXCELLENT
ELFIE DES CHAMPS DE BLE DORE
Prop : M. BOUTIN Guillaume
Prod : M. VOLLETTE Bruno

3ème EXCELLENT
FARAH DES HAUTS DE MONTSURVEN
Prop : M. LECOUILLARD Jacques
Prod : M. LECOUILLARD Jacques

4ème EXCELLENT
GINA DE CHAMPREVAL
Prop : M. AUDIGIER Cyrille
Prod : Mme COTTET-GRASSART Nadiège

• **EXCELLENT**
GLADYS GWENAELLE DE CHAMPREVAL
Prop : Mme PAPUGA Elisabeth
Prod : Mme COTTET-GRASSART Nadiège

• **EXCELLENT**
GYNA DES GARRIGUES DU MINISTRE
Prop : M. COQUET Jean-Pierre
Prod : M. SERRANO Philippe

• **EXCELLENT**
FALEA DES GRANGES DE LA DOMBES
Prop : M. COMMERGNAT Alain
Prod : MM. Mme VESSELLA Fortunato Eric et Dominique

• **TRES BON**
FAM DES MARAIS DE SOLOGNE
Prop : M. MOLINA Philippe
Prod : M. PINARD Philippe

• **TRES BON**
DEAWOO DU MARAIS DE SAINTONGE
Prop : M. BERTRAND Lucien
Prod : Mme DALLE Geneviève

• **TRES BON**
GITANE DU CLOS DE LA VENOTERIE
Prop : M. LOUVEAU Bernard
Prod : M. LOUVEAU Bernard

• **TRES BON**
HERMINE DE LA PORTE DE BECRAY
Prop : M. LOISEAU Jacques
Prod : M. BONHOMME Jean-Gilbert

• **TRES BON**
HARMONIE DU VAL DE CEZE
Prop : M. SALASC Jacques
Prod : M. TALMANT Patrick

• **ABSENT**
HEMA DU CHATEAU D'AVESNES
Prop : M. MICHEL Olivier
Prod : M. MICHEL Olivier

• CLASSE TRAVAIL FEMELLES

Juge : Mme RAFFY Magali

1er EXCELLENT CACS
FLORE DES CHAMPS DE BLE DORE
Prop : M. VOLLETTE Bruno
Prod : M. VOLLETTE Bruno

2ème EXCELLENT RCACS
GESKA DES PLAINES DE MONTANSOU
Prop : M. DUPOND Jean-Louis
Prod : M. Mme TISSIERE Pascal / BATAILLE Christelle

3ème EXCELLENT
FERIA DES GRANGES DE LA DOMBES
Prop : M. VESSELLA Fortunato
Prod : MM. Mme VESSELLA Fortunato Eric et Dominique

4ème EXCELLENT
GITANE DES GRANDES PLAINES FLEURIES
Prop : M. Mme DESPRES Jean-Marie -
Prod : M. EGLEME Guy

• **EXCELLENT**
GUYANE DU GUE VASLIN
Prop : Mme CHAVIGNY Anne-Marie
Prod : M. Mme HASLE James / CLAVIER-HASLE Sandra

• **EXCELLENT**
HABBY DU PAS DES CABANELLES
Prop : M. MANGUINE Albert
Prod : M. MANGUINE Albert

• **EXCELLENT**
GIN DU CLOS LA BATAILLE
Prop : M. PIERRE Didier
Prod : Mme SERIS Marie-José

• **EXCELLENT**
DOLCE VITA DU DOMAINE DU FRAMIRE
Prop : M. D'ANGELO Rinaldo
Prod : M. D'ANGELO Rinaldo

• **EXCELLENT**
ELINE DE LA HAILLE AU LOUP
Prop : M. TALMANT Patrick
Prod : MM. FOUGERAT Roger et Christophe

• **TRES BON**
FARA DU CLOS DE LA BAUDELIERE
Prop : Mme BRUNET-GASTON Véronique
Prod : M. HYTIER Bruno

• **TRES BON**
HENA Z VISALKU
Prop : M. RENARD Julien
Prod : M. KRIVAN ROSTA

• **TRES BON**
ISTRIA DE SABOYA
Prop : M. GANDOLFO Jean-Pierre
Prod : M. RUBIO GALAN Carmélo

• **TRES BON**
FLORE DES HAUTS DE MONTSURVENT
Prop : M. AUDE Rémy
Prod : M. LECOUILLARD Jacques

• **TRES BON**
GELINE DU CLOS DES MORANDES
Prop : M. GAY Lionel
Prod : M. LOYER Henri

• CLASSE CHAMPION FEMELLES

Juge : M. VARRAMBIER Gilles

1er EXCELLENT
ASTA Z KEBLOUKY
Prop : M. MALARD Maurice
Prod : M. KRATUCHVIL Vaclav

2ème EXCELLENT
CARLITA DU CLOS DES MORANDES
Prop : Mme LARRIEU Dominique
Prod : M. LOYER Henri

• CLASSE JEUNE FEMELLES

Juge : M. VARRAMBIER Gilles

1er EXCELLENT Meilleur Jeune
IDOLE DE CHAMPREVAL
Prop : M. LE BARBIER Serge
Prod : Mme COTTET-GRASSART Nadiège

2ème EXCELLENT
ILOUISE DU NID AUX NOBLES
Prop : Mme CLAEIJS Jeanne
Prod : Mme BANU Manuela

3ème EXCELLENT
ISKA DE VARMAOU
Prop : M. GANDOLFO Jean-Pierre
Prod : M. GANDOLFO Jean-Pierre

• TRES BON
ILA DES CHAMPS DE BLE DORE
Prop : M. ALLEYRANGUE Gilbert
Prod : M. Mme VOLLETTE Bruno et Lydie

• TRES BON
IVOIRE DU DOMAINE DU BON MATHIS
Prop : M. GAY Lionel
Prod : M. BON Denis

• TRES BON
INES DU DOMAINE DU BON MATHIS
Prop : M. DUCHER Alain
Prod : M. BON Denis

• TRES BON
IRIS DE VARMAOU
Prop : M. CLEMENTE Michel
Prod : M. GANDOLFO Jean-Pierre

• TRES BON
IRMA
Prop : M. FOSSIER Gérard
Prod : M. FOSSIER Gérard

• TRES BON
ISIS DU CHENIL DE PAQUES A LOUP
Prop : M. FOUR Michel
Prod : M. Mme DENIS Pascal et Bernadette

• ABSENT
INDRA DE LA TRUFFIERE DE CANETTE
Prop : M. GIRAUDEAU Jacques
Prod : M. GIRAUDEAU Jacques

• ABSENT
IKA DU CHATEAU D'AVESNES
Prop : M. MICHEL Olivier
Prod : M. MICHEL Olivier

• CLASSE PUPPY FEMELLES

Juge : M. VARRAMBIER Gilles

• TRES PROMETTEUR
IDIORE DES LANDES DE PIROU
Prop : M. AUDE Rémy
Prod : M. Mme AUDE Rémy et Françoise

• Classe VETERAN FEMELLES

Juge : M. VARRAMBIER Gilles

1er EXCELLENT
AZURE DES HAUTS DE MONTSURVENT
Prop : M. LECOUILLARD Jacques
Prod : M. LECOUILLARD Jacques

2ème EXCELLENT
BEST DE CHAMPREVAL
Prop : Mlle M. GRASSART Nadiège / PEYRAUBE Michel
Prod : Mlle GRASSART Nadiège

3ème EXCELLENT
ALYSSONE DE CHAMPREVAL
Prop : M. PAPUGA Jean
Prod : Mme COTTET-GRASSART Nadiège

4ème EXCELLENT
MALOMKOZI SJELSA
Prop : Mme CLAEIJS Jeanne
Prod : M. NAGY Istvan

1ER LOT D'ELEVAGE

IOUKY ITAQUE IXMO IXMENN DE CHAMPREVAL
Prod. Mme COTTET-GRASSART Nadiège

1ER LOT DE REPRODUCTEUR

BARON DE CHAMPREVAL
Prop : Mme GRASSART Nadiège et PEYRAUBE MICHEL
Prod. Mme GRASSART Nadiège

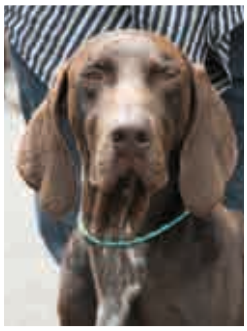

Interview de Lydie Vollette

A 28 ans, Lydie Vollette, assistante administrative, est une passionnée d'élevage. Elle remporte avec sa chienne Flore des Champs de Blé Doré, le CACS, prix qu' elle convoite depuis longtemps déjà. Réactions à chaud après sa consécration à la 36ème nationale d' élevage de Super-Besse.

Comment vous sentez-vous ? Heureuse, on peut imaginer ?

L.V. *Je suis partie ce matin en me disant que ma chienne était jolie mais que le CACS était inespéré. Elle qui est Championne International de Beauté, gagner le CACS est pour nous une consécration !*

Présentez-nous un peu votre élevage des Champs de Blé Doré, depuis combien de temps existe-t-il ?

L.V. *Mon père a eu son affixe en 1985, puis après l'élevage s' est un peu interrompu. Nous avons arrêté de produire. En 2008, nous sommes allés nous promener avec notre chienne, Bella du Moulin de l'Atlantique dans une fête de la chasse. On nous a dit de s' inscrire au TAN. Elle l'a eu et puis nous avons enchaîné les expositions canines. C'est surtout moi qui suit devenue une mordue, je m'intéresse aux lignées, etc. En 2011, mon papa et moi avons fait une association d'affixe.*

C'est une passion qui vous habite depuis votre enfance ?

L.V. *Mon papa est céréalier et éleveur. J'ai toujours été attirée par la nature, la vie à la campagne. La chienne de mon enfance, c' est Ida, sans aucun doute. S' il y en a bien une à qui il faut rendre hommage, c'est elle. On ne se quittait pas lorsque j' étais petite. Mais la passion des chiens c'est aussi faire des rencontres avec d' autres passionnés et cela permet de créer des amitiés. Cela fait vraiment partie de mon épanouissement. J'adore aussi prendre mes chiens en photo, à l' arrêt puis après les lancer sur le gibier.*

Quels sont les principes auxquels vous tenez le plus en termes d' élevage ?

L.V. *Déjà, nous ne produisons qu' une portée tous les deux ans en moyenne. Même si nous produisons peu, je pars du principe que c' est important de faire à la fois des concours de beauté et de travail. Elfie et Bella ont le TAN. Flore est Trialer et pourrait même être championne de gibier tiré à l' automne lorsqu' on la présentera en concours. Ensuite, sa fille prendra la relève. Je pense qu' au niveau concours, Flore ne peut pas aller plus loin après avoir reçu ce CACS. Même si on élève peu, on élève pour essayer d' améliorer la race. C' est pour ça que nous nous concentrons sur la beauté, le travail et le dépistage. Nous faisons aussi attention à ce que nos chiens soient équilibrés même si généralement c' est une race posée et calme.*

LE BRAQUE AU TRAVAIL

CHAMPIONNAT DU MONDE des Braques Allemands PRINTEMPS 2014

M. PASSINI Président du Kurzhaar Club Italien

Les Juges

La FRANCE avant le départ

PAYS ORGANISATEUR L'ITALIE 28 ET 29 MARS 2014

La storia du Championnat du Monde des BA vient de se terminer. Temps ensoleillé, excellente organisation et convivialité.

12 nations étaient présentes avec 43 chiens. Belgique, Croatie, **France,** Allemagne, **Montenegro,** Hollande, **Roumanie,** Serbie, **Slovaquie,** Espagne, **Ukraine** et Italie. La Russie n'étant pas venue.

Les juges : Peter Bahlke (Holl), Alexander Gapon (UE), Herbert Lemmer (All), Banjamin Merino Rodriguez (Esp), Klun Pio (Croatie), Jose Varges (F), Markovic Zoran (Serbie), Sandro Pacioni (I), Giancarlo Passini (I), Erminio Radice (I), Vincenzo Rago (I).

CHAMPION DU MONDE IND. ET PAR ÉQUIPE : L'ITALIE VICE CHAMPIONNE DU MONDE PAR ÉQUIPE.

BELGIQUE

Pradellinensis Nando M : 2EXC Prop. et cond Gianni Fascella Helia loup gris de la cour F : 1TB Prop et cond JC Delrez

CROATIE

Vox M : 2EXC P et C Ivan Stojkovski

FRANCE

Ethis des prés du Courgoulier F : 1TB P et C Alain Cammarata

ALLEMAGNE

Junus von der himmersleiter M : 3TB et 2TB Prop Ingeborg Volker Engler Cond Elena Villa

HOLLANDE

Dutch Pointing Cheerful F : 2TB

ROUMANIE

Brinka F : 2TB Prop Mariana Murarescu cond Borivoze Kostic

SERBIE

Govinco del rade savic M : 3TB P et C Rade Savic

ESPAGNE

Rioseco Azul Apache M : 1EXC Prop Renan de Tereza cond Juanma Quereda

ITALIE

Luna F : RIT prop Aroldi/ Martegani cond Stefano Aroldi Pradellinensis Pablo M : 1TB Prop Giuseppe Corrao Cond Fernando Capelli Laki M : IT Prop Salvatore Moretti Cond Roberto Scarpecci Dabo M : CQN P et C Cesare Venturelli

Photos D. Vessella

CHAMPIONNAT DU MONDE des Braques Allemands GIBIER TIRÉ 2014.

LA FRANCE VICE CHAMPIONNE DU MONDE PAR ÉQUIPE !

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DES BA S'EST DÉROULÉ EN ITALIE LES 18 ET 19 OCTOBRE 2014.
CINQ CHIENS COMPOSAIENT L'ÉQUIPE DE FRANCE :

- **Pradellinensis Brigitte ditre «Ecija»** Prop Garcia/Cond Fusillier
- **Daphnée du Domaine du Framiré** Prop D'Angelo/Cond Carbillet
- **Dark du Clos de la Luenaz** Prop/cond Carbillet
- **Diablo de l'Escalayole** Prop et cond D'Angelis
- **By : Pradellinensis Johny dit «Elvio»** Prop Garcia/cond Fusillier

L'équipe de France Vice Championne du Monde 2014

Toutes les années paires, les braques allemands ont droit à leur championnat international d'automne.

Cette année le pays organisateur était l'Italie, l'endroit choisi était la région de Léonessa dans le centre de l'Italie. Une région de montagne très accueillante, ou les sommets culminent à plus de 2000 mètres.

Les terrains des Fields se trouvaient dans une magnifique vallée verdoyante, zone agricole destinée à l'élevage qui peut ressembler par endroit et pour ceux qui connaissent à la région du Puy en Velay.

Le petit gibier de plaine est inexistant et c'est sur du gibier d'élevage, faisans et perdrix que sont déroulées les épreuves.

L'organisation était parfaite et il convient vraiment de remercier Le chef d'orchestre Giancarlo PASSINI et toute son équipe qui nous ont accueillis les bras grands ouverts.

Giancarlo PASSINI Président du Kurzhaar Club Italien

Une cérémonie de présentation des équipes sur la place de ce vieux village au pied des montagnes parfaitement réussie pour les 10 équipes présentes :

Belgique • Bulgarie • France • Hollande
Portugal • Roumanie • Serbie
Espagne • Ukraine • Italie

Le jury était composé de 6 juges italiens, 1 juge hollandais, 2 juges espagnols, 1 juge serbe et d'un juge français en la personne de Gilles Varrambier.

Les 34 chiens participants ont été répartis dans 4 batteries.

Les guides très serviables se sont assurés que personne ne se perdent dans la campagne et le concours sur les 2 journées s'est déroulé sans le moindre incident.

A noter que tous les repas midi et soir ont été pris en charge par le Kurzhaar Club Italien, ce qui dénote bien l'envie qu'ont eu nos hôtes de bien nous accueillir.

L'occasion était donc donnée à la grande famille du Braque allemand et à tous les passionnés de cette belle race de comparer leur élevage et d'échanger sur le sujet. Il est remarquable comme la barrière des langues est facilement surmontable quand on échange sur une passion commune et comme on arrive toujours à se comprendre pour parler de nos braques.

Nous avons pu observer un excellent niveau d'ensemble et force est de constater que les galops et les allures de style s'améliorent sans cesse.

Les conditions météo ont été excellentes au niveau de l'ensoleillement, mais par contre très mauvaises au niveau du vent qui a été inexistant et très changeant pendant ces deux journées.

Un épais brouillard au matin qui mettait relativement longtemps à disparaître chauffé par le soleil, pour ensuite laisser place à beaucoup d'humidité au sol sans la moindre brise.

Ceci a expliqué beaucoup d'accident de parcours et de gibier oublié.

Néanmoins, les chiens français ne s'en sont pas trop mal sorti puis que 3 d'entre eux se classent.

Diablo de l'Escalayole se classe les 2 journées avec un 1er Excellent et un 2eme Excellent.

Pradelinensis Brigitte dite Ecija se classe au 2eme Excellent le 2e jour.

Dark du Clos de la Luenaz se classe au Très bon le 2e jour également.

Mais il en fallait plus pour inquiéter l'Espagne qui avec les classements réalisés par Gretta : Cacit le 1e jour et Cacit le 2e s'octroie ainsi la victoire individuelle de ce championnat conduite par son propriétaire Paco Pena.

Le titre de Vice champion individuel revient à Jovinco del Rade Savic pour la Serbie conduit par son éleveur Rade Savic.

Au classement final, grâce à son cumul de point, l'équipe de France remporte le titre de vice championne du Monde 2014 derriere l'Espagne et devant l'Ukraine

Pour conclure et pour mettre en évidence un « dommage » de ce championnat, il est à noté l'absence dans ce genre d'épreuve des chiens du pays d'origine de nos Kurzhaar. L'Allemagne.

Ce qui nous empêche d'établir un comparatif bien important sur les morphologies et sur les qualités de chasse, car à mes yeux c'est bien ce genre d'épreuve sur gibier tiré qui se rapproche le plus de la chasse pratique.

André FUSILLIER
Dresseur professionnel et capitaine de l'équipe de France.

Une belle équipe de France solidaire et sympathique

RENCONTRES SAINT HUBERT

Championnat du Monde 26 Octobre 2014
Pieve Santo Stefano en Toscane (Italie).

Le vendredi 25 c'est la présentation des équipes, l'équipe de France est composée de 6 participants

Deux en série chasseur avec chien d'arrêt (1 en catégorie trialisant et 1 en catégorie chasseur),

Deux en série chasseresse avec chien d'arrêt 2, comme en série chasseur.

En série chasseur avec chien broussailleur 2 participants même règle qu'en série avec chien d'arrêt.

A tour de rôle chaque nation monte sur le podium pour être présenté au public avec les hymnes nationaux. Un grand moment d'émotion pour moi.

Le samedi, début du concours 17 nations représentées, 2 participants pour certaines, un seul pour d'autres.

Au total 26 participants répartis en 3 séries. Au tirage au sort je tombe dans la 3eme série, composée de 9 participants et passe en 4eme position.

J'observe le parcours de mes concurrents, les 2 premiers ont un parcours moyen sans trouver d'oiseaux. Le 3eme un suédois sera gratifié d'un excellent parcours avec 2 oiseaux prélevés, il sera d'ailleurs déclaré champion du monde lors de la remise des prix.

Arrive mon tour, je me présente au jury composé de deux juges, un norvégien et un suédois.

Le juge norvégien comprend le français, je peux donc effectuer ma présentation correctement. Puis je lance ma chienne pour 20mn de parcours. Le terrain qui m'est proposé est assez vallonné et boisé. Devant moi se présente une grande luzerne de quelques hectares bordée de ronciers et haies enclavés dans un bois.

Je décide d'attaquer dans la luzerne, au bout de 5 à 6 mn ma chienne prend une pose d'arrêt en bout de la luzerne à environ 150 m de moi, pas le temps d'arriver pour la servir qu'une perdrix décolle trop loin pour que je puisse la tirer, je continue mon parcours dans un bois clairsemé mais parfois très fourni en ronces, en fin de parcours ma chienne prendra un 2eme arrêt en bordure d'un gros roncier. Je m'avance pour la servir, j'aperçois un faisan coq, mais malgré tous mes efforts, je ne parviens pas à le faire décoller et le temps qui m'est imparti est terminé. Je terminerais 5eme de ma série et 9eme sur 26 au classement général.

Pour finir je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont permis de vivre ces moments magiques, en particulier ceux qui s'occupent de faire vivre les rencontres Saint Hubert.

Et je souhaite qu'un autre Gardois puisse un jour participer à ce championnat pour vivre ces grands moments.

Alain Cammarata

Champion de France St Hubert 2013

BRACCHI TEDESCHI INDE A MUNTAGNA CORSA *

C'est toujours un réel plaisir de participer à la semaine du Field Trial de Letia organisé chaque année depuis 20 ans par la Société Canine Corse (SCRC). Une très belle réussite encore cette année du 04 au 07 octobre avec 100 chiens par jour engagés. Parfaitement bien orchestrée par son Président Jean Dominique ROSSI, Jean Claude MIGNOT responsable de la commission chasse de la SCRC et toute l'équipe qui les entoure, cette épreuve du calendrier des Field Trial d' Automne de gibier tiré attire chaque année de plus en plus de concurrents insulaires ou venus du continent accueillis dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et conviviale.

Quatre jours de concours très techniques et très sélectifs entre 1000 et 1300 m d'altitude qui permettent aux chiens d'évoluer dans des terrains montagneux souvent très pentus, escarpés et au biotope dense et fourni en végétation de fougères ou de genêts bas très piquants.

Si pour certains, ce Field Trial peut s'apparenter à du « tourisme cynophile » en raison de ses paysages grandioses et des plages toutes proches, il n'en demeure pas moins que ce sont des journées très éprouvantes physiquement tant pour les chiens que pour les hommes qui les suivent !!!

Journées éprouvantes également pour les véhiculent qui les mènent sur les terrains de concours par une piste rocailleuse de plusieurs kilomètres à flanc de montagne !!

Cette année encore, nos Braques Allemands n'ont pas failli à leur réputation et se sont brillamment classés. On peut citer parmi les meilleurs résultats obtenus sur place :

05.10.14 **CACIT** : **HAVANNE du Pas des Cabanelles en couple.**
Propriétaire/Conducteur Jean Claude MIGNOT

RCACT : **ERA di l'Alba di Macchia en couple.** Propriétaire Patricia MALANDRI / Conducteur Alexandre CHIOCCA

06.10.14 **CACT** : **HADRIA de la Vallée du Nebbiu**
Propriétaire Florence ORSONI / Conducteur Jean François MAÎQUES

RCACIT : **LEPTIR del Rade Savic** Propriétaire Eric VESSELA / Conducteur Laurent VEYSSIERE

07.10.14 **RCACIT** : **HADRIA de la Vallée du Nebbiu**
Propriétaire Florence ORSONI/ Conducteur Jean Claude MIGNOT

Une belle occasion en prolongeant l'été de découvrir l'île de Beauté en dehors des sentiers battus !!!

Isabelle GILLES

Secretaire Générale

* *Braques Allemands dans la montagne Corse*

SPECIALE D'ESCOURCE Samedi 18 Octobre 2014

Que les landes sont belles lorsqu'elles semblent être en été avec plus de 30° dans la journée un 18 octobre.
C'est un temps pour aller à la plage, à la piscine, faire un barbecue avec des amis etc…..
Mais pour un field trial d'automne, que c'est dur ! C'est d'autant plus dur que le temps de l'année 2014 a amené beaucoup de pluie dans les landes jusqu'à la fin du mois de juillet ce qui a eu pour conséquences d'avoir des bruyères très hautes et denses.
N'ayant plus de pluie depuis plusieurs semaines, ces mêmes bruyères étaient en fleurs, et dégageaient beaucoup de poussière au passage des chiens gênant par la même le travail de nos amis.
Malgré ces conditions climatiques très défavorables, nous avions 45 chiens inscrits lors de cette spéciale répartis dans un concours de couple et 3 solos sur les terrains de la commune de ONESSE.
Le concours de couple était jugé par messieurs TESTA et BARASSO qui ont attribué un 1er Exc. A E'Adam des Granges de la Dombes, conducteur Luciano BOUCHER .
Le solo 1 était jugé par monsieur SICRE qui a attribué un 1er Exc. Avec CACT à GARY z Visalku, conducteur Francis MAUDET.
Le solo 2 était jugé par madame RAFFY qui a attribué un 1er Exc. Avec CACT à Elthon 1 des Garrigues du Ministre, conducteur André BERTRAN.
Le solo 3 était jugé par monsieur MEUNIER qui a attribué un 1er Exc. Avec CACT à Hadria de la Vallée du Nebbiu, conducteur Jean-Claude MIGNOT.
Le barrage de la journée a été jugé par messieurs dames RAFFY, TESTA et SICRE.
Malheureusement, le jury n'a pu décerner le CACIT attribué à cette spéciale de race, les chiens ne se livrant pas comme d'ordinaire lors d'un barrage.
Il faut également retenir de cette journée, le nombre important d'adhérents venus présenter leurs chiens en amateur ainsi que pour partager convivialement le casse-croute de l'amitié offert par le club le midi.
Cela a permis pour certains de faire connaissance, pour d'autres d'engager des échanges de qualité entre amateurs et avec nos amis juges.
Les vainqueurs eux, ont pu apprécier la qualité et l'originalité des trophées reçus, ce qui change des coupes traditionnelles.
Je tiens à remercier par la présente notre ami Jean-Guy DUCOM qui est le Chef d'orchestre avec son équipe des concours de ESCOURCE et HERM sans qui cette spéciale ne pourrait avoir lieu ainsi que le Président de la société de chasse de ONESSE qui a mis à notre disposition les terrains avec des guides charmant qui ont participé au bon déroulement du concours dans la bonne humeur malgré les aléas d'une journée pendant laquelle se déroule un certain nombre de spéciales de races.
Espérons que ces épreuves puissent durer encore longtemps malgré des problèmes inhérents au monde de la chasse.
Félicitations et remerciements aux juges présents, aux propriétaires, aux conducteurs pour leur présence et l'esprit sportif qui a prévalu lors de cette journée, et à l'année prochaine. Adishats !

GUIGNARD Henry-David
Correspondant

RESULTATS ESCOURCE

COUPLE - JUGES : ROCH BARASSO, MARIO TESTA
1EXC E'ADAM DES GRANGES DE LA DOMBES BR.AL. M 250269602749040 FORTUNATO & VESSELLA BOUCHER LUCIANO
2EXC GRAZIA DU VAL DE CEZE BR.AL. F 250269604416672 JEAN-JACQUES COURBET DEMETRE HERVE
3EXC GIULETTA DES GRANGES DE LA DOMBES BR.AL. F 250269604437249 LUCIANO BOUCHER BOUCHER LUCIANO

SOLO 1 - JUGE : MICHEL SICRE
CACT GARY Z VISALKU BR.AL. M 250268711008976 MAURICE MALARD MAUDET FRANCIS
RCACT HUGO BOSS DU VAL DE CEZE BR.AL. M 250269604675415 JEAN-JACQUES COURBET DEMETRE HERVE

SOLO 2 - JUGE : MAGALI RAFFY
CACT ELTON I DES GARRIGUES DU MINISTRE BR.AL. M 2GMR640 JEAN-FRANCOI CROUZIN BERTRAND ANDRE
2EXC HAMBRE DE CHAMPREVAL BR.AL. F 2GYL060 NADIEGE COTTET GRASS MERLE DES IS ANTONY
3EXC FIRST DE CHAMPREVAL BR.AL. F 2GRY198 JENNIFER RATTIER MERLE DES IS ANTONY
4EXC GOOGLE BR.AL. M 250269500422571 GERARD NOAILLES BISCAY CLAUDE

SOLO 3 - JUGE : LIONEL MEUNIER
CACT HADRIA DE LA VALLEE DU NEBBIU BR.AL. F 250268710379372 FLORENCE ORSONI MIGNOT JEAN CLAUDE
2EXC HIRWINE DU VAL DE PEYRAS BR.AL. F 2HBF050 HENRY-DAVID GUIGNARD GUIGNARD HENRY-DAVID
3EXC GEWURZ DU GUE VASLIN BR.AL. F 250269604531139 JACKY BENATIER BOUCHER LUCIANO
4TB GLAMOUR DU DOMAINE DU FRAMIRE BR.AL. F 2GXU059 HENRY-DAVID GUIGNARD GUIGNARD HENRY-DAVID
TB FA DU VALLON DE BEAUDINI BR.AL. F 2GTC848 ROBERT VERDIER VERDIER ROBERT

B.I.C.P. DE ANROSEY 27 ET 28 SEPTEMBRE 2014

Il est important de le préciser : 25 chiens inscrits chaque jour pour ces 2 journées « en ouvert » organisées pour la première par le CFBA et par le Club Allemand de la Sarre pour la seconde . Le CACIT étant mis en jeu les 2 jours.
Nous devons cette belle réussite à nos amis Angélique et Roger Aeberhard qui ont encore une fois œuvré pour que ces 2 journées restent un excellent souvenir.
Le jury international composé de P.Centen (Allemagne), B.Bridel (Suisse), W.Casper (Allemagne) et moi-même pour la France, a fait de son mieux pour examiner les chiens .
Toutes les conditions avaient été réunies : un superbe plan d'eau convenant parfaitement à la traque du canard, à terre des colzas à hauteur idéale et des faisans correctement posés ont contribué à ce succès.
Ajoutons à cela une excellente ambiance et convivialité certainement dues au beau temps et aux repas de midi et du soir pris en commun entre juges et amateurs d'épreuves polyvalentes.
Merci encore à Angélique et Roger Aeberhard.

José Vargas
Président Commission Travail.

Les résultats du 1er jour Enjie de FRESNEL 2e cat 28/32 à R. Sautot
Le 2eme jour CACIT : **Eyder du Pied du Mont** à J. Vargas / RCACIT **Garry du Mont des Epinettes** à F. Rosnoblet / **Elsa de Fresnel** 1er cat 31/32 à R. Sautot / **Enjie de Fresnel** 3e cat 26/32 à R. Sautot

TRIBUNE LIBRE : HERVÉ DEMETRE, DRESSEUR PROFESSIONNEL

Betteraves ? bois ? quel est le biotope idéal de sélection d'automne ?

Les betteraves à sucre, culture emblématique, reste le seul couvert de plaine ou peuvent êtres utilisés, à la chasse, nos chiens d'arrêt dans le nord de la France. Ce sont, pour ceux qui l'ignorent, de vastes étendues feuillues, de plusieurs dizaines d'hectares dans lesquelles on lâche des faisans. Cette catégorie de concours, pour obtenir la récompense suprême, nécessite, contrairement au bois, des chiens de printemps. Une quête ample est nécessaire, régulière, bien à plat, sans lacet en dedans qui dégradent l'harmonie du parcours, et tout se voit !!!!

Pour accéder au CAC les points doivent être assortis de belles remontées d'émanations, preuves de la puissance olfactives. Les sagesses sont plus difficiles à maintenir, puisque rien n'empêche le chien de voir tomber l'oiseau. En couple, les chiens qui ne patronnent pas ont de grosses difficultés à se classer, alors que, dans le bois, certains peuvent faire toute une saison sans avoir à patronner.

Toutefois, il faut nuancer et considérer deux catégories de terrain. Les sous-bois propres qui permettent de voir et apprécier les qualités du chien, et les terrains très fournis, durs, ne mettant en évidence que le courage, qui n'en demeure pas moins une qualité importante pour l'élevage. Dans les terrains très fournis les quêtes désordonnées suivies à la cloche ne sont pas toujours déterminantes, les remontées d'émanations ne se voient que très rarement et les sagesses à l'envol des oiseaux, masqués par la végétation, peuvent être quelquefois plus faciles à obtenir. Pour les allures, les betteraves permettent d'apprécier les galops et les ports de têtes, bien qu'une végétation haute puisse quelquefois améliorer ces derniers.

Souvent décriées notamment par les présentateurs du midi, les betteraves devraient être, à mon sens, un biotope majeur de sélection de nos chiens d'arrêt, en automne. Sans jeter l'anathème sur les concours au bois qui nécessitent, de la passion, de l'endurance et, pour accéder au CAC une grande avidité, je crois sincèrement qu'un championnat de travail de gibier tiré devrait se faire obligatoirement dans plusieurs biotopes, afin de sélectionner les grandes qualités de nos géniteurs à quatre pattes.

Si ces considérations n'ont pas attiré l'attention des dirigeants de la cynophilie, seuls les chiens qui gagnent au printemps et en automne, betteraves et bois, devraient retenir l'intérêt de nos éleveurs.

Les grands chiens se sortent avec panache de toutes les situations, c'est une évidence, mais je pense qu'il est plus facile d'obtenir le championnat d'automne d'un chien aux qualités moyennes, dans le bois, que dans les betteraves.

Hervé Demêtre

(Dép. 30)

Hervé et DIOR du Val de Cèze
Prop. P. Talmant

VICKY du Pas des Cabannelles et CHANEL du Clos des Morandes
Prop. Ch. et A. Manguine

TRIBUNE LIBRE : JEAN JACQUES MARTEL, CONDUCTEUR AMATEUR

Chers amis, nos betteraves le valent bien !

Depuis plus de vingt ans je voulais m'intéresser aux fields et c'est chose faite depuis quelques années… Très gâté par mes deux premiers chiens de concours et satisfait au-delà de mes espérances, permettez-moi de vous faire part de mon humble avis face aux réserves injustes opposées ici ou là à nos belles épreuves de travail dans les betteraves.

Bien sûr les puristes nous diront que le style est plus appréciable sur le tapis vert d'avril, que le gibier naturel est plus sélectif, que la compétition de printemps est plus élitiste et sportive, que la sélection de nos géniteurs requiert l'excellence et que le résultat des concours de gibiers tirés est plus aléatoire… tant par la qualité des oiseaux posés que par la qualité du tireur...

Lorsque j'étais un jeune chasseur, adhérent d'une société communale je me souviens qu'il n'y avait rien de plus prisé que de « réserver son champ de betteraves » quitte à être présent avant l'heure l'arme aux pieds pour ne pas se le faire chiper ! Quel bonheur de l'arpenter dans tous les sens, quel plaisir de voir un lièvre se dérober discrètement dans votre dos, quel spectacle de voir son chien « planté » au centre de cette mer verte, quelle école de voir Médor retrouver ce perdreau ou ce faisan désailé que vous aviez piètrement tiré…

Bref les betteraves sont un lieu de chasse incontournable de la chasse de plaine, et notre nemrod du dimanche matin a finalement plus de chance de tuer un perdreau « à betteraves » que dans un blé de printemps au mois d'octobre, un biotope exigeant et éprouvant tant à deux pattes qu'à quatre pattes !

Nos betteraves sont un passage obligé et si nous voulons que nos chiens de sport soient aussi des chiens de chasse nous devrions alors mieux considérer ces concours et accepter la loi de la chasse.

Bien sûr le faisan piéteur, le faisan mouillé et le tireur maladroit peuvent ruiner votre journée… et alors ? C'est aussi la chasse… c'est aussi le sport…

C'est aussi une chance, pour les débutants de s'initier plus facilement aux épreuves de travail et de limiter le découragement de certaines épreuves de printemps, pour les organisateurs de faciliter la mise en place d'épreuves plus locales, pour les spectateurs de pouvoir apprécier un peu plus le spectacle offert (ce qui est assez rare).

Vous l'avez bien compris mon propos n'est pas d'opposer les épreuves et les biotopes mais de les mettre en valeur, dans l'intérêt de la chasse, du sport et surtout de nos chiens !

Enfin malgré une prestigieuse sélection mondiale de printemps je ne peux m'empêcher de raconter mon plus beau souvenir en field lorsqu'au milieu d'un champ de betteraves de 15 ha, mon champion, qui venait de démarrer son parcours de couple, m'évente à plus de 200 m au bout de son premier lacet et vient me rejoindre pour me faire une sacrée fête alors que je m'étais soigneusement caché… au grand désespoir de son présentateur et de son concurrent décontenancé ! Cela a été un moment très émouvant dont je me rappellerai certainement au moment de son dernier soupir.

Jean Jacques Martel

(Dép. 59)

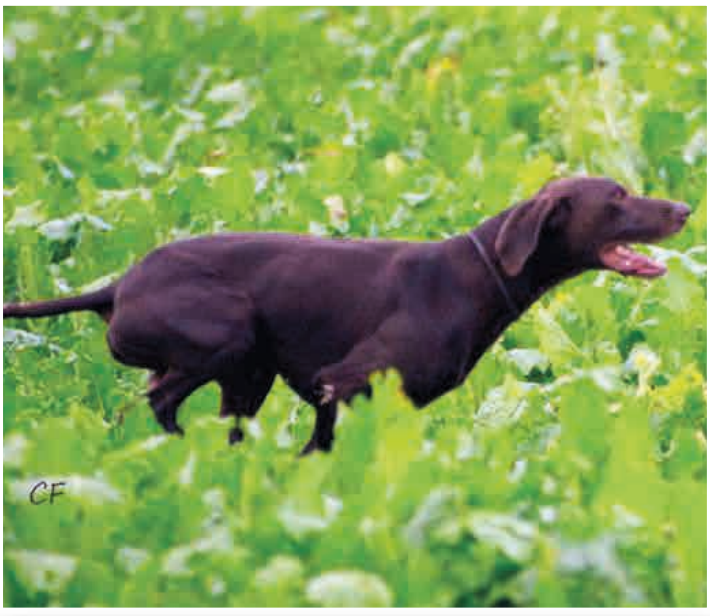

Epson du Côteau de Saveton
Prop JJ Martel

Excel et Gamin de la Porte de Becray
Prop. JG Bonhomme

Tests d'Aptitudes Naturelles - TAN

TAN DE MARTIGNAS (33)

14 juin 2014 - Chasse de Rallye de Souges
Voilà journée terminée !!!

Je tenais à remercier tous les participants, autant Braque Allemand que les autres races, les examinateurs et juge, notre photographe... officielle, les responsable de la chasse, Mr Leymarie pour son excellent vin offert, car sans eux la journée n'aurait pas été aussi réussie.

Une ambiance très conviviale, avec beaucoup d'échanges inter-races, des prêts de colliers-grelots pour ceux qui n'en n'avaient pas, des prêts de révolver pour le juge qui était à court de cartouches, des concurrents qui spontanément se sont proposés pour être poseur, bref tout ça dans la bonne humeur. Il faisait très très chaud, mais il n'y a eu que 3 chiens qui n'ont pas obtenu le TAN. La tombola a été bien réussie je pense et tout le monde est reparti avec un lot.

A l'année prochaine si nous refaisons le TAN.

Nadiège Grassart

TAN DE GILLY/LOIRE (71)

28 juin 2014

La météo présageait de gros orages sur la Saône et Loire en cette journée du 28 Juin, c'est sous une pluie battante que nous sommes arrivés au lieu de rendez-vous.

A 8h le secrétariat ouvre ses portes sous la baguette (Stylo) de Chantal GIRAUDEAU avec la rigueur que nous lui connaissons.

Le temps de prendre quelques inscriptions sur le poteau la pluie a cessé de tomber.

Nous avons eu la chance de trouver à la dernière minute une juge Italienne multi-races Mme Alexandra Gaggero qui a bien voulu nous confirmer nos B-A, le confirmateur prévu a eu un empêchement de dernière minute.

Pour juger le TAN, Maly TARAVEL a répondu présent à mon invitation, et je la remercie infiniment. Cinq chiens à examiner, tous ont été admis avec un très bon niveau.

Pour le Field d'initiation et le rapport à l'eau, le juge SCC, Guy TEMPETE a jugé nos 15 chiens et a commenté avec précision les parcours de chacun.

Calin de la Truffière de Canette sortira vainqueur de l'épreuve et nous fera plus tard, lors du rapport à l'eau, une démonstration de ces qualités de retrievers et de sauveteur.

Un repas préparé par la patronne des lieux Mme VASSENET, nous a régalé les papilles, et une ambiance conviviale a régnée toute au long de cette journée, des amis Bretonniers m'ont fait le plaisir de se joindre à nous.

Une très agréable journée.

Jean-Pierre Gandolfo

TAN DE CAPENDU (11)

05 juillet 2014

On ne change pas une équipe qui gagne.

Un petit plus cette année : le nettoyage ce printemps des terrains en friche afin d'éliminer ces herbes hautes et sèches brûlées par le soleil de l'été 2013.

Le millésime 2014 a été un grand cru puisque 24 braques allemands, examinés par Mrs. Michel Sicre, Jean Subra assistés de Jacques Giraudeau et Rino, nous ont fait l'honneur d'officier sur nos terres avec 19 reçus et je les en félicite.

Ils avaient été préalablement préparés, soit par leurs propriétaires eux-mêmes, soit après débourrage, présentés par leur dresseur.

Et pour y arriver, j'avais pris soin, plusieurs mois auparavant, de rappeler aux propriétaires qu'il était très important, afin d'éviter une déconvenue et un déplacement inutile, de bien connaître le règlement du Tan fourni en même temps que l'engagement et bien précisé que tout entraînement préparatoire sur oiseaux ne pouvait être que bénéfique et cela a porté ses fruits.

Cependant, une exception, un braque allemand de 12 mois, venu uniquement pour la confirmation et qui avait été engagé par ses propriétaires juste pour le plaisir de le voir s'exprimer sur le terrain, a non seulement réussi le Tan, mais en plus a participé au barrage et a terminé en beauté en effectuant le meilleur rapport à l'eau, comme quoi !!!

Le barrage traditionnel sur le stade municipal comprenant les prestations de plusieurs braques allemands départagés sur leur allure, a désigné deux jeunes, Ines et Ice, frère et sœur de la portée de Darius des Granges de la Dombes et de Baila Morena.

Avant le convivial apéritif et sous l'ombre des platanes, les résultats ont été proclamés par nos trois examinateurs ainsi que la remise des récompenses.

L'oscar du plus jeune reçu a été décerné à Iko du Domaine du Framiré, tout juste 6 mois.

Jean Subra a confirmé une quinzaine de chiens avant la pause repas.

La nouvelle boutique d'Isabelle Gilles a connu l'effervescence.

L'après-midi était consacré à la détente et au rafraîchissement des participants au lac de Capendu pour le rapport à l'eau qui a eu, une fois de plus, un énorme succès.

Cette journée, rappelons-le, ne serait pas possible sans une organisation rigoureuse, l'aide active de l'Acca de Capendu, les infrastructures de la Mairie de Capendu, le Conseil Général de l'Aude et la Maison de la Région, qui, grâce à leurs dotations, permettent d'offrir à chaque participant un sac cadeau.

Voilà, pensons maintenant à la nouvelle saison de chasse.

Fabienne D'Angelo

TAN DE SEPTFOND (82)

Les Alliguières le 05 juillet 2014

Comme me le dit d'entrée le jovial président de la Canine du Tarn-et-Garonne, notre ancien membre Etienne GOULARD

« Enfin vous venez nous voir, depuis le temps que le CFBA ne répondait pas à nos invitations ! »

C'est chose faite, Président, grâce à Michel CLEMENTE et tous ses amis, forts nombreux pour l'aider sur le territoire de cette ACCA qui gère apparemment de façon fort dynamique ce magnifique bocage de causse.

Un sympathique casse-croûte matinal, bien

approvisionné en charcuteries locales, excellent Cantal doux, café chaud, et tout ce qu'il faut avec, nous accueille dès la descente de voiture.

Tout le monde n'est pas encore arrivé, l'occasion de confirmer une bonne demi-douzaine de jeunes Braques locaux, en partageant un petit coin de la table de secrétariat avec les collègues du Club de l'Epagneul Breton.

Dix Braques Allemands au TAN, un lot somme toute très classique de chiens aux préparations variées, depuis le chien presque prêt pour les Fields juste rentré de chez son dresseur, jusqu'au chien brut de décoffrage qui n'a chassé qu'un peu en fin de saison et n'a rien fait depuis …

Sacré Test d'Aptitudes Naturelles qui demande quand même, malgré son nom, que le chien soit au moins familier avec l'odeur du gibier cherché (ici des perdreaux gris quasiment maillés à l'excellent coup d'aile), et avec les bases de son futur métier de chien de chasse.

Malgré le petit vent très changeant, 8 chiens décrocheront leur sésame, prouvant leur passion de chasse, avec des nez et des arrêts variés mais solides, et une totale confiance au coup de feu.

C'est au repas de midi, dans la superbe salle communale donnée aux chasseurs locaux et aménagée par eux, que le dynamisme de cette équipe nous a bluffé : les Présidents de la Fédération de Chasseurs, de la Canine, tous les membres de l'ACCA, avec une équipe de dames totalement impliquées, parmi lesquelles Cécile IORDANOFF bien connue des abonnés de Seasons.

On a parlé actions en faveur du maintien prolongé ou même hivernal des chaumes, comptage de Cailles des blés, concours amateurs sur ces mêmes cailles sauvages, sur bécasse plus tard en saison, de quoi mettre en confiance le chasseur de base avec un bon chien d'arrêt, et peut être le tenter pour une possible carrière de Field, en tout cas le convaincre qu'un chien de bon niveau n'est pas un extra-terrestre inutilisable à la chasse.

Un grand moment de communion du chien et de la chasse, une ambiance fantastique, bref un vrai plaisir, merci Michel, c'est à refaire. D'ici l'année prochaine, on ajustera les dates pour ne pas doublonner avec Capendu, et puis, sait on jamais, le président Goulard sera à nouveau membre du CFBA.

Gérard Wolters

TAN À ARTIGUES (83)

06 juillet 2014

Ce dimanche 6 juillet une belle journée se profile, le soleil pointe son nez quand nous arrivons à Artigues. Beau territoire, fait de garrigue, de plaine et de bois qui se prête admirablement à cet examen, j'y retournerai volontiers en fin d'année titiller la dame au long bec.

Pendant que chacun déguste le café offert, Mathias Pons chef d'orchestre de cette journée installe la boutique, Marie-Christine comme d'habitude assure le secrétariat.

Un vent léger et continu va permettre une mise en présence à dix braques plus ou moins préparés qui vont nous montrer ce dont ils sont capables, tous ont eu droit à deux passages.

Venu confirmer comme à l'accoutumé Jean-Claude Emery c'est fait le plaisir de juger les parcours, ainsi que le Field et moi de réviser mes classiques en sa compagnie.

Huit chiens ont réussi le Tan, ils nous ont montré de belles choses, (installation sur le terrain, prise d'émanation, arrêt) quelques départs sous l'aile avec rapports mais pas de dents dures les oiseaux sont repartis. Les trois autres seront représentés, ils n'ont pas démérité, un manque de maturité et de préparation se faisant sentir.

De belles prestations au Field–entrainement, ou nous avons suggéré à Monsieur Teissere avec son mâle Harry du pas des Cabanelles de tenter une expérience plus poussée (bon sang ne saurait mentir) Dany Bonnella était là avec lquem son nouveau Weimar ainsi que Holly la bretonne de J. Beloskar en démonstration, Figaro a J-C Emeri, Habby et Harlem du pas des Cabanelles ainsi qu'Hiris du Défend du Cabasson étaient en représentation.

Paule et Robert Pourcel nous ont accueillis gracieusement sur leur propriété, ils ont relevé un défi. Le traiteur nous ayant fait faux bond, ils nous ont concocté un repas copieux, nous rappelant qu'ils n'avaient pas perdu la main dans le métier de bouche, de plus le rosé de Provence bien frais était à la hauteur !Pendant la dégustation des iles flottantes maison, a eu lieu la remise des prix dans la convivialité, le limoncello de Menton y contribuant sans doute, c'est dans une parfaite ambiance que sept nouveaux adhérents ont rejoint le club en souhaitant reconduire ce type de rencontre .

Mathias nous a promis d'organiser deux journées chasse spéciales BA au Domaine de la Villone en Janvier et février comme d'habitude. Mais surtout ne pas oublier les ICVO Bécasses à Bormes les Mimosas, les 8, 9,10 janviers, les bonnes occasions de se revoir ne manque pas……

Le trio vous remercie, et vous dit à l'an prochain **Christine et Albert Manguine - Mathias Pons.**

TAN LA POITEVINIERE - FLEURE - (86)

30 août 2014

Pour la 6ème édition, j'avais décidé d'organiser le TAN dans le département de la VIENNE, faisant partie de ma région POITOU-CHARENTES.

Certes, quelques difficultés de logistique par l'éloignement , mais quel plaisir d'être dans une magnifique chasse privée de 450 hectares, et qui en plus nous est offerte gracieusement avec toutes ses structures, salle, bar, cuisine complète, et un plan d'eau d'un hectare pour le rapport à l'eau.

Les terrains, bien enherbés sont prêts pour l'ouverture imminente de la chasse.

Nous étions donc fin prêts en ce 30Août, avec 42 engagements composés de 18 candidats au TAN , 15 chiens en Field d'initiation et 9 pour un entrainement au rapport à l'eau. Pour animer cette journée : Claude GRASSET, Gérard WOLTERS, Jean-Pierre GANDOLFO et Michel CROISE.

Une journée avec un temps magnifique, des concurrents arrivés de toute la région qui ont été accueillis avec le café, croissants et casse-croûte. Après ce petit acompte, la pression monte. A 8h30, je souhaite la bienvenue à tous , présentation des terrains avec les examinateurs et juges qui vont œuvrer pour cette journée, et c'est le départ.

Les coups de pistolet retentissent de part et d'autre sur les terrains . Pour la majorité le plaisir sera grand, seulement 4 ajournés au total, cela nous fait 78% de réussite, excellent et habituel résultat bien qu'il y ait eu beaucoup de très jeunes chiens.

Nous rentrons pour déjeuner vers 13 h.
IL fait chaud, les échanges vont bon train autour d'un verre, dans une excellente ambiance. Le petit déjeuner étant déjà bien loin, 62 convives prennent place, avec au menu : une salade de gésiers suivie d'un délicieux couscous, remettant bien en place les estomacs.

J'anime ce repas, tout d'abord en remerciant Mrs VERGNIAU les propriétaires de ce magnifique territoire, puis toutes les personnes qui ont travaillé pour la réussite de cette journée.

La FEDERATION DES CHASSEURS de la VIENNE ainsi que le CONSEIL GENERAL, très heureux d'avoir été sollicités, nous avaient accordé une très forte participation.

Nos partenaires publicitaires aussi ont été particulièrement généreux, nous permettant d'avoir une énorme tombola.
Les participants au TAN remercient le CFBA pour les trophées offerts, que j'avais personnalisés à la date .
Les marques d'aliments - PROPLAN, ROYAL CANIN, NUTRIMO et LES ALIMENTS CANINS DE LA VALLEE NOIRE, ont eux aussi largement répondu à nos attentes.
En tout plus de 50 annonceurs sont présents sur notre catalogue. Je ne peux que m'en réjouir et être confiant pour l'avenir.

On a constaté une petite réticence sur la vente de la boutique CFBA , les prix nous ont été demandés, mais sans suite.
18 chiens ont été confirmés, sans aucun rejet.

15 chiens en Field d'initiation (13 Braques Allemands et 2 Setters Anglais) ont été jugés par Mrs GANDOLFO et CROISE et ont permis à chacun de voir les capacités de son chien. .
Dans notre programme, il y avait aussi un entraînement au rapport en eau profonde, jugé par Mrs GANDOLFO & CROISE.
L'ensemble des chiens venus se sont bien baignés. Pour certains c'était le premier grand bain, pour d'autres la réussite à l'épreuve officielle est à prévoir.

Bien évidemment, tous ont été récompensés. Tous les concurrents de chaque épreuve sont partis les mains pleines de cadeaux, heureux d'avoir, avec et grâce à leur chien, passés une bonne journée.

Je ne peux que remercier très chaleureusement toute mon équipe pour les travaux sérieux accomplis pour cette journée, ainsi que CHANTAL, qui, comme à l'accoutumée, a géré toute la logistique, et nos juges pour leur commentaire des résultats.

Cette journée bien remplie s'est terminé le soir autour d'un repas avec l'ensemble des bénévoles, dans la détente, et je donc vous dis, dans la mesure du possible : à l'année prochaine !

Jacques Giraudeau

TAN HAVELUY (59)

le 6 septembre 2014
Les années passent et se ressemblent ! Une petite différence peut être ce coup-ci : Pas de soleil ! Étonnant après le bel été que nous venons de passer... Mais pas de pluie non plus. Un temps couvert sec et tempéré, en résumé : des conditions idéales pour passer son Test d'aptitudes naturelles sereinement.

Pas moins de 25 chiens ont participé à l'épreuve, 22 chiens de reçus ! A en croire les dires de nos deux experts préférés : le cru 2014 était de bonne facture. Nous avons découvert de beaux spécimens très chasseurs avec pour certains de magnifiques remontés d'émanation à vous donner le frisson !
Ça laisse présager des jours heureux...
Braderie de Lille oblige, une moules frites clôtura la matinée.
La réussite de ce TAN est le fruit du travail de bénévoles motivés et passionnés.

Nous tenons à remercier sincèrement nos deux examinateurs, Gilles Tournier et Jean-Gilbert Bonhomme et nos deux poseurs Stéphane Michaux et Jean-Claude Vandal.

Rendez-vous l'année prochaine aux alentours du 1er weekend de septembre.

Sébastien Gosse et David Delannoy.

TAN DU GARD (30)

le 7 septembre 2014
En ce dimanche matin du 07 septembre 2014, VERFEUIL un petit village gardois renommé pour y trouver calme et tranquillité, accueillait la 2ère édition du TAN du Gard, une journée comme chacun sait tout particulièrement dédiée aux jeunes chiens et à leur maître, tous aussi avides de montrer la précocité de leur compagnon que d'entendre les premières appréciations que va leur délivrer le juge !

Cette journée était co-organisée par la Chasse Communale « La Perdrix » de VERFEUIL et bien entendu par notre cher CFBA.
Deux types d'épreuves étaient à l'ordre du jour, un TAN et un Field-Trial d'Initiation, de quoi répondre à un assez large panel de chiens dans la mesure où leur niveau d'aptitudes peut davantage s'étendre et par le fait que le Field d'Initiation est ouvert à toutes les races de chien d'arrêt.

Le biotope de la petite plaine de VERFEUIL, est principalement constitué d'une alternance de céréales, de luzernes et de friches, que demander de mieux ce matin là ?

Le jury était constitué par Magalie RAFFY qui a eu en charge le Field-Trial d'initiation, notre Président Robert CHEVALIER et Jacques FRANCA qui à eux deux, ont assuré les examens TAN.

Du coté de l'organisation, Georgy WILLAIM le Président de la Chasse Communale a assuré l'interface locale, Sylvain LAIR et moi même avons donc pris en charge le reste des petits soucis. Nous nous en serions certes moins bien tirés si nos épouses n'étaient pas venues à notre rescousse le jour J, notamment pour toute la logistique des repas et du service !
La journée a donc démarré en accueillant les participants autour d'un café sympa, le temps d'attendre les derniers arrivants et que notre chère Véto assure tous ses contrôles. 17 jeunes Braques se sont présentés à l'examen du TAN et 11 s'aventurèrent au Field d'initiation. Dès l'appel des participants effectué, tout le monde se dirigea vers son terrain en suivant le juge.
Notons que Fabien MICHEL notre collègue Alésien a aussi fait le déplacement pour nous assister dans la pose des perdrix.
Ce matin là, le temps fut au beau fixe, même trop à mon avis, on aurait bien apprécié notamment un peu plus d'air ! Quoi qu'il en soit les chiens ont su tirer leur

épingle du jeu, et bilan final : 14 chiens ont été admis à l'examen du TAN, et 5 chiens sortirent du Field d'initiation avec les honneurs.

Dans le TAN examiné par Robert CHEVALIER, 2 chiens se sont fait remarquer :

HELLA des Garrigues du Ministre appartenant à Gil AUBERT et IONA des Garrigues du Ministre appartenant à Olivier HESPEL (07)
Dans le TAN examiné par Jacques FRANCA, les deux élus au même titre ont été :

IA-ORANA du Val de Cèze appartenant à François TURK (83) et IPSO du Val de Cèze appartenant à Jean Luc REYNES (12).
Dans le Field d'initiation, Magalie RAFFY accorde comme elle dit :

Un niveau « **** » aux 2 sujets suivants : FENIX du Val de Cèze à Sylvain LAIR (30) et à IOS de la Mare Croix à Gil AUBERT.

Un niveau « *** » aux 3 sujets suivants : FLAC du Val de Cèze à André VIDAL (83), IPSO du Val de Cèze appartenant à Jean Luc REYNES et HELLA des Garrigues du Ministre appartenant à Gil AUBERT.

L'organisation offrait à midi l'apéritif où bien entendu les discussions et les anecdotes allaient bon train. Notre Président prit la parole comme de coutume et rendit notamment hommage à un de nos adhérents André VIDAL qui à plus de 80 ans s'est déplacé depuis le Var et qui de plus a honorablement conduit son Flac en Field d'initiation ! De ce temps nos amis Fabrice et Delphine ont cuisiné devant nous une paella qui a vite éveillé nos papilles! Une table fut dressée dans la superbe salle des fêtes climatisée du village et la journée se boucla ainsi, à table dans la bonne humeur et l'amitié.
Un point sur les journées d'entrainement que nous avons proposé certains samedis matin en préalable du TAN :

La formule a l'air de vraiment plaire et on remarque d'ailleurs un maximum de participants. Du coté conducteur, le ressenti est que ces moments paraissent très riches d'enseignement, par contre du coté organisation, la logistique étant quand même lourde, on réfléchira à revoir un peu la formule afin de solliciter un peu plus d'adhésions au CFBA, qui serait quand même la moindre des choses. Le retour d'expérience des entrainements est néanmoins très positif !

Patrick Talmant

TAN DE SAINT-GEORGES-SUR-CHER (41)

LE 7 septembre 2014

Le TAN de SAINT-GEORGES-SUR-CHER s'est déroulé sous le signe de la convivialité et la bonne humeur avec un temps d'été.
32 chiens engagés, seulement 4 personnes pour faire le travail: confirmations - examiner deux concours - le secrétariat - la boutique et moi un peu partout.

Je remercie chaleureusement

Philippe PINARD qui a fait engager 12 chiens et a amené du beau gibier « colins et cailles »

Mon ami Jean ARCHAMBAULT qui a confirmé, à lui seul, les chiens et examiné le concours n°1
Assisté de Claude CHAVIGNY qui a fait son assessorat d'examinateur de TAN avec un juge JEAN.
Avant de débuter les concours, une très belle démonstration a été faite par Claude CHAVIGNY avec sa chienne GUYANE, c'était parfait.
J'ai moi-même examiné le concours n° 2 avec Philippe DUFOIX qui a posé le gibier, il est propriétaire d'un Braque allemand et membre du CFBA.
Anne-Marie CHAVIGNY a fait les catalogues, tenu le secrétariat et la boutique.
Pour clôturer la journée, nous avons fait un beau barrage, le vainqueur est HUGO propriétaire Guillaume BONHOURS - le deuxième est IOX DE LA MARE CROIX propriétaire et conducteur Max MONVILLE qui a eu la sportivité de faire passer le TAN à son chien chez moi, bravo MAX - le troisième ISIS DU COTEAU DE SAVETON propriétaire Philippe WARGNIER et le quatrième IRON propriétaire Jean-Louis LAPLUME.
Tous les chiens ont été confirmés et se sont, dans l'ensemble, très bien comportés sur le terrain. Les chiens qui n'ont pas eu leur TAN étaient trop verts, ils reviendront l'an prochain. Les concours se sont déroulés sur des chaumes et des prés fauchés. Le fléchage et les repas ont été assurés par nos amis Gilda et François GARANNE.

J'ai offert les coupes et plaques de chenil et le CFBA les trophées et les diplômes « quatre cadeaux » pour les chiens ayant obtenu le TAN.

Toujours la même rigueur dans ma gestion, me donne un bilan très positif.

James Edgard Hasle

TAN QUATREMARE (27)

le 13 septembre 2014

Ce samedi 13 septembre 2014, une belle journée ensoleillée nous accompagna pour ce deuxième TAN organisé dans les plaines sucrières EUROISE. Onze concurrents se sont engagés pour braver nos champs de betteraves chers à notre biotope. La particularité de cette année, est la hauteur excepionnelle du feuillage de ces bettes, malheureusement ce contexe a été pénible à nos chers compagnons.
Nous avons commencé notre journée par notre traditionnel café de bienvenue, pendant ce temps Jean François MAILLET procédait à la séance de confirmation de 5 chiens.
Les betteraves particulièrement difficiles cette année et la présentation de chien un peu jeune et pas suffisamment aguerri à ce biotope, on fait que les réussites à ce TAN sont en retrait par rapport à la moyenne, généralement constatée pour cette épreuve. Les commentaires et les encouragements ont été donnés à chacun des concurrents après le parcours de leur chien, nous espérons les revoir l'an prochain avec des chiens un peu plus expérimentés.
Nous nous sommes retrouvés au restaurant le Quatremare pour clore cette journée autour d'un repas, nous avons remis les diplômes et les trophées aux heureux propriétaires des chiens qui avaient satisfait aux exigences de cet exercice.

L'organisation de ce TAN 2014 a permis l'inscription de deux nouveaux adhérents.

Je remercie M. François CAUCHIE exploitant agricole pour le champ de betteraves mis à notre disposition, Jean François MAILLET pour la confirmation des chiens et de son aide précieuse sur le terrain et les propriétaires du restaurant Quatremare pour leur accueil.

Max Monville

TAN LA BARDE - SAINT FIEL (23)

13 septembre 2014

Depuis quelques années maintenant, les amateurs et fidèles du Braque Allemand se donnent rendez-vous la veille de l'ouverture de la chasse, pour participer au TAN Creusois organisé sur le territoire de l'ACCA locale.

En plus des amateurs passionnés, j'ai eu le plaisir d'accueillir Philippe Dalle Dresseur professionnel. Il a présenté ses chiens et a beaucoup échangé avec les autres participants, qui ont profité de sa présence pour glaner de précieux conseils.

Il était accompagné de Lucien Bertrand propriétaire de Diamant du Marais de Saintonge, 1er mâle lors de notre nationale d'élevage de Super Besse 2014 et qui a terminé 2ème de la régularité standard en 2013.

Après un accueil café, nous avons procédé au début des hostilités. Alain Picot, qui comme à chaque fois à répondu présent à ma demande pour venir me soutenir tout au long de cette journée, a fait les confirmations pendant que je répartissais les différents participants en 2 groupes et sur 2 terrains différents. Les conditions météo étaient agréables pour les propriétaires, mais plus défavorables pour la truffe de nos compagnons !

Il a été nécessaire de reprendre la plus part des chiens, pour leurs permettre d'être dans de bonnes conditions. La patience d'Alain Picot a permis à la majorité des chiens d'obtenir leur TAN.

Un concours d'initiation a permis à une quinzaine de chiens de montrer leurs talents de chasseurs. Les plus jeunes se sont mesurés aux plus vieux. Le vent était de la partie et il a permis aux chiens de briller un peu plus .Il a clôturé cette matinée déjà bien avancée.

Michel et Gérard, deux fidèles du TAN Creusois, ont assuré avec dextérité la pose des oiseaux, pendant que nos paparazzis d'un jour, Laurent et Lucien immortalisaient les différents parcours.

Mathis était notre « tireur officiel » mais comme l'a dit un concurrent il va falloir changer de tireur car il loupe tout !

De retour sur le lieu d'accueil un vin d'honneur attendait chacun d'entre nous et a été pour moi, l'occasion de remercier les participants, les sponsors et ceux qui ont œuvré à la bonne réussite de cette manifestation. Pendant ce temps les nouveautés de la boutique ont été appréciées et ont fait des heureux. Au final nous avons pu totaliser 14 Braques Allemands diplômés. Leurs propriétaires étaient fiers de recevoir le trophée offert par le Club ainsi que le diplôme. Pour beaucoup c'était la première récompense.

Je tiens tout particulièrement à remercier la Fédération des chasseurs de la Creuse, elle est le pilier essentiel de cette manifestation. Par son aide elle permet une bonne réalisation de cette journée conviviale.

Je remercie la société Farago distributeur GOSBI, alimentation pour chiens.

Ainsi qu'un grand merci à l'ACCA qui nous prête gracieusement son rendez-vous de chasse et aux agriculteurs qui nous laissent profiter de leurs terrains. Merci Alain pour tes jugements et tes commentaires avertis.

Et comme derrière chaque homme se cache une femme, merci à Corinne qui a gérer beaucoup de choses essentielles et en particulier le repas, permettant à chacun d'échanger sur le déroulement de la journée et de se motiver pour le prochain rendez-vous du Field de novembre à Vassivière, ainsi que sur d'autres concours et expositions où certains devraient briller, et pour les fidèles rendez-vous l'an prochain !

Alain Commergnat

TAN ILE DE FRANCE - ROINVILLE (91)

LE 14 septembre 2014

Pour la 1ère fois le TAN Ile De France s'est déroulé en Essonne, à Roinville sous Dourdan sur le territoire de la Chasse des Colombiers.

Les conditions climatiques plus que favorables, l'ambiance conviviale et chaleureuse et bien sur la beauté de nos braques ont largement contribué à la grande réussite de cette journée.

La journée a démarré au pavillon de chasse pour un petit déjeuner qui a été suivi des contrôles sanitaires effectués par le Docteur PESSIN, vétérinaire à Sermaise (91).

Vers 9h30, direction la plaine où 21 chiens ont participés à l'épreuve du TAN. 2 groupes ont été formés et jugés par Messieurs SANCHEZ et VENTO. Un grand merci à eux pour leur présence.

Les confirmations et le repas se sont déroulés derrière chez moi auprès d'un étang de 5000 m² sur 3 Ha de terrain). La verdure, le calme et la beauté du site ont permis à tous les participants de profiter de leur journée.

Dans l'après-midi Monsieur SANCHEZ a procédé au REEP. Cette épreuve a connu un franc succès et les 45 personnes présentes au repas ont pu assister avec joie et curiosité au travail de nos braques. Ce fut un moment très apprécié de tous.

Notre journée s'est terminée par une tombola des plus réussies. Merci à Pascal pour la vente des tickets et aux donateurs de lots.

Un grand merci aux participants qui ont fait un parfois un grand nombre de kilomètres pour venir nous voir. Que ce soit d'Ile de France, du Loiret, d'Eure et Loire, de la Somme, de la Côte d'Or ou d'Indre et Loire, ils sont répondus présents.

Bruno Ledanois

RESULTATS TAN 2014

DATE RES.	N° LOF	IDENTIFIANT
14/6/14 - Martignas (33)		
ILANG DE CHAMPREVAL	103498	2HBN630
IAK DE CHAMPREVAL	104179	2HDJ063
HYSY DE CHAMPREVAL	102499	2HBN597
HAVANE BRUNE DE CHAMPREVAL	102502	2HBN600
HOLLIE DU DOMAINE DE FRAMIRE	102744	
IDEFIX DES BECKS NOIRS	103793	
HABBY DES DAMES DE GARONNE	102615	2HBN605
INTI	1023411	250269604956544
GEX DE CHAMPREVAL	101482	2GYL041
GRANIT dit GARY DE CHAMPREVAL	10483	2GYL042
HAMBRE DE CHAMPREVAL	101525	2GYL060
GAJA DE CHAMPREVAL	101491	2GYL050
28/6/14 - Gilly sur Loire (71)		
ISKA DE VARMAOU	103462	250269602733830
INDRA DE VARMAOU	103460	250269802191018
HAGEN DES GARRIGUES DU MINISTRE	102250	250268601012958
IPSOS	104168	250268600020177
INES DU DOMAINE DU BOIS MATIS	103194	250268500526
5/7/14 - Capendu (11)		
HISTOIRE	101772/21574	250269802085291
ITHAQUE DU DOMAINE DU FRAMIRE	103864/0	2 HDE 880
ISIS DES FOSSES BLANCS	102779/0	2 HCK 193
GASBY DU DOMAINE DU FRAMIRE	101120/0	2 GXU 041
ISIS.I	102999/0	2 HDE 860
HORUS	102110/18707	250269500529144
HAMBRE DE VALEXANCE	101982/0	252268730084640
HEVA DU CLAROUSSEL	101813/0	250269604664834
INES DU DOMAINE DU FRAMIRE	104097/0	250269606066948
IPSO DU DOMAINE DU FRAMIRE	103849/0	250268730176122
INDOU DU DOMAINE DU FRAMIRE	103854/0	250269604973628
GALLICA DU GUE VASLIN	101320/21633	2 GWF 054
ILKO DU DOMAINE DU FRAMIRE	103862/0	250269604974071
IONA DU DOMAINE DU FRAMIRE	103869/0	250269604980773
HORI DU CLAROUSSEL	101808/0	250269604737720
ISYA DU DOMAINE DU FRAMIRE	103865/0	250269604975485
IKO DU DOMAINE DU FRAMIRE	104324/0	130 XYZ
ICE DU DOMAINE DU FRAMIRE	104094/0	128 GFX
HARI	102447/18642	250269500536918
5/7/14 - Septfonds (82)		
HIGOR	102633	250268730137464
INZO	103119	250269810029953
IRAK DE VARMAOU	103367	250269802177875
INNA DE VARMAOU	103365	250269802177606
IBUZ DE VARMAOU	103371	250269802177646
IRRIS DE VARMAOU	103370	250269802177500

DATE RES.	N° LOF	IDENTIFIANT
IRIS DE VARMAOU	103364	250269802176971
INDY DU BOIS DE BEAUVILLIERS	103124	250269810029857
6/7/14 - Mandriolo (20)		
IVRESS DI L ALBA DI MACCHIA	103872	250269606065770
IPSOS DI L ALBA DI MACCHIA	103874	250269606062577
ISIS DI L ALBA DI MACCHIA	103870	
6/7/14 - Artigues (83)		
GUESS DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	100554	2GXN476
ISLE DU DOMAINE DE FRAMIRE	103851	250268730176205
FLO DIT FIDJI DU DEFENDS DE CABASSON	99932	250269201040407
ISIA DES HAUTS DE CHAMPAGNE	103474	250269604957834
ISSAC DU DOMAINE DE FRAMIRE	104321	250269606140085
HANDY	102954	250269604821259
HERA DU DEFENDS DE CABASSON	101954/21577	250268730076811
GIPSY	100415	250268500485381
13/7/14 - Anrosey (52)		
IDOLE I VOM HUNDEGELAUT	104031	250268711064247
HULYS VOM HUNDEGELAUT	102348	250268710166299
IZARA VOM HUNDEGELAUT	104037	250268711064255
HORUS VOM HUNDEGELAUT	102725	250268710271042
ISIS DES HAUTS DE CHAMPAGNE	103974	250269500606386
IDOLE I DES HAUTS DE CHAMPAGNE	103975	250269500606387
MAX DU CLOS DU REVE D OR	104195/18716	981100002939496
INTOX-IRLANDE DU MEE RENAUDON	104053	250268601037140
ILUX VOM HUNDEGELAUT	103211	250268710361469
9/8/14 - Martres sur Morge (43)		
GINA DE CHAMPREVAL	101488/21444	2GYL047
GHOST DES TERRES DU MOULIN DE MORTAGNE	100736	25026872099661
30/8/14 - Fleure (86)		
IAGO DES VIGNES DE CHAUMONT	103451	250269500585993
IAKO DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	103724	126SRB
INZO DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	103725	126SRD
ISELLE DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	103728	126SPZ
IXIA DES GRANGES DE LA DOMBES	103555	250269810138756
IXO DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	103716	125LBP
HARIBO DU BOIS SAINT HILAIRE	102302	2GXZ968
HORIA DE LA PERDRISETTE	102368	250269802135390
HOLLY DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	102094	2HBN584
HYADE DE LA POTENTILLE DE L ANTAY	102662	250268710307976
IAGO DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	103712	125LBL
INDRA DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	103721	125LBS
IRKA DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	103719	125LBT
IRONN DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	103723	126SRC
IZAAC DES CHAMPS DE BLE DORE	103243	250268500593709
6/9/14 - Haveluy (59)		
HORKA DU PIED DU MONT	102707	250269604829923

DATE RES.	N° LOF	IDENTIFIANT
IDOLE DES MARAIS DE SOLOGNE	103096	250269604926229
HYNA DU COURTIL D ANVIN	102458	25026960488162
ISKO DI IRUN DES MANNES FLEURIES	104073	250269802156905
IROM DU GUE VASLIN	103267	114EHC
IANKA DES HAUTS DU GHIEN	102923	250269802230672
IDEAAL DE LA PORTE DE BECRAY	103496	123CLY
IRIS DES MANNES FLEURIES	102899	250269802231228
ISIS DES MANNES FLEURIES	104074	250269802129023
H RAYAS	102784	250269604839316
HERA DES MANNES FLEURIES	102557/121695	250269802129193
ICE	103309	2GVD606
IGOR DES FOSSES BLANCS	102774	2HBZ642
IDEN DE LA PORTE DE BECRAY	103490	123CLS
IAKO DE LA PORTE DE BECRAY	103492	123CLU
IDALGO DE LA PORTE DE BECAY	103494	123CLW
IGOR DE LA MARE CROIX	102911	118DBP
IRIS DES MANNES FLEURIES	104081	250269802156514
INES	103390	250268500579038
ICARE DU CHENE DE RIHOULT	103159	116PCJ
IAGO	104270	250268500620336
IELOU DU DOMAINE DES LINIERES	102843	250269802073783
7/9/14 - Verfeuil (30)		
IA-ORANA DU VAL DE CEZE	103666	250269606020729
IOS DE LA MARE CROIX	102910/18740	118DBN
HELLA DES GARRIGUES DU MINISTRE	101963/21761	250268500539175
IPSO DU VAL DE CEZE	103664	250269606016201
ISIS DU VAL DE CEZE	103656/21760	250269604947737
IDYLLE DU VAL DE CEZE	104353	250269606083915
IMAC DU DOMAINE DU BON MATHIS	103186	250268500526350
IONA	103043	250268710380489
IRMA	104208	250269802258893
IONA DES GARRIGUES DU MINISTRE	104162	250268500649646
ISAO DU VAL DE CEZE	103655	250269604951213
IGGY DU VAL DE CEZE	104367	250269606161188
IRIS DES GARRIGUES DU MINISTRE	104163	250268500668736
7/9/14 - St Georges du Cher (41)		
HASIA	101549	2HAP773
HEMY DES BECKS NOIRS	102314	250268710183437
HUGO	101544	2GWF068
IRON	103532	121ZUV
IDOLE	103326	25026980217523
GARANCE	101319	2GWF053
IDJUKA DES MARAIS DE SOLOGNE	97285	250269606118456
IOX DE LA MARE CROIX	102907	118DBK
ISTO DES MARAIS DE SOLOGNE	104173	250269606115763
HOR DU GUE VASLIN	102399	2HPP
HULK DES MARAIS DE SOLOGNE	101749	250269604600116

DATE RES.	N° LOF	IDENTIFIANT
JOLIE DU GUE VASLIN	104289	126GJJ
ILTON	103745	126GGY
JASON DU GUE VASLIN	104285	126GJE
IVOIRE DES BECKS NOIRS	103397	250268711002170
IRON DES MARAIS DE SOLOGNE	103099	250269604919813
IPPIG	103132	250269803197741
IXEL DES MARAIS DE SOLOGNE	103092	250269604933560
IRIS	103822	126GHL
ISIS DU COTEAU DE SAVETON	103417	120TSN
INCA DU GUE VASLIN	103027	114EGT
FELIN DES MARAIS DE SOLOGNE	102597	250269604785068
13/9/14 - Quatremare (27)		
HAPPLE DES AVALOIRS	101997/0	250268710168222
HERMINE DU PETIT HAZE	102391/0	250269500538692
HASKA DES AVALOIRS	101998/0	250268710168213
HARRY DES PORTES DE LA DIVE	101841/18634	2GVM085
IGMAR DES LANDES DE PIROU	104106/0	250269604958811
13/9/14 - Saint Fiel (23)		
IROISE DES AUBEPINES DE LA VILCO	102885	250269802230290
IOKO DU CHENIL DE PAQUES A LOUP	103443	250269606003167
HOLGA DU MARAIS DE SAINTONGE	102492/0	2HCN963
HAPAX DU MARAIS DE SAINTONGE	102429	2HCN949
IBIZA DU MARAIS DE SAINTONGE	103436/21800	116VZM
ICONE DU MARAIS DE SAINTONGE	103439/21801	116VCR
ICARE DE LA PORTE DE BECRAY	102962/18782	2HBU108
ISHKA DU MARAIS DE SAINTONGE	103998	127NZC
IAKARA DU MARAIS DE SAINTONGE	103333/0	116VYZ
ILOT DU DOMAINE DU BON MATHIS	103189	250268500526611
HORIA DE LA PERDRISETTE	102368/21606	25026980235390
HOLYMPE HEMES D AN NANONED	101413/21727	250269802047711
HERA DU GUE VASLIN	102128	2HBP401
14/9/14 - Roinville (91)		
IOKI DU BRUMANOIS	103400	123MYB
ISIS DE LA BRUYERE DES GATINES	103765	250269606109149
ISKO DU BRUMANOIS	103015	113MHB
HOUBI DE ROUMAGNOL	102814	250269802201570
HERMES DU BRUMANOIS	102545/18747	2GGB078
HIRIS DE ROUMAGNOL	102816	250269802201251
L VAGO LOUP GRIS DE LA COUR	0100244/255	947000000373591
IRIS DE LA BRUYERE DES GATINES	103771	250269802169754
HANKA DE LA BRUYERE DES GATINES	102018	250269802086146
IOLA DU BRUMANOIS	103404	123MYH
IAGO DU BRUMANOIS	103401	123MYC
HABBIE	101704/21615	250268710151783
IRON DES CHAMPS DE BLE DORE	103241	250268500593749

Présentés 221 Reçus 169 Réussite 76,47%

LA RELEVE

Habby du Pas des Cabanelles
Prop. ***Manguine*** / *Cond.* ***Demetre***

Hakym de la Truffiere de Canette
Prop. ***Forgit*** / *Cond.* ***Veyssiere***

Hambre de Champreval
Prop. ***Grassart*** / *Cond.* ***Merle des Isles***

Hambre du Rio Parana
Prop. ***Boucher L*** / *Cond.* ***Boucher L***

Hampo des Granges de la Dombes
Prop. ***Loumagne*** / *Cond.* ***Merle des Isles***

Harsouille du Pied du Mont
Prop. ***Martel*** / *Cond.* ***Fusillier***

Hella des Sorcières du Sancy
Prop. ***Valette*** / *Cond.* ***Boucher L***

Hirwine du Val de Peyras
Prop. ***Guignard*** / *Cond.* ***Guignard***

Hivana du Val de Ceze
Prop. ***Cemon***

Holka de la Truffiere de Canette
Prop. ***Giraudeau*** / *Cond.* ***Veyssiere***

Honda dite Nina de Fresnel
Prop. ***Alonso*** / *Cond.* ***Alonso***

Hongroise de la Porte de Becray
Prop. ***Chambon*** / *Cond.* ***Demetre***

Hugo Boss du Val de Ceze
Prop. ***Courbet*** / *Cond.* ***Demetre***

Ibuz de varmaou
Prop. ***Portelli*** / *Cond.* ***Fusillier***

Istria de Saboya
Prop. ***Gandolfo*** / *Cond.* ***Fusillier***

Italo du Rio Parana
Prop. ***Poletto*** / *Cond.* ***Boucher L***

ILS ONT CONFIRME !

Geska des Plaines de Montansou
Prop. ***Dupond***

Gina du Val de Ceze
Prop. ***Talmant*** / *Cond.* ***Demetre***

Grazia du Val de Ceze
Prop. ***Courbet*** / *Cond.* ***Demetre***

Griotte du Clos des Morandes
Prop. ***Loyer*** / *Cond.* ***Maudet***

Harlem du Pas des Cabanelles
Prop. ***Manguine*** / *Cond.* ***Demetre***

Havanne du Pas des Cabanelles
Prop. ***Mignot*** / *Cond.* ***Mignot***

Cette page est ouverte à titre informatif aux jeunes espoirs de l'Elevage national, appartenant aux membres/adhérents du CFBA, à jour de cotisation.

Ces sujets inscrits au LOF, âgés de 2 ans au plus en 2014, ont obtenu au minimum 2 EXC en Field Trial (niveau Trialer).

RÉSULTATS PRINTEMPS 2014

Nom du Chien	Propriétaire	Conducteur	Pal.Trav. Pts c	Prés. Nbre a	Class. Nbre b	Tx Effic. % b/a	Régul. Pts (c*b) / a	14 CACIT S	14 CACIT C	13 RCACIT S	13 RCACIT C	12 CAC S
GRAZIA DU VAL DE CEZE	COURBET	DEMETRE	294	18	8	44,44%	131	1		1		5
BRIGITTE DITE ECIJA PRADELLINENSIS	GARCIA	FUSILLIER	280	17	6	35,29%	99		1		1	
ISTRIA DE SABOYA	GANDOLFO	FUSILLIER	222	14	8	57,14%	127					1
JONNY DIT ELVIO PRADELLINENSIS	GARCIA	FUSILLIER	208	17	5	29,41%	61					
ENZO DU CLOS DES MORANDES	LEBEL		180	14	6	42,86%	77					3
GINA DU VAL DE CEZE	TALMANT	DEMETRE	180	18	6	33,33%	60					2
FEU DES HAUTS DE MONTSURVENT	AVENEL	AVENEL	171	10	5	50,00%	86					3
F-ESTONIE DU BOIS FEURAZ	BENSOUSSAN	BENSOUSSAN	159	12	6	50,00%	80					1
HAVANNE DU PAS DES CABANELLES	MIGNOT	MIGNOT	159	16	5	31,25%	50					2
NANDO PRADELLINENSIS	FASCELLA	MONGRENIER	159	11	5	45,45%	72					2
GRIOTTE DU CLOS DES MORANDES	LOYER	MAUDET	150	16	4	25,00%	38	2				1
ELLIS DES GRANGES DE LA DOMBES	BERTHON	BOUCHER	144	12	5	41,67%	60					2
E'ADAM DES GRANGES DE LA DOMBES	TEAM VESSELLA	BOUCHER	140	12	5	41,67%	58					
E'EVE DES GRANGES DE LA DOMBES	TEAM VESSELLA	VEYSSIERE	132	13	5	38,46%	51					1
FRAISIA DU BOIS FEURAZ	BENSOUSSAN	BENSOUSSAN	126	13	5	38,46%	48					1
GARY Z VIZALKU	MALARD	MAUDET	123	12	4	33,33%	41					2
GUYANNE DU GUE VASLIN	CHAVIGNY	CHAVIGNY	117	14	4	28,57%	33					1
HOLKA DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	GIRAUDEAU	VEYSSIERE	114	13	6	46,15%	53					
HUGO DU VAL DE CEZE	COURBET	DEMETRE	105	14	4	28,57%	30					
GESKA DES PLAINES DE MONTANSOU	DUPOND		96	12	4	33,33%	32					
ERIFF DU VAL DE CEZE	TEQUI		93	12	4	33,33%	31					
GEWURZ DU GUE VASLIN	BENATIER		93	8	3	37,50%	35					2
IAGO DU CLOS DE REVE D'OR	FASCELLA	MONGRENIER	87	14	3	21,43%	19					
EBENE DES CHAMPS AUX CAILLES	DENIS	DENIS	84	11	3	27,27%	23					1
GRETA DU CLOS DE LA PAPILLONNIERE	MARIE J	MARIE J	84	13	4	30,77%	26					
IGOR DU CLOS DE REVE D'OR	NAETS	NAETS	84	8	3	37,50%	32					
ETO'O DE FRESNEL		PIAT J.C	80	13	2	15,38%	12					
ELSA DE FRESNEL	SAUTOT	PIAT J.C	78	15	4	26,67%	21					
HONDA DITE NINA DE FRESNEL	ALONSO	PIAT J.C	78	11	4	36,36%	28					
FALCO DE LA PORTE DE BECRAY	LEGER		75	14	3	21,43%	16					1
GAP DU DOMAINE DE FRAMIRE	CEOARA	VEYSSIERE	72	13	3	23,08%	17					
DYANA DES GRANGES DE LA DOMBES	TEAM VESSELLA	BOUCHER	66	12	3	25,00%	17					
FALDO DU PIED DU MONT	DUPOND		66	12	3	25,00%	17					
HARLEM DU PAS DES CABANELLES	MANGUINE	DEMETRE	63	16	3	18,75%	12					
DOMINO DU PIED DU MONT	MIGNOT	MIGNOT	57	9	2	22,22%	13					1
GIPSY DU CLOS DES MORANDES	LORCY	LORCY	52	15	1	6,67%	3				1	
GRIOTTE DES MONTS CEVENOLES	PUGEAT	MAUDET	51	11	2	18,18%	9					
FOLK DE LA VALLEE DU NEBBIU	QUERCI	QUERCI	48	10	2	20,00%	10					1
DAVIA DE LA VALLEE DU NEBBIU	QUERCI	QUERCI	44	10	1	10,00%	4					
FIRST DU VAL DE PEYRAS	DARLEY	DARLEY	42	8	2	25,00%	11					
LARA DU CLOS DE REVE D'OR	FASCELLA	MONGRENIER	42	12	1	8,33%	4	1				
GAIA DU CLOS DE LA PAPILLONNIERE	MICLO		39	13	2	15,38%	6					
ETHIS DES PRES DU COUGOURLIER	CAMARATA	CAMARATA	36	10	1	10,00%	4					

NB : Seuls sont mentionnés les conducteurs à jour de cotisation.

	11		10		9		8		7		4							
CT C	RCACT S	C	1er EXC S	C	2e EXC S	C	3e EXC S	C	EXC S	C	TB S	C	NC S	C	PO S	C	EL S	C
	1												2		1		7	
2		1						1						1				10
			2		2		3						3				2	
2		1		1						1				2				10
	1				1						1		1				6	
	2		1								1		5				7	
	1		1														5	
	2						1		1		1				1		5	
	2								1				3		1		7	
	1		1				1								2		3	
			1										5		1		5	1
	1				1						1						7	
								3		1		1		2				5
			1		2						1		2				4	
	1						1		1		1		1		1		6	
					1		1						2				6	
			1		1		1										10	
	1						1		1		3		1				4	
			1		1		2						2				6	
	1		1						1		1		2				5	
	1						2				1		1				5	
									1				3				2	
	1				2								1				10	
					1				1				2		2		4	
							3				1		3		1		5	
	1				1		1						1				4	
		1				1								5				6
	1								1		2		2		1		4	4
			1				1				2		1				5	
					1						1		3				7	
					1		1		1				1				8	
			1				1				1		4				3	
			1				1				1		3		2		4	
					1		1				1		2		3		8	
									1				3				4	
														3		1		10
					1		1						3				1	
											1		1				7	
		1												3				6
			1								1						6	
													3				8	
					1						1		3		1		7	
						1								2			2	5

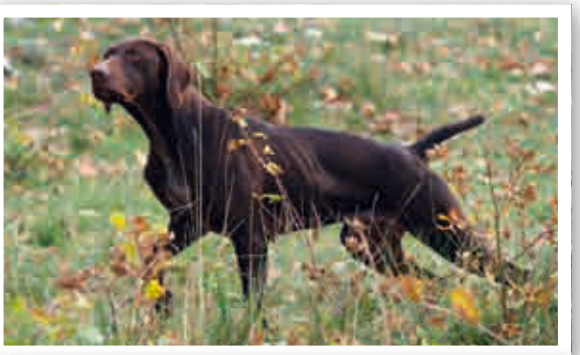

GRAZIA DU VAL DE CEZE

ELLIS DES GRANGES DE LA DOMBES

PRADELINENSIS BRIGITTE DITE ECIJA

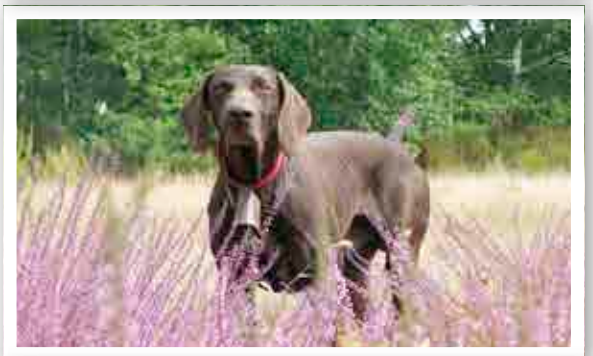

PRADELINENSIS JOHNY DIT ELVIO

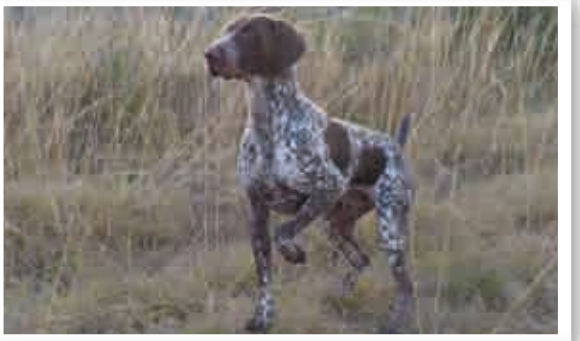

PRADELINENSIS NANDO

ENZO DU CLOS DES MORANDES

GADJO DU PIED DU MONT

GIULETTA DES GRANGES DE LA DOMBES

HAMPO DES GRANGES DE LA DOMBES

ETO'O DE FRESNEL

RÉSULTATS PRINTEMPS 2014

Nom du Chien	Propriétaire	Conducteur	Pal.Trav. Pts C
GADJO DU PIED DU MONT	LANIEL	FUSILLIER	36
GOMIS DU CLOS DE LA PAPILLONNIERE	MARIE J	MARIE J	36
HAMPO DES GRANGES DE LA DOMBES	GUIGNARD	MERLE DES ISLE	36
HARSOUILLE DU PIED DU MONT	MARTEL	FUSILLIER	36
HIVANA DU VAL DE CEZE	CEMON		36
DEESSE DU BOIS FEURAZ	HECQUET	HECQUET	33
FLORE DES HAUTS DE MONTSURVENT	AUDE	AUDE	33
GIULETTA DES GRANGES DE LA DOMBES	BOUCHER L.	BOUCHER	33
GLOBE DIT GECKO DES ISLES DE LIGNIERES	BUCQUET	FUSILLIER	33
HABBY DU PAS DES CABANELLES	MANGUINE	DEMETRE	33
HADRIA DE LA VALLEE DU NEBBIU	ORSONI	MIGNOT	33
HELITE DU BOIS FEURAZ	BENSOUSSAN	BENSOUSSAN	33
HELIA LOUP GRIS DE LA COUR	DELREZ	DELREZ	32
ERAGON DES GRANGES DE LA DOMBES	TEAM VESSELLA	VEYSSIERE	30
GHOST DES MANNES FLEURIES	GOSSE	GOSSE	30
GRECO DE LA PORTE DE BECRAY	MARIE J	MARIE J	30
FALKO DES VIGNES DE CHAUMONT	CARTELET	CARTELET	27
KATIA LOUP GRIS DE LA COUR	DELREZ	DELREZ	27
HAMBRE DU RIO PARANA	BOUCHER L.	BOUCHER	24
EMA DE LA PORTE DE BECRAY	BONHOMME	BONHOMME	21
DARLING DE LA PORTE DE BECRAY	BONHOMME	BONHOMME	16
DOUNE BEST OF FORALAVE	TEAM VESSELLA	VEYSSIERE	16
EXCEL DE LA PORTE DE BECRAY	BONHOMME	BONHOMME	12
FA DU VALLON DE BEAUDINI	VERDIER	VERDIER	12
KALINA LOUP GRIS DE LA COUR	DELREZ	DELREZ	12
DARIUS DES GRANGES DE LA DOMBES	SICRE	MIGNOT	0
DOK DE LA LANDE DE MESTRY	VIEL	VIEL	0
DONNA DES TEMPETES ASSAGIES	GALARDON	GALARDON	0
EIDER DU PIED DU MONT	VARGAS	VARGAS	0
ELEE DU PIED DU MONT	VIEL	VIEL	0
FANOU DES GRANGES DE LA DOMBES	FOSSIER	FOSSIER	0
FARA DU CLOS DE LA BAUDELIERE	BRUNET		0
FIONA DE LA PORTE DE BECRAY	GOSSE	GOSSE	0
GIN DU CLOS LA BATAILLE	PIERRE		0
GIUSEPPE DES GRANGES DE LA DOMBES	TEAM VESSELLA	VEYSSIERE	0
GOLF	PAPIN	PAPIN	0
HAKYM DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	FORGIT	VEYSSIERE	0
HUTO DIT HASLAN DE LA PORTE DE BECRAY	BOUTHORS	PIAT J.C	0
INDIO DE SABOYA	FUSILLIER	FUSILLIER	0
LITO	NAETS	NAETS	0
MAYA DU CLOS DE REVE D'OR	FASCELLA	MONGRENIER	0
SHAXON I DE BENIVIN	GARCIA	DEMETRE	0

Prés.	Class.	Tx Effic.	Régul.	14		13		12		11		10		9		8		7		4							
Nbre a	**Nbre** b	**%** b/a	**Pts** (c*b) / a	**CACIT** S	C	**RCACIT** S	C	**CACT** S	C	**RCACT** S	C	**1er EXC** S	C	**2e EXC** S	C	**3e EXC** S	C	**EXC** S	C	**TB** S	C	**NC** S	C	**PO** S	C	**EL** S	C
7	1	**14,29%**	5					**1**																		**6**	
13	1	**7,69%**	3					**1**														**1**				**11**	
11	1	**9,09%**	3					**1**														**1**				**8**	
14	2	**14,29%**	5													**1**				**1**		**3**		**1**		**8**	
12	1	**8,33%**	3					**1**																**1**		**9**	
6	1	**16,67%**	6							**1**																**5**	
3	2	**66,67%**	22															**1**		**1**						**1**	
11	1	**9,09%**	3							**1**												**3**				**7**	
14	1	**7,14%**	2							**1**												**4**				**8**	
16	1	**6,25%**	2							**1**												**4**				**9**	
14	2	**14,29%**	5															**1**		**1**		**2**				**9**	
12	2	**16,67%**	6															**1**		**1**		**1**				**9**	
8	1	**12,50%**	4														**1**						**1**				**6**
16	1	**6,25%**	2									**1**										**1**		**1**		**12**	**1**
10	1	**10,00%**	3									**1**										**1**		**2**		**6**	
5	1	**20,00%**	6									**1**										**1**		**1**		**1**	**1**
4	1	**25,00%**	7											**1**												**3**	
8	1	**12,50%**	3											**1**										**1**		**6**	
10	1	**10,00%**	2													**1**						**2**				**6**	
7	1	**14,29%**	3															**1**				**2**				**4**	
11	1	**9,09%**	1																		**1**						**10**
9	1	**11,11%**	2																		**1**		**1**				**7**
13	1	**7,69%**	1																	**1**		**2**				**10**	
4	1	**25,00%**	3																	**1**		**1**				**2**	
8	1	**12,50%**	2																	**1**		**1**				**6**	
1	0	**0,00%**	0																								
2	0	**0,00%**	0																							**2**	
1	0	**0,00%**	0																					**1**			
1	0	**0,00%**	0																			**1**					
2	0	**0,00%**	0																								**2**
1	0	**0,00%**	0																							**1**	
8	0	**0,00%**	0																			**1**				**3**	
10	0	**0,00%**	0																			**3**		**1**		**6**	
5	0	**0,00%**	0																			**2**				**3**	
13	0	**0,00%**	0																			**1**				**12**	
1	0	**0,00%**	0																								
3	0	**0,00%**	0																							**2**	
5	0	**0,00%**	0																							**3**	
5	0	**0,00%**	0																			**1**				**4**	
4	0	**0,00%**	0																			**2**				**2**	
5	0	**0,00%**	0																			**1**				**3**	
18	0	**0,00%**	0																				**4**				**14**

NB : Seuls sont mentionnés les conducteurs à jour de cotisation.

RESULTATS GIBIER TIRÉ 2014

Noms chiens	Propriétaire	Conducteur	Pal.Trav. Pts c	Prés. Nbre a	Class. Nbre b	Tx Effic. % b/a	Régul. Pts (c*b) / a	14 CACIT S	14 CACIT C	13 RCACIT S	13 RCACIT C	12 CAC S
GRAZIA DU VAL DE CEZE	COURBET	DEMETRE	330	21	16	76,19%	251		3			
GINA DU VAL DE CEZE	TALMANT	DEMETRE	184	21	11	52,38%	96				1	
HARLEM DU PAS DES CABANELLES	MANGUINE	DEMETRE	141	20	12	60,00%	85	2		1		5
HAVANNE DU PAS DES CABANELLES	MIGNOT	MIGNOT	128	15	6	40,00%	51		2			
ELLIS DES GRANGES DE LA DOMBES	BERTHON	BOUCHER	120	11	6	54,55%	65				2	
BRIGITTE DITE ECIJA PRADELLINENSIS	GARCIA	FUSILLIER	118	12	6	50,00%	59					
E'ADAM DES GRANGES DE LA DOMBES	TEAM VESSELLA	BOUCHER	112	15	7	46,67%	52		1			
GRIOTTE DU CLOS DES MORANDES	LOYER	MAUDET	110	15	7	46,67%	51					
HADRIA DE LA VALLEE DU NEBBIU	ORSONI	MIGNOT	96	16	8	50,00%	48			1		4
JONNY DIT ELVIO PRADELLINENSIS	GARCIA	FUSILLIER	92	12	6	50,00%	46					
HABBY DU PAS DES CABANELLES	MANGUINE	DEMETRE	85	20	10	50,00%	43					4
FALDO DU PIED DU MONT	DUPOND		82	9	6	66,67%	55					
LEPTIR DEL RADE SAVIC	VESSELLA E	VEYSSIERE	82	18	8	44,44%	36			2		1
NANDO PRADELLINENSIS	FASCELLA	MONGRENIER	79	10	6	60,00%	47	1			1	2
ERAGON DES GRANGES DE LA DOMBES	TEAM VESSELLA	VEYSSIERE	78	18	6	33,33%	26					
FLORE DES CHAMPS DE BLE DORE	VOLLETTE		77	14	9	64,29%	50					1
ELTON I DES GARRIGUES DU MINISTRE	CROUZIN		71	15	8	53,33%	38					2
GOOGLE	NOAILLES		68	11	7	63,64%	43					1
HUGO DU VAL DE CEZE	COURBET	DEMETRE	68	20	8	40,00%	27					
FIONA DE LA PORTE DE BECRAY	GOSSE		66	8	7	87,50%	58					2
GESKA DES PLAINES DE MONTANSOU	DUPOND		62	9	6	66,67%	41					3
GEWURZ DU GUE VASLIN	BENATIER	BOUCHER	62	18	7	38,89%	24					
GIUSEPPE DES GRANGES DE LA DOMBES	TEAM VESSELLA	VEYSSIERE	59	17	7	41,18%	24					
ERA DI L'ALBA DI MACCHIA	MALANDRI	CHIOCCA	58	4	4	100,00%	58					
LARA DU CLOS DE REVE D'OR	FASCELLA	MONGRENIER	58	10	6	60,00%	35					1
HIVANA DU VAL DE CEZE	CEMON		55	15	5	33,33%	18					3
LOCO	ROOSEN	MONGRENIER	53	10	6	60,00%	32			1		
FALCO DE LA PORTE DE BECRAY	LEGER		52	10	3	30,00%	16					
ISTRIA DE SABOYA	GANDOLFO	FUSILLIER	51	13	6	46,15%	24					
ETO'O DE FRESNEL	MERLE DES ISLE	MERLE DES ISLE	50	14	3	21,43%	11		1			
HONGROISE DE LA PORTE DE BECRAY	CHAMBON	DEMETRE	50	18	8	44,44%	22					
DAYA DU BRUMANOIS	LEDANOIS	MONGRENIER	47	10	4	40,00%	19					3
GARY Z VIZALKU	MALARD	MAUDET	47	14	4	28,57%	13	1				1
GELINE DU CLOS DES MORANDES	GAY	MUNINI	46	8	5	62,50%	29					1
IAGO DU CLOS DE REVE D'OR	FASCELLA	MONGRENIER	46	11	6	54,55%	25					1
DAPHNEE DU DOMAINE DU FRAMIRE	D'ANGELO	D'ANGELO	44	5	3	60,00%	26					
HAMPO DES GRANGES DE LA DOMBES	GUIGNARD	MERLE DES ISLE	44	14	4	28,57%	13					3
ETHIS DES PRES DU COUGOURLIER	CAMARATA	CAMARATA	42	7	3	42,86%	18					
EVA DU VAL DE PEYRAS	GUIGNARD	MERLE DES ISLE	42	14	3	21,43%	9					
GIULETTA DES GRANGES DE LA DOMBES	CLOT	BOUCHER	40	20	4	20,00%	8					
FA DU VALLON DE BEAUDINI	VERDIER		39	10	4	40,00%	16	1				1
HAKYM DE LA TRUFFIERE DE CANETTE	FORGIT	VEYSSIERE	36	15	3	20,00%	7					3
HAMBRE DU RIO PARANA	BOUCHER L.	BOUCHER	35	13	4	30,77%	11					1
GARY DES MONTS CEVENOLES	PUGEAT	MAUDET	34	14	4	28,57%	10					1

NB : Seuls sont mentionnés les conducteurs à jour de cotisation.

	11		10		9		8		7		4							
CT C	RCACT S	C	1er EXC S	C	2e EXC S	C	3e EXC S	C	EXC S	C	TB S	C	NC S	C	PO S	C	EL S	C
2		4		1		2		2		1		1		1				4
1						2		3		3		1		1				9
	2				2								2		1		5	
1								3						4				5
1								1		2				2				3
1		2				1		2										6
				1						4		1		2				6
		1						2		4				1				7
			1		1			1					1	1	1		4	1
1						1				3		1		1				5
							1		3		2		3		2		5	
		1						1		2		2						3
	1		2		1						1		1				9	
							1		1								2	2
1								1		1		3		3				7
	2		2				1		1		2						5	
	1		1				1		2		1		1				6	
	3						2		1				1				3	
	2		1		1		2		1		1				1		11	
	1		1						3								1	
	1						1		1				2				1	
	1		2				3		1				3		1		6	1
	2						2		3				4		1		4	
		1								2		1						
	2				1		1		1				1				3	
	1						1						1				8	1
	1						1		3								4	
		1						1		1				1				6
	1		1		2		1				1		3				2	1
										1		1		2				9
							3		2		3		2		1		6	
	1												1				5	
	1		1										1		1		8	
			1				3						2					
							2		2		1		2				3	
								1		2								2
							1								1		8	1
										3				1				3
				1						1		1		5				6
								1				3		2				14
					1						1		1				5	
													2				10	
							2		1				1		1		5	
							1		2				2				8	

ERAGON DES GRANGES DE LA DOMBES

ERIFF DU VAL DE CEZE

FALDO DU PIED DU MONT

FLORE DES CHAMPS DE BLÉ DORÉ

GESKA DES PLAINES DU MONTANSOU

GOOGLE

HUGO BOSS DU VAL DE CÈZE

IAGO DU CLOS DE REVE D'OR

IGOR DU CLOS DE REVE D'OR

E ADAM DES GRANGES DE LA DOMBES

RESULTATS GIBIER TIRÉ 2014

Noms chiens	Propriétaire	Conducteur	Pal.Trav. Pts C
GRACE DEGLI ALTI PASCOLI	DAVID		34
IBUZ DE VARMAOU	PORTELLI	FUSILLIER	33
EBENE DES CHAMPS AUX CAILLES	DENIS	DENIS	32
ENZO DU CLOS DES MORANDES	LEBEL		32
MAYA DU CLOS DE REVE D'OR	FASCELLA	MONGRENIER	31
DARK DU CLOS DE LA LUENAZ	CARBILLET	CARBILLET	30
ERIFF DU VAL DE CEZE	TEQUI		30
HARSOUILLE DU PIED DU MONT	MARTEL	FUSILLIER	28
DIABLO DE L'ESCALAYOLE	DE ANGELIS	DE ANGELIS	26
GRINGO DE LA PORTE DE BECRAY	CARBILLET	CARBILLET	24
EXCEL DE LA PORTE DE BECRAY	BONHOMME	BONHOMME	22
GRECO DE LA PORTE DE BECRAY	MARIE J.N	MARIE J.N	22
GANA DES GRANGES DE LA DOMBES	TRAHARD	TRAHARD	21
GHOST DES MANNES FLEURIES	GOSSE	GOSSE	20
HAMBRE DE CHAMPREVAL	GRASSART	MERLE DES ISLE	20
ISKA DE VARMAOU	GANDOLFO	FUSILLIER	20
ITALO DU RIO PARANA	POLETTO	BOUCHER	20
GIN DU CLOS LA BATAILLE	PIERRE		19
HELLA DES SORCIERES DU SANCY	VALETTE	BOUCHER	19
DEESSE DU BOIS FEURAZ	HECQUET	HECQUET	18
FIRST DE CHAMPREVAL	RATTIER	MERLE DES ISLE	17
HIRWINE DU VAL DE PEYRAS	GUIGNARD		17
KALINA LOUP GRIS DE LA COUR	DELREZ	DELREZ	16
VANDA DU ROC QUI MARQUE	MALANDRI	CHIOCCA	14
FALKO DES VIGNES DE CHAUMONT	CARTELET	CARTELET	12
IRIS DE VARMAOU	CLEMENTE	CLEMENTE	12
EDEN DES GARRIGUES DU MINISTRE	CHIOCCA	CHIOCCA	11
GLAMOUR DU DOMAINE DU FRAMIRE	GUIGNARD	MERLE DES ISLE	11
EMA DE LA PORTE DE BECRAY	BONHOMME	BONHOMME	8
KATIA LOUP GRIS DE LA COUR	DELREZ	DELREZ	8
ETHAN DU PIED DU MONT	AMORETTI		4
INDRA DE VARMAOU	SOBRAQUES	FUSILLIER	4
DARIUS DES GRANGES DE LA DOMBES	SICRE	MIGNOT	0
DOMINO DU PIED DU MONT	MIGNOT	MIGNOT	0
GAJA DE CHAMPREVAL	LEGLISE	MERLE DES ISLE	0
GALO	GOHEL	GOHEL	0
GAZELLE DU CLOS DES MORANDES	SERIS		0
GOLF	PAPIN	PAPIN	0
GUYANNE DU GUE VASLIN	CHAVIGNY	CHAVIGNY	0
HONDA DITE NINA DE FRESNEL	ALONSO	ALONSO	0
ICHAN DU RIO PARANA	DECOUDUN	BOUCHER	0
IDEM DU NID AUX NOBLES	SERIS		0
IOKO DU CHENIL DE PAQUES A LOUP	MERIEAU	MERIEAU	0

Prés.	Class.	Tx Effic.	Régul.	14		13		12		11		10		9		8		7		4							
Nbre a	Nbre b	% b/a	Pts (c*b) / a	CACIT S	C	RCACIT S	C	CACT S	C	RCACT S	C	1er EXC S	C	2e EXC S	C	3e EXC S	C	EXC S	C	TB S	C	NC S	C	PO S	C	EL S	C
13	4	30,77%	10							1						2		1				2				6	
13	6	46,15%	15											1		1				4		4				3	
9	4	44,44%	14					1								2				1		1				4	
10	3	30,00%	10														1				2						7
10	3	30,00%	9			1				1								1								7	
5	3	60,00%	18					1				1				1										2	
9	3	33,33%	10			1								1		1						2				4	
12	5	41,67%	12											1				1		3				2		5	
5	1	20,00%	5				1																1				3
5	3	60,00%	14											1		1		1								2	
7	2	28,57%	6																1		1						5
4	1	25,00%	6								1															1	2
8	2	25,00%	5					1						1												6	
5	2	40,00%	8					1								1						1				2	
11	3	27,27%	5											1				1		1		2		1		5	
14	4	28,57%	6													1				3		1				8	
11	3	27,27%	5											1				1		1		2		1		3	
9	2	22,22%	4									1		1								2				5	
15	2	13,33%	3							1						1						6		1		6	
6	2	33,33%	6							1								1								4	
11	2	18,18%	3											1		1						4				3	
7	2	28,57%	5											1		1						3				2	
6	1	16,67%	3														1						3				2
4	1	25,00%	4																1								3
1	1	100,00%	12					1																			
7	3	42,86%	5																	3		1				3	
3	2	66,67%	7															1		1		1					
3	2	66,67%	7															1		1						1	
7	1	14,29%	1																		1						6
6	1	16,67%	1													1						1				4	
13	1	7,69%	0																	1		1				11	
5	1	20,00%	1																	1						3	
3	0	0,00%	0																				1	1		1	
2	0	0,00%	0																								2
10	0	0,00%	0																			3				5	
1	0	0,00%	0																							1	
1	0	0,00%	0																							1	
2	0	0,00%	0																							2	
7	0	0,00%	0																					1		6	
1	0	0,00%	0																							1	
9	0	0,00%	0																			1				3	
8	0	0,00%	0																			1		1		4	
1	0	0,00%	0																							1	

NB : Seuls sont mentionnés les conducteurs à jour de cotisation.

LE BRAQUE, LA CHASSE ET VOUS

Ma bécasse en Baie d'Authie

Chasseur passionné, je suis amateur de braque allemand depuis près de 30 ans. Alors jeune chasseur, j'accrochais un poster de Bill de Langeron au-dessus de mon lit comme l'aurait fait un adolescent avec les Rolling Stones ! Depuis, le temps est passé et les braques allemands sont restés, du premier sans papier, Gustave, jusqu'à son célèbre petit-fils Nestor qui me fit gagner les galons de Monsieur Chien auprès de mes amis chasseurs.

Vint alors une nouvelle époque où se réveilla en moi le souvenir des lectures assidues des magazines rapportant les exploits des Bill, Brack et Bastille et l'envie de combiner chasse et field. Pendant 2 à 3 ans j'appris par cœur toute la généalogie française du braque allemand. J'identifiai alors quelques élevages réputés correspondant à mes nouvelles ambitions, dont celui de Jean-Gilbert Bonhomme, celui du team Vessella ou celui d'Henri Loyer, entre autres…

Le destin, marqué par l'oubli ou le manque de temps pour l'envoi d'une lettre de motivation qui me semblait alors hors d'âge, m'amena loin de chez moi chez Dominique Vessella. Il se passa encore 12 à 18 mois d'attente pour la portée convoitée et je pus enfin acquérir le premier chien d'une nouvelle vie cynégétique, Dom Pérignon des Granges de la Dombes.

C'est l'un des regrets de ma vie de chasseur, il disparut trop tôt alors qu'il promettait à mes yeux d'être le meilleur…

Ne m'arrêtant pas en si mauvais chemin, j'attendis une nouvelle année, marquée par ce deuil canin et l'envie de retrouver le clone de Dom P. Malheureusement la même portée n'offrit pas assez de chiots ! Je dus alors me résoudre à chercher tous azimuts pour oublier cet échec.

Monsieur Loyer m'indiqua alors un reste de portée d'une saillie d'Arthus chez un particulier (affixe du Coteau de Saveton). Il restait 2 chiots de trois mois invendus. Sans grande conviction je pris l'un des deux et faillis même faire demi-tour sur l'autoroute, tant ma déception était amère de ne pas avoir le prestige d'un Becray, d'un Dombes, d'un Morandes ou d'un Pied du Mont…

C'est comme ça qu'arriva Epson dans notre maison, entre regret, inquiétude et maigre espoir…

Chassant plus de 60 jours par an et convaincu qu'un chien dit « polyvalent » doit chasser le lapin, la bécasse et être un parfait retriever à l'anglaise, j'éduquai ce chien avec beaucoup d'exigence pour combler ce qui me semblait être un handicap de « naissance ». Heureusement ce fut une très grande saison de bécasse et il prit avant la fin de ses 10 mois plusieurs dizaines de points, ce qui le rendit prometteur à mes yeux, et acquit une sagesse parfaite au poste de battue en Sologne.

Initié aux field trials par un ami et ancien éminent dresseur, Joseph Maerten, je compris rapidement qu'on ne pouvait pas tout faire compte tenu du niveau d'exigence des concours et qu'il me fallait changer mon fusil d'épaule pour réussir ce que je souhaitais entreprendre. J'atterrissais donc chez Emmanuel Bourgeois dont j'appréciais depuis longtemps la finesse et l'élégance « anglaise » dans ce milieu de « coqs de combat ». Après un essai de dressage, banco, Epson était retenu dans le camion des Buveurs d'air malgré les réticences de Manu lorsque je lui racontais mes chasses aux lapins et mes battues de canards en Sologne !

Sous la conduite d'Hadrien Boitheauville, Epson se révéla costaud, très costaud, il enchaîna en deux saisons 3 CACIT et une dizaine de CACT en printemps, été et automne, devint champion, se classa 7ème du classement national « travail » pour finir par une très prestigieuse sélection en équipe de France au championnat du monde de printemps qui se déroula en Serbie en 2013.

Hélas l'appel du safran conduisit notre surfeur hawaïen des Buveurs d'air sous d'autres cieux, mettant ainsi un frein à la carrière prometteuse d'Epson puisque je ne voulais pas le changer de maison.

Depuis, et en attendant la relève, j'ai découvert le plaisir de promouvoir ses qualités de reproducteur et je remercie Bruno Ledanois de lui avoir fait confiance avec ses chiennes. J'attends avec fébrilité les premiers résultats des Ioki, Jasko, Jipsy et Jade du Brumanois.

Les field trials me firent rencontrer des gens passionnés, parmi lesquels A.Fusillier, R.Garcia, B. Chauveau ou P.Teulières, « la toute dévouée Catherine des Buveurs d'air » et le « Jean-Gilbert Bonhomme » que je rencontrai enfin…

Alors qu'avec mes amis Eric et Arnaud nous entretenons l'un des marais de chasse très réputé de Rue, j'étais allé chercher un braque allemand ailleurs que chez lui ! Imaginez la scène… sur le coup je n'en menais pas large

et fis œuvre de diplomatie et d'humilité avec ce personnage mythique du club.

Très sport, il finit par me dire : « Epson est un sacré chien avec un mental d'acier et peut-être n'en auriez-vous pas eu un aussi fort chez moi à ce moment-là. »

Cette remarque élégante me fit l'inviter à la chasse et me donna l'occasion de le fréquenter amicalement. Quel personnage attachant et passionné, parfois à l'excès…S'il peut parfois en exaspérer certains, souvenez-vous-en et ne l'oubliez pas… Il nous manquera assurément et il marquera l'histoire de notre braque allemand français. Grâce à lui, j'en ai appris beaucoup sur le monde cynophile tout en restant à l'écart du tumulte parfois regrettable de nos institutions.

En Baie d'Authie ou dans son fief à Rue, j'ai la chance d'organiser des matchs setter/braque, ce sont des régals et permettez-moi de vous en raconter un de la saison dernière avec, côté braques, Epson et la très belle Darling de la Porte de Becray, au milieu d'un paysage de rêve et où il est difficile de s'adapter aux terrains très variés, marais, dunes, épines et pinède…

Quelques encablures d'échauffement et le 1er point d'Epson est au rendez-vous, malheureusement la bécasse ne part pas du bon côté du buisson et je ne peux pas la tirer, à son tour Jean-Gilbert perd le son de la cloche de sa Darling et dans son style inimitable… « Elle est où ma chienne… ? » Trop tard, la bécasse lui décoiffe le chapeau et le salue bien bas. Puis, dans un paysage sublime de bord de mer, Epson réalise un festival de perdreaux rouges dans des oyats et argousiers inextricables et enquille les points. Les dunes montent et descendent et épuisent rapidement les soldats à deux pattes entre vent et pluie.

Epson et Darling sont en très grande forme, Darling qui, ne connaissant pas forcément le terrain, se débrouille très bien et fait le job. Les bécasses ne sont pas vraiment au rendez-vous, heureusement quelques points pris sur faisans naturels agrémentent notre matinée et maintiennent l'adrénaline.

A l'écart de mes chers settermen Eric et Arnaud, Epson prend du terrain, beaucoup de terrain et chevauche allègrement les dunes sans se soucier de ma fatigue. Entre deux sommets de dune je l'aperçois soudain à l'arrêt en haut de l'une d'elles, à plus de 150 mètres…Atteint d'une « humide » mollesse d'avant déjeuner, je l'imagine une fois de plus à l'arrêt sur une de ces satanées poules faisanes…

C'est alors que je le vois se retourner une première fois, puis une deuxième fois pensant que je ne l'avais pas vu et enfin une troisième fois dans une langueur automnale, se demandant certainement pourquoi je feignais de l'ignorer ! Plus qu'un appel, c'était une supplication qui ignorait toutes mes fausses bonnes excuses et réclamait de me voir rappliquer dare-dare…

Rassemblant l'énergie qui me restait et ne pouvant rester insensible à cette scène qui me restera gravée à jamais, je dévalai et remontais les pentes sableuses pour arriver essoufflé à son côté. Quelques instants de répit, petite tape sur les fesses et dame bécasse jaillit d'un petit troène en montant droit vers le ciel sous le regard de mon fidèle compagnon… Et pan et pan.., je vis la bécasse continuer son chemin comme si de rien n'était, me laissant quelques secondes rageur et déçu pour mon chien ! Puis, la suivant du regard au loin alors qu'Epson était déjà reparti à l'assaut de la dune suivante, je la vis vriller sur elle-même en limite de la baie ! Fixant un point précis, je repartis dans un nouvel effort, tout en rameutant mon Epson sur la zone de recherche. Au bout de quelques minutes, ouf ! Je le vis revenir fièrement avec notre bel oiseau, ce qui me permit une fois de plus, grâce à lui, de ne pas revenir bredouille !

Les maisons se devinaient déjà et la fin de notre journée s'annonçait avec cette seule prise, quand soudain Epson remonta une émanation et prit l'arrêt ferme à quelques dizaines de mètres des maisons. J'appelai Jean-Gilbert pour essayer, courtoisement, de faire tirer mon invité. C'est alors qu'Epson quitta franchement son arrêt de façon assez inhabituelle pour reprendre sa quête. Notre belle Darling arriva sur ses talons et prit l'arrêt à quelques mètres de l'endroit qu'Epson avait indiqué. Jean-Gilbert admirait béatement sa chienne et pipelettait comme à son habitude… « Elle est pas belle ma chienne ? ». Aucun de nous ne prit garde à ce qui pouvait arriver et j'imaginais d'ailleurs, en toute sincérité, une pose vide… lorsque tout à coup arriva ce qui ne devait pas arriver, une sorcière des bois s'envola dans un flap flap caractéristique, nous laissant pantois, lui de n'avoir pas tiré pour récompenser sa chienne et moi de n'avoir pas, par excès de confiance, incité mon invité à mieux se placer !

Revenant à la voiture et repensant toute l'après-midi à cette diablesse « manquée » et à ce « raté » assez inhabituel de mon champion, je sus enfin tirer la conclusion de cette histoire amusante.

Mon Epson, ayant compris que miss Darling lui avait été promise pour le printemps suivant, avait souhaité dans un geste d'élégance et de courtoisie digne d'un seigneur britannique, lui faire cette offrande. Sans doute espérait-il ainsi la séduire définitivement et lui démontrer que la modestie de son affixe ne le privait pas d'un panache que l'on pourrait croire réservé aux grandes écuries ! 6 mois après le mariage, il ne reste plus qu'au jeune Jonas de la porte de Bécray à ne pas mettre en défaut la réputation de son savant docteur génétique !

Jean-Jacques MARTEL (59),
amateur et passionné

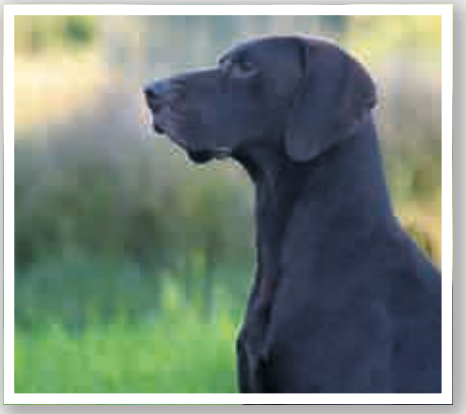

CHASSE AU VOL

Braque Allemand, chien d'Oysel

Depuis bien longtemps l'idée de reprendre un chien d'arrêt me trottait dans la tête !

Oui mais lequel ?

Après plusieurs recherches, la race qui m'attirait le plus était le Braque Allemand.
Seul petit bémol, et pas des moindres : « Faire cohabiter puis chasser ce chien avec des autours des palombes ».

Car effectivement First sera destiné à devenir chien d'Oysel.

A son arrivée à la maison, le chiot est mis en contact avec les oiseaux à travers la barrière qui sépare le jardin ; affolement général des oiseaux en voyant cette boule marron trottiner de partout.

Qu'à cela ne tienne, je commence l'entrainement de First normalement en lui apprenant les rudiments de base, assis, couché, puis l'arrêt, la sagesse à l'envol tout en continuant à lui présenter les oiseaux à travers la clôture. Ceux-ci commencent à prendre l'habitude et semblent moins apeurés.
Je continue l'entrainement de First, puis un soir je prends l'oiseau sur le poing, je commence à le nourrir et j'ouvre le portillon et fait rentrer First pour un véritable premier contact.

First est calme, il vient chercher la caresse je le récompense, l'autour lui jette un regard agressif, mais continue son repas.
Le lendemain je décide d'enfoncer le clou et pars faire un entrainement avec chien et oiseau.

Je prépare ma boîte d'envol et fais travailler le chien, il cherche, cherche, prend l'émanation, coule légèrement et arrête dans un style impeccable. Sur le poing l'oiseau se tend.
Je déclenche la boîte et le pigeon s'envole instantanément dans un claquement d'aile, l'autour poursuit. La sagesse à l'envol est déjà très difficile à obtenir, mais quand le pigeon s'envole et que l'autour avec des sonnettes passe par-dessus la tête du chien, là s'en est trop !

Rappel, sifflet, rien n'y fait l'autour vole derrière le pigeon et l'ami First court derrière l'ensemble.

L'oiseau qui a fait prise est au sol, First arrive sur les lieux et tourne autour de celui-ci.

Mais il reste à une distance respectable ; Il se méfie. L'autour tient sa proie et perce le chien du regard, First avance encore, c'en est trop, l'autour lâche sa prise et empiète la truffe du chien. Le pigeon ne demande pas son reste et s'envole.
Nous rentrons à la maison, la mine dépitée, ce n'est pas encore gagné !
Après plusieurs entrainements, les affaires se calment, la sagesse à l'envol s'améliore.
Mais j'ai toujours le problème à la prise de l'oiseau quand celui-ci est au sol avec sa proie.
Il y a toujours cette compétition entre le chien et l'oiseau malgré mes récompenses.

Et caresses prodiguées à First, j'y suis presque, mais je sens First frustré, il lui manque quelque chose !

En fauconnerie nos chiens n'ont pas de rapport, aurais je mis le doigt dessus ?
Aussi à l'entrainement suivant quand l'autour fait prise et tombe au sol avec sa proie, First est là je le récompense de la voix et du geste. Je fais courtoisie à mon oiseau en le laissant plumer un instant puis récupère l'autour sur le poing.
Je reprends mon pigeon le lance derrière moi et ordonne à First de le rapporter.
Très fiers il s'exécute et me le ramène, grosse récompense de la voix et du geste et nous rentrons.

Depuis mon petit équipage s'est formé et même soudé, First bat le terrain avec entrain.

Et dès qu'il y a arrêt, l'autour est prêt à décoller du gant. S'il y a prise, le chien tourne sagement autour de l'oiseau en restant à une distance respectable, il sait maintenant qu'il pourra toucher et rapporter ce gibier qu'il a cherché avec tant de fougue.

Cela est un véritable plaisir de les voir travailler de concert.

A la maison, First, en bon chien d'Oysel respecte les oiseaux au jardin, de plus c'est un très bon gardien et quel plaisir de le voir mettre sa tête sur mes genoux et de voir ce regard si tendre et si profond.
Nul doute que dans son rôle de chien d'Oysel , à la chasse au fusil ou tout simplement en tant que chien de compagnie le Braque Allemand excelle.

Christian Bechtold
Dép. (13)

LE MASSAGE CANIN

Le massage canin et une pratique récente qui existe aux États-Unis depuis 1995 où elle est enseignée par son créateur Johnathan RUDINGER.

Cette méthode douce destinée aux chiens mais qui peut aussi se pratiquer sur d'autres animaux a été introduite en France en 2007 par Pauline ARNT diplômée de la « Pet Massage Training and Research Institute » (Toledo, Ohio, USA) et formatrice au sein de son association « Chien Zen ».

Le massage canin a pour but d'améliorer le bien-être et le confort de nos compagnons à quatre pattes par des techniques manuelles présentant de multiples effets bénéfiques pour l'animal au même titre que peut l'être le massage sur les êtres humains.

Il va permettre :

- d'activer la circulation des fluides sanguins, lymphatiques et énergétiques en oxygénant le sang, drainant la lymphe et activant la circulation de l'énergie,
- de soulager les masses musculaires sollicitées pendant l'effort en apportant détente et relaxation notamment pour les chiens ayant des activités sportives et de travail (chiens de sauvetage, des administrations, guides d'aveugles, chiens de berger, de traîneaux et bien sûr chiens de chasse),
- d'aider à soulager et tonifier les chiens âgés ayant des problèmes de mobilité (raideur articulaire, arthrose, dysplasie),
- d'accompagner les chiens dans un processus de guérison après une maladie, une chirurgie ou après une mise bas,
- d'apaiser le stress et la douleur en rééquilibrant l'animal sur les plans physique, mental et énergétique.

Le massage canin favorise la détente, le soulagement et le confort de l'animal. Il ne peut en aucun cas se substituer aux soins d'un vétérinaire, le masseur canin n'ayant pas les compétences en médecine vétérinaire pour diagnostiquer, prescrire ou soigner. Toutefois le massage peut parfaitement compléter certains soins prescrits.

Une séance de massage peut aussi tout simplement être un moment de bien-être que l'on offre à son chien en bonne santé ainsi qu'un moment d'échange privilégié avec lui permettant de renforcer le lien avec le maître.

Chez le chien de chasse et ou de compétition il aidera à une récupération plus rapide après l'effort suscité lors d'une sortie ou un parcours de Field trial.

En effet, les chiens de chasse qui ne bénéficient pas toujours d'entraînements réguliers avant leurs sorties sur le terrain ou pratiquant parfois des journées de chasse intensives et répétées peuvent ressentir des courbatures importantes dans les heures qui suivent. Le massage est alors tout à fait indiqué pour les aider à récupérer et pouvoir ainsi reprendre leur activité physique au meilleur de leurs capacités.

Quant aux chiens entraînés pour être présentés en concours de Field trial, ils nécessitent une préparation physique et mentale s'apparentant à celle d'athlètes de haut niveau. Les séances de massage deviennent alors un excellent complément à leur préparation et à leur processus de récupération.

Même si à ce jour le massage canin est une pratique qui n'est pas encore reconnue en France, les masseurs canins professionnels sont regroupés au sein de la Fédération Française et Francophone de Massage Canin. Ce sont des professionnels certifiés ou en cours de certification, dont la passion commune est le bien-être ou le mieux-être de nos compagnons. (masseurscanins.com)

Isabelle GILLES,
Masseur Canin Certifié

LES ANNONCES

LISTE DE SUJETS DISPONIBLES OU A RETENIR

NAISSANCE EN MARS 2014

➲ Naissance : 31 mars

Prop. : Mr COURBET Jean Jacques
Adresse : 17 rue d'Erre - 59268 Blécourt
Téléphone : 03 27 70 88 16
Affixe : Du Clos St Honoré
Mail : severine_courbet@yahoo.fr
Nbre chiots : 1 **Femelle :** 1
Robes : marron unicolore et truité

Père : Pradellinensis NANDO
LOF : 5000620
Trialer
Travail : CACT 3ème championnat du monde BA printemps 2014

Standard : CACIB RCACIB **Dys** A

Mère : DORIS du Val de Cèze
LOF : 96676/20423 **Elite B Trialer**
Travail : CHT/FTA - BICP2
Standard : CACS **Dys** A

Cotation : 8 points

NAISSANCE EN AVRIL 2014

➲ Naissance 28 avril

Prop. : Mr.Roger AEBERHARD
Adresse : 4 La Mothe 52500 Anrosey
Téléphone : 03 25 88 85 81
Siret : 408.040.756.000.12
Affixe : Vom Hundegeläut
mail : hundegelaut@wanadoo.fr
Nbre chiots : 2 **Mâles :** 2
Robes : marron unicolore et noir truité

Père : PRINZ KS Von Theelshof
LOF : 100280/18128
Travail : BICP1 - RCACIT
Standard RCACIB
Titres étrangers : DI/SI/VJP/VGPI/KS
Dysplasie : A

Mère : ELLA vom Hundegelaut
LOF : 98338/20696
Travail : Tan - BICP1 **Standard** TB

Cotation : 4 Points

NAISSANCE EN JUIN 2014

➲ Naissance : 2 juin

Prop. : Mr LEIGNAC Pascal
Téléphone : 06 13 58 57 80
Adresse : Peychiras 19140 Condat sur Gavaneix
mail: pascal.leignac@gmail.com
Nbre chiots : 1 **Femelle :** 1
Robes : marron

Père : DIEGO du Gué Vaslin
LOF : 96825/17786 **Tan**
Standard : EXC **Dys** A

Mère : GABYANA
LOF : 100499/21600 **Tan**

Cotation : 4 Points

➲ Naissance 14 juin

Prop. : Mr BOUCHER Luciano
Téléphone : 04 69 67 34 93
Adresse : Joinville 03110 Brout Vernet
mail: boucher.dressage@hotmail.fr
Affixe : Du Rio Parana
Siret : 50253823400035
Nbre chiots : 1 **Mâle :** 1
Robes :

Père : FAKIR de la Vallée du Houx
LOF : 99156 **Travail :** CACT
Standard : Exc **Dys** A

Mère : GUILIETTA des Granges de la Dombes
LOF : 100925 **Trialer**
Travail : CHT/FTA -CACT -RCACT
Standard : Exc **Dys** A

Cotation : 5 Points

➲ Naissance 15 juin

Prop. : Mr CRUZIN Jean François
Téléphone : 06 43 89 90 53
Adresse : 3 Ch. de Grimaux 33250 Cissac Médoc
mail : jean-francois.cruzin@orange.fr
Nbre chiots : 1 **Mâle :** 1
Robes : Marron truité

Père : FILOU des Granges de la Dombes
LOF : 09834/18237 **Tan**

Mère : GAIA du Clos de la Bécassière
LOF : 100882/0

Cotation : 3 Points

➲ Naissance 18 juin

Prop. : Mr.Roger AEBERHARD
Adresse : 4 La Mothe 52500 Anrosey
Téléphone : 03 25 88 85 81
Siret : 408.040.756.000.12
Affixe : Vom Hundegeläut
mail : hundegelaut@wanadoo.fr
Nbre chiots : 3 **Mâles :** 3
Robes : Noir, marron unicolore

Père : MAX du Clos de Rêve d'Or
LOF : 104195/18716
Titres étrangers : DI **Dysplasie :** A

Mère : HEXE vom Hundegelaut
LOF : 101654/21526
Travail : Tan - BICP1
Titres étrangers : DI/HZP/VGP3/LN
Dysplasie : A

Cotation : 4 Points

NAISSANCE EN AOUT 2014

➲ Naissance 21 août

Prop. : Mr JOSEPH Christian
Adresse : Les Hures 45420 Dammarie en Puisaye
Téléphone : 06 19 99 28 82
mail: joseph.earl@orange.fr
Affixe : De La Bruyère des Gatines
Siret : 349 463 083 000 15
Nbre chiots : 6 **Mâles :** 3 **Femelles :** 3
Robe : truité

Père : ARMAGEDON pod Doubravskym vrchem
LOF : 103802/18667 **Standard :** CACIB
Titres étrangers : SVP - KZV - KZP - LZ - VZ
Dys A

Mère : GEOX de la Bruyère des Gatines
LOF : 101126/21298
Standard Exc **Dys** A

Cotation : 3 Points

NAISSANCE EN SEPTEMBRE 2014

➲ Naissance 19 septembre

Prop. : Mr BOUCHER Luciano
Téléphone : 04 69 67 34 93
Adresse : Joinville 03110 Brout Vernet
mail : boucher.dressage@hotmail.fr
Affixe : Du Rio Parana
Siret : 50253823400035
Nbre chiots : 3 **Mâles :** 2 **Femelle :** 1
Robes : Marron

Père : ELLIS des Granges de la Dombes
LOF : 98271 **Confirmé trialer**
Travail : CHT/FTA - CHT/FTP - RCACIT
Standard : RCACS **Dys** A

Mère : DERBY du Pas des Cabanelles
LOF : 96265 **Dys** A

Cotation : 4 Points

NAISSANCE EN OCTOBRE 2014

➲ Naissance 1 octobre

Prop. : Mr LOUVEAU Bernard
Téléphone : 02 43 27 68 61
Adresse : La Venoterie 72380 Montbizot
mail : bernardlouveau@orange.fr
Affixe : Du Clos de la Vénoterie

Nbre chiots : 8 **Mâles :** 2 **Femelles :** 6
Robes : noir, marron, unicolore et truité

Père : DIAMANT du Marais de Saintonge
LOF : 97255/17936 **Trialer Tan**
Travail : Exc
Standard : CHIB - CHCS CACIB
Titres étrangers : CACIB Espagne **Dys** A

Mère : GITANE du Clos de la Vénoterie
LOF : 100310/21351 **Tan**
Standard : RCACIB **Dys** A

Cotation : 5 points

NAISSANCE EN OCTOBRE 2014

Naissance 3 octobre

Prop. : Mr BENSOUSSAN Arnault
Téléphone : 06 11 30 90 10
Adresse : Grande Rue 78580 Maule
mail : duboisfeuraz@gmail.com
Affixe : Du Bois Feuraz
Nbre chiots : 4 **Mâles :** 1 **Femelles :** 3
Robes : marron truité

Père : SHAXON I de Benivin
LOF : 100871/18227 **Recommandé**
Travail : CHT - CHT/FTA - CHT/FTP - BICP2 - CACIT
Standard : Exc **Dys** A

Mère : FRAISIA du Bois Feuraz
LOF : 99627/21131 **Elite B**
Travail : CHT/FTA - CHT/FTP - CHT/FTGN - BICP3 - RCACIT
Standard : Exc **Dys** A

Cotation : 8 points

Naissance 07 octobre

Prop. : Mr VARGAS José
Adresse : 2 r. Laurent Gérard 51300 Thieblemont
Téléphone : 03.26.74.22.58
mail : vargasjose551@gmail.com
Affixe : Des Hauts de Champagne
Nbre chiots : 2 **Mâles :** 2
Robes : marron unicolore

Père : EYDER du Pied du Mont
LOF : 97547/17881 **Elite B**
Travail : Tr - BICP1 CACIT
Standard : CACIB **Dys** A

Mère : ELYA du Rays le Dauphin
LOF : 98 145 / 20 710
Travail : Exc **Dys** A

Cotation : 7 Points

Naissance 13 octobre

Propriétaire : Mr BELGHALI Léopold
Téléphone : 06 76 39 57 49
Adresse : La Tachonnerie 16700 Faye
mail : niquet.heloise@orange.fr
Affixe : En cours
Nbre chiots : 5 **Mâles :** 3 **Femelles :** 2
Robes : marron unicolore

Père : LEPTIR del Rade Savic
LOF : 104579/18788 **Trialer**
Travail : CACIT - RCACIT - RCACT
Standard : Exc
Titres étrangers : Vainqueur CHBA printemps Serbie 2014 **Dys** A

Mère : EEPYE de la Trufière de Canette
LOF : 97761/20741 **Tan**
Dys A

Cotation : 5 Points

Naissance16 octobre

Propriétaire : Mr D'ANGELO Rinaldo
Téléphone : 04.68.79.01.87
Adresse : 64 av. du Languedoc 11700 Capendu
mail : domframire@sfr.fr
siret : 44129952600018
Affixe : Du Domaine du Framiré
Nbre chiots : 1
Mâle : 1
Robes : truité marron

Père : DIABLO de L'Escalayole
LOF : 96237/17848 **Recommandé**
Travail : Tan- BICP2 - CACIT
Standard : TB **Dys** B

Mère : HIP HIP HIP HOURA du Domaine du Framiré
LOF : 102589/21554 **Tan**
Standard : Exc **Dys** A

Cotation : 6 Points

Naissance 24 octobre

Propriétaire : Mme CHAMBON Marie Daniele
Téléphone : 05 53 40 77 02
Adresse : AL Ginibrie 47330 Douzains
mail : nutela2@orange.fr
Affixe : De la Potentille de l'Antay
Nbre chiots : 2 **Mâle :** 1 **Femelle :** 1
Robes : marron unicolore

Père : EXCEL de la Porte de Bécray
LOF : 98239/17996 **Trialer**
Travail : CHT-FTA - RCACIT- CACT
Standard : Exc **Dys** B

Mère : DIVINE des Granges de la Dombes
LOF : 96656/20439 **Tan**
Travail : Très Bon
Standard : RCACIB **Dys** A

Cotation : 5 Points

NAISSANCE EN NOVEMBRE 2014

Naissance 22 nov

Prop. : Mr D'ANGELO Rinaldo
Téléphone : 04.68.79.01.87
Adresse : 64 av. du Languedoc 11700 Capendu
mail : domframire@sfr.fr
siret : 44129952600018
Affixe : Du Domaine du Framiré
Nbre chiots : 5 **Femelles :** 5
Robes : marron unicolore

Père : ATTO de Biterre
LOF : 92698/17111 **Elite B**
Travail : CHT - CHT/FTA -CHT/FTP - BICP2 - CACIT
Standard : Exc **Dys** A

Mère : BAILA MORENA du Domaine du Framiré
LOF : 94053/19872 **Elite B**
Travail : CHT - CHT/FTA - BICP2 - CACT - CAC Bécasse
Standard : CHIB - CACIB **Dys** A

Cotation : 10 Points

CHIENS ADULTES DEBOURRES OU DRESSES

Prop. : Propriétaire : M. BUCQUET Alain
Adresse : l'Orfrère 85150 Vaire
Téléphone : 06 80 07 91 31
mail : alain@bucquet.net
VEND : GLOBE des Isles de Ligniére dit GECKO
Puce : 2,50269E+14 **LOF :** 101359/18479
Né le : 12-nov.-11 **Robe :** marron truité
Dressé et Confirmé **Dysplasie :** A
Récompenses : TRIALER
Travail : RCAC printemps **Standard :** CACS

Père : VOSS du Pied du Mont
LOF : 90017/16618 **Elite A**
Travail : CHT - CHT/FTA -CHT/FTP - CHLT -VVOF/FTA 2007 - CACIT Oscar du style 2008 - Ch du monde par équipe Cont GT 2009 - Ch du monde Gt 2011
Standard : CHIB - CACIB **Dys** A

Mère : ARSOUILLE du Marais de Saintonge
LOF : 91667/19518
Travail : Tr
Standard : CACIB
Dys B

LES RÉPERTOIRES

LES CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

ILE DE FRANCE

Correspondant : **Bruno LEDANOIS**
22, Rue Général de Gaulle
91410 ROINVILLE SOUS DOURDAN
Tel : 01.64.59.73.10 / 06.72.27.92.23
Mail : elevagedubrumanois91@yahoo.fr

78 Yvelines - 91 Essonne - 92 Hauts de Seine - 95 Val d'Oise

Correspondant : **Bruno VENTO**
6, Rue de la République
94370 SUCY EN BRIE
Tel : 01.49.82.36.44 / 06.10.16.54.90
Mail : bruno.vento@orange.fr

75 PARIS - 77 Seine et Marne - 93 Seine Saint Denis - 94 Val de Marne

ZONE NORD EST

Responsable des Correspondants :
José VARGAS
2 Rue Laurent Gérard
51300 THIELBEMONT
Tel : 03.26.74.22.58
Mail : vargas.jose@bbox.fr

NORD

Correspondant :
Jean Gilbert BONHOMME
40 Porte de Becray
Tel : 03.22.25.07.48 / 06.62.68.91.20
Mail : vetobonhomme@yahoo.fr

59 Nord - 62 Pas de Calais - 80 Somme

PICARDIE / ARDENNES

Correspondant : **A POURVOIR**

02 Aisne - 08 Ardennes - 60 Oise

CHAMPAGNE / LORRAINE / VOSGES / FRANCHE COMTE

Correspondant :
Aurélie PIERRE-GREIBER
8, Chemin d'Aulnois
55170 COUSANCE LES FORGES
Tel : 03.29.45.51.03 /06.60.50.04.78
Mail : aurelie.pierre-greiber@orange.fr

10 Aube - 25 Doubs - 52 Haute Marne - 55 Meuse - 70 Haute Saône

Correspondant : **José VARGAS**
2 Rue Laurent Gérard
51300 THIELBEMONT
Tel : 03.26.74.22.58
Mail : vargas.jose@bbox.fr

51 Marne

Correspondant : **Didier PIERRE**
23 Rue de l'Abbé Pierre
54360 MONT SUR MEURTHE
Tel : 03.83.75.07.83 / 06.68.50.52.26
Mail : didier.pierre12@wanadoo.fr

54 Meurthe et Moselle - 57 Moselle - 88 Vosges - 90 Territoire de Belfort

ALSACE

Correspondant : **Claude GROH**
4 Rue de la Chapelle
68720 LUEMSCHWILLER
Tel : 03.89.08.82.21 / 03.89.25.48.25
Mail : Claude.groh@orange.fr

67 Bas Rhin - 68 Haut Rhin

BOURGOGNE / JURA

Correspondant : **Henri LOYER**
Les Morandes
Chemin de la Dame
71680 VINZELLES
Tel : 03.85.35.62.73
Mail : leclosdesmorandes@free.fr

21 Côte d'Or - 39 Jura - 58 Nièvre - 71 Saône et Loire - 89 Yonne

ZONE NORD-OUEST

Responsable des Correspondants :
James Edgard HASLE
2 Boulevard de Grindelle
28200 CHATEAUDUN
Tel : 02.37.45.07.49

NORMANDIE

Correspondant : **Max MONVILLE**
432 Rue de Manoir
76430 GOMMERVILLE
Tel : 02.35.20.51.38 /06.82.27.21.40
Mail : max.monville@aliceadsl.fr

14 Calvados - 27 Eure - 50 Manche - 61 Orne - 76 Seine Maritime

BRETAGNE

Correspondant : **Fabien ZALEWSKI**
10 Rue du Petit Rolland
La Grande Ville - 22120 HILLION
Tel : 02.96.32.21.87 /06.20.85.93.90
Mail : fabien-zalewski@hotmail.fr

22 Côtes d'Armor - 29 Finistère - 35 Ille et Villaine - 56 Morbihan

PAYS DE LA LOIRE

Correspondant : **A POURVOIR**

44 Loire Atlantique - 49 Maine et Loire - 53 Mayenne - 85 Vendée

CENTRE

Correspondant : **Maurice Malard**
2 chemin de Vitray 41130 BILLY
Tel 02 55 97 69 88 et 06 82 69 13 75
maurice.malard@wanadoo.fr

37 Indre et Loire - 41 Loir et Cher

Correspondant : **Philippe PINARD**
La Pingauderie
36210 PARPECAY
Tel : 05.54.40.13.90
Mail : philippe.pinard36@orange.fr

18 Cher - 36 Indre

Correspondant :
Claude Chavigny
12 rue du Maine 28800 BONNEVAL
28200 CHATEAUDUN
Tel : 02 37 47 37 19 - 06 03 51 38 53
chavignyanne-marie@orange.fr
28 Eure et Loire - 45 Loiret - 72 Sarthe

ZONE SUD-OUEST

Responsable
des Correspondants :
Gérard WOLTERS
La Croix de Carême
24480 LE BUISSON
DE CADOUIN
Tel : 05.53.22.04.18
Mail : fg.wolters@orange.fr

POITOU CHARENTES

Correspondant : **Jacques GIRAUDEAU**
1 Impasse des Bégonias
17400 LES EGLISES D'ARGENTEUIL
Tel : 05.46.59.77.21
Mail : jc.champ.giraud@orange.fr
16 Charentes - 17 Charentes Maritimes - 79 Deux Sèvres - 86 Vienne

LIMOUSIN

Correspondant :
Alain COMMERGNAT
10 Lieu dit « Bournazeau »
23000 SAINT FIEL
Tel : 05.55.41.12.61
Mail : alain.commergnat@laposte.net
19 Corrèze- 23 Creuse - 87 Haute Vienne

AQUITAINE / PYRENEES / GERS / PERIGORD

Correspondant :
Nadiège GRASSART
Domaine de la Brousse
33700 MERIGNAC
Tel : 05.56.36.30.63
Mail : champreval@wanadoo.fr
33 Gironde - 40 Landes

Correspondant : **Claude MICHEL**
54 Route de Paloumet
Maison « Le Cassou »
40300 SAINT ETIENNE D'ORTHE
Tel : 05.58.89.13.60 / 06.81.80.07.54

Correspondant :
Jean Pierre CHAMBON
Al Ginibrié
47330 DOUZAINS
Tel : 05.53.40.77.02 / 06.60.56.47.69
Mail : nutela2@orange.fr
24 Dordogne - 46 Lot

Correspondant :
Henri David GUIGNARD
16 Départementale 817
Lou Camina - 65320 LUQUET
Tel : 06.12.25.43.30
Mail : guignard.nathalie@orange.fr
32 Gers - 64 Pyrénées Atlantiques - 65 Hautes Pyrénées

MIDI PYRENEES

Correspondant : **Michel SICRE**
4 Bis Avenue du Château d'Eau
31470 FONSORBES
Tel : 05.61.21.25.09 / 06.30.55.08.87
Mail : micheljackie@wanadoo.fr
09 Ariège - 12 Aveyron - 31 Haute Garonne - 81 Tarn

Correspondant : **A POURVOIR**
47 Lot et Garonne - 82 Tarn et Garonne

ZONE SUD-EST

Responsable des Correspondants :
Albert MANGUINE
64 Chemin de Menton
06500 GORBIO
Tel : 04.93.35.44.16 / 06.09.07.20.68
Mail : manguine.albert@wanadoo.fr

AUVERGNE

Correspondant : **Jean PAPUGA**
31 Rue Chappe
63100 CLEMONT FERRAND
Tel : 04.73.91.61.48 / 06.80.31.71.24
jean.papuga@orange.fr
03 Allier - 15 Cantal - 43 Haute Loire - 63 Puy de Dôme

RHONE ALPES

Correspondant :
Anne Marie REYNAUD
La Brosse
1 Chemin du Port
38390 LA BALME LES GROTTES
Tel : 04.74.90.64.42 / 06.82.20.33.73
Mail : anne-marie.reynaud@wanadoo.fr
01 Ain - 38 Isère - 42 Loire - 69 Rhone - 73 Savoie - 74 Haute Savoie

PROVENCE / ALPES / COTE D'AZUR

Correspondant : **Albert MANGUINE**
64 Chemin de Menton
06500 GORBIO
Tel : 04.93.35.44.16 / 06.09.07.20.68
Mail : manguine.albert@wanadoo.fr
06 Alpes Maritimes

Correspondant : **David PEGEOT**
5 Rue des Chèvrefeuilles
30300 BEAUCAIRE
Tel : 04.66.81.84.11 / 06.42.73.70.47
Mail : davichris@free.fr
13 Bouches du Rhone - 84 Vaucluse

Correspondant : **Mathias PONS**
26 Lotissement « Les Hameaux »
Allée Georges Bizet
83390 PIERREFEU DU VAR
Tel : 04.94.48.28.27 / 06.13.09.57.10
Mail : mpons50@gmail.com
04 Alpes de Haute Provence - 05 Hautes Alpes - 83 Var

LANGUEDOC ROUSSILLON / PROVENCE

Correspondant : **Fabienne D'ANGELO**
Route Nationale 113
61 Avenue du Languedoc
11700 CAPENDU
Tel : 04.68.79.01.87
Mail : domframire@sfr.fr
11 Aude - 34 Hérault - 66 Pyrénées Orientales

Correspondant : **Patrick TALMANT**
Grasselas St Gély
St Gély
30630 CORNILLON
Tel : 04.66.82.21.77 / 06.64.97.88.01
Mail : patrick.talmant@orange.fr
07 Ardèche - 26 Drôme - 30 Gard - 48 Lozère

CORSE

Correspondant : **Jean Claude MIGNOT**
Villa « U Fucone »
Plaine de Cuttoli
Quartier Pozzo Rosso
20167 MEZZAVIA
Tel : 04.95.25.66.38 / 06.16.17.51.37
Mail : mignot.jeanclaude@wanadoo.fr
2A Corse du Sud - 2B Haute Corse

DEPARTEMENTS ET TERRITOIRE D'OUTRE MER

Correspondant : **Gérard WOLTERS**
La Croix de Carême
24480 LE BUISSON DE CADOUIN
Tel : 05.53.22.04.18
Mail : fg.wolters@orange.fr
Martinique - Guadeloupe

Experts-Confirmateurs

L'âge minimum de présentation à la confirmation est de 12 mois. L'expert-confirmateur qui examinera le sujet présenté devra être en possession :
• d'un formulaire de confirmation (rempli par le propriétaire) téléchargeable sur le site de la SCC ; • de la carte d'immatriculation au fichier central (carte de tatouage) ;
• du certificat de naissance français (de couleur rose), ou du pédigrée étranger ou d'un récépissé de déclaration de naissance. Si le sujet est déclaré apte, vous retournerez à la Société Centrale Canine (de préférence en envoi postal recommandé) le titre de naissance et le formulaire de confirmation accompagnés du montant de la redevance fixée par la Société Centrale Canine. En retour, vous recevrez le Pedigree définitif (de couleur blanche). En principe, les confirmations se font à l'occasion des expositions canines officielles ou en séances de confirma ar le juge désigné pour la race. A titre de service particulier aux membres du CFBA, à jour de leur cotisation, les experts confirmateurs du club acceptent en principe de confirmer à leur domicile sur rendez-vous préalable.

01 CRETINON BRUNO
Petit Sure
01390 ST-ANDRÉ DE CORCY
Tél. 04.72.26.12.96

01 VARRAMBIER GILLES
Les Grandes Cointières
01240 DOMPIERRE/VEYLE
Tél. 04.74.30.36.62

01 VESSELLA DOMINIQUE
Le Vachot
01320 CHATILLON LA PALUD
Tél. 04.74.35.48.94

02 GUILBERT YVES
75, rue des Alouettes
02810 TORCY EN VALOIS
Tél : 03.23.70.51.39

02 TOURNIER GILLES
8 rue de la Querpeine
02600 RETHEUIL
Tél. 03.23.96.46.87

03 EYMAR-DAUPHIN CHRISTIAN
Les Oyats
03290 SAINT-POURÇAIN / BESBRE
Tél : 04.70.42.21.92

03 PICOT ALAIN
26, rue de Lombardie
03100 MONTLUÇON
Tél. 04.70.05.58.12

06 EMERY JEAN-CLAUDE
06220 GOLFE JUAN
Tél. 06.07.38.40.17

11 DEUMIER PAUL
les Ramades Hautes
11400 Labécede LauragAis
Tél. 04.68.60.44.59

12 BERNARD JEAN-CLAUDE
12130 Saint Geniez d'Olt
Tél. 06 33 14 91 78

14 GERLET RENÉ
5, Rue de Graye
14480 STE CROIX SUR MER
Tél. 06.74.52.53.31

16 BORDET JACQUES-FRANÇOIS
Les Pimora - 16460 AUNAC
Tél. 05.45.22.56.65

17 GRASSET CLAUDE
Rte de Montlieu
17130 MONTENDRE
Tél. 05.46.70.30.15

17 ROGEON MICHEL
17, rue de Stade Périgny
17000 - LA ROCHELLE
Tél. 05.46.44.30.36

17 MICHAUD JEAN-MARIE
45 rue de Sauvajou - La Pallud
17600 ST ROMAIN DE BENET
Tél. 05.46.02.11.93

18 DESCOUTS CHRISTIAN
Route de Bourges
18340 SAINT JUST
Tél. 02.48.25.66.86

23 RIVA GEORGES
Fourneaux - 23440 AUBUSSON
Tél. 05.55.66.19.20

23 LASSANDRE JEAN
Peyzat - 23000 GLENIC
Tél/Fax 05.55.81.89.89

24 CASTANET JEAN-PIERRE
Lieu-dit Le Pénissou
24230 VELINES
Tél : 05.53.27.50.29

24 GOUBIE JACQUES
BP 524 - 24105 BERGERAC
Tél. 06.80.88.64.62

24 Dr WOLTERS GÉRARD
La Croix de Carême
24480 LE BUISSON DE CADOUIN
Tél. 05.53.22.04.18

27 MAILLET JEAN-FRANÇOIS
8 rue B. Petel 27400 SURVILLE
Tél. 02.32.50.56.73

29 KERIHUEL JEAN-PAUL
Lieu-dit Kéramoal
29290 MILIZAC
Tél. 02.98.37.90.62

30 RAFFY MAGALI
Villa Le Palco
555 Chemin du Clapas de Cornut
Garrigues Planes
30300 BEAUCAIRE
Tél. 04.66.59.35.09

33 FERCHAUD ROBERT
103 route de Paris
33 910 SAINT DENIS DE PILE
Tél. 05.57.84.21.42

33 RELEXANS BERNARD
1, les Trois Pierres
33620 LARUSCADE
Tél. 05.46.04.45.66

34 SUBRA JEAN
n°35 lot les Oliviers
34400 VERARGUES
Tél. 04.67.86.00.10

34 SERRANO PHILIPPE
Les Roucans, Route de Réals
34490 MURVIEL LES BEZIERS
Tél. 04.67.37.97.29

36 TOURNIER GILLES
Les Marenaudons - 36800 MIGNE
Tél. 02.54.37.86.36

45 ARCHAMBAULT JEAN
2 impasse de Mondame
45170 NEUVILLE AUX BOIS
Tél. 02.38.75.52.83

49 Dr DECRETON BERNARD
Les Gautrêches - 49340 NUAILLÉ
Tél. 02.41.55.58.18

50 BLEMUS LIONEL
23, rue des Castelets
50460 NACQUEVILLE
Tél. 02.33.08.08.36

59 DUPAS JEAN-JACQUES
26, résidence Charles Dupas
59111 LIEU-SAINT AMAND
Tél. 03.27.35.80.49

62 VERGEOT HUBERT
113, rue A. Bodelot - 62460 DIVION
Tél. 03.21.62.49.08

65 MANSENCAL GUY
25, rue Alexander Fleming
65000 TARBES
Tél. 05.62.93.66.05

68 STRIBY FRANÇOIS
31, Rue du Village Neuf
68304 SAINT-LOUIS
Tél. 03.89.67.12.49

80 Dr BONHOMME JEAN-GILBERT
40, Porte de Becray - 80120 RUE
Tél. 03.22.25.07.49

81 Dr LE TINNIER ANNE
18, rue des Pénitents - 81000 ALBI
Tél. 05.63.54.01.09

85 DESSERNE SYLVIE
404, la Richardière
85150 LANDERONDE
Tél. 02.51.34.28.87

85 HERMEL MAURICE
Le Coteau du Valais
1, impasse du Moulin Tan
85200 MERVENT
Tél. 02.51.00.23.79

86 DEROUET PIERRE
43, rue du Moulin de Limbre
86440 MIGNE AUXANCES
Tél. 05.49.51.62.49

89 SANCHEZ JEAN-JACQUES
13 rue Jean Moulin
89100 SAINT CLEMENT
Tél. 03.86.65.14.87

94 MEDARD-RINGUET JACQUES
10, rue Vassal
94100 SAINT-MAUR DES FOSSES
Tél : 06 12 97 05 99

Dresseurs professionnels

Membres du Club à titre individuel.

Les dresseurs professionnels dont la liste suit disposent très souvent de chiots et de jeunes sujets débourrés ou dressés.
Cette liste vous permet de les situer géographiquement et de les contacter directement.

03 BOUCHER LUCIANO
Joinville - 03110 Brout Vernet
Tél 06.20.16.20.95.
boucher.dressage@hotmail.fr

13 CARLI MAX
Chenil du Clapet aux Bartavelles
Le Coussoul - 13890 MOURIES
Tel. 04.90.47.56.65 / 06.09.39.08.99

13 KADOUR DIDIER
6 lotissement des Genêts
13630 EYRAGUES
Tel. 04.90.92.89.89 / 06.88.53.26.75
didier.kadour@orange.fr

17 DALLE PHILIPPE
L'île de le Mazarine Rte de Surgères
17430 TONNAY CHARENTE
Tel. 05.46.99.22.48
philippe.dalle@wanadoo.fr

24 VEYSSIERE LAURENT
Le Petit Jolimon - 24400 BEAUPOUYET
Tel. 05.53.82.07.01
laveyssiere@wanadoo.fr

25 CARBILLET GILLES
1 Ch. de Vauboulon
25170 COURCHAPON
Tel. 06.86.40.80.26

25 FUSILLIER ANDRÉ
Le Bois Fouillardot
25440 LIESLE
Tel. 03.81.57.58.06
andre.fusillier25@orange.fr

28 BOURGEOIS EMMANUEL
«Les Buveurs d'Air» la Morlière
28480 THIRON GARDAIS
Tel. 02.37.49.52.63 / 06.80.70.10.91
emmanuel.bourgeois6@wanadoo.fr

30 DEMETRE HERVÉ
Chemin des Plaines - 30850 LUSSAN
Tel. 04.66.72.94.89
hdemetre@orange.fr

32 PIAT JEAN-CLAUDE
Pecos - 32400 TERMES D'ARMAGNAC
Tel. 05.62.69.28.24 / 06.25.47.43.95
jc.piat@orange.fr

33 VILLAIN CHRISTIAN
33450 St LOUBES
Tel. 05.57.84.90.75
contact@chenil.net

39 BENIER RÉMY
10 rue des 5 cheminées
39130 St MAURICE - CRILLAT
Tel. 03.84.25.20.44 / 06.87.05.24.57
benier.remy@orange.fr

42 MUNINI DANIEL
Noguès - 42155 St JEAN-St MAURICE
Tel. 04.77.63.37.47
elevage.dmunini@gmail.com

45 JOSEPH CHRISTIAN
Les Hures
45420 DAMMARIE EN PUISAYE
Tel. 02.38.31.92.49
Joseph.earl@orange.fr

48 FOSSIER GÉRARD
9 ter rue Rochevalier
48100 MARVEJOLS
Tel. 06 88 62 22 13
elevage.chien.lozere.jg@gmail.com

50 LEVAUFRE JEAN-LOUIS
5 rue de la Grairie
50500 ST GEORGES DE BOHON
Tel. 06 62 57 79 33

51 MONGRENIER PHILIPPE
11 rue de la Davas
51600 St Souplet sur Py
Tel. 03 26 03 73 17
philippe.mongrenier@orange.fr

52 AEBERHARD ROGER
Hameau de la Mothe - 52500 ANROSEY
Tel. 03.25.88.85.81
hundegelaut@wanadoo.fr

60 PIAT JEAN CHRISTOPHE
12 rue de Compiegne - 60190 BAUGY
Tél 03 44 42 47 37 / 06 87 44 44 33

74 ROSNOBLET FRANÇOIS
3 impasse du Fachoret
74100 AMBILLY
Tél 06.85.95.42.47 / 04.50.38.57.76

74 BERTHON THOMAS
125 Chemin De Chez Coffy
Route Des Biolles
74800 LA ROCHE SUR FORON
Tél 06 03 21 38 74
thomasberthon@orange.fr

82 TEULIERES PATRICK
Chenil du Gouyre
82800 PUYGAILLARD DE QUERCY
Tel. 05.63.67.28.62
patrick.teulieres@wanadoo.fr

87 MAUDET FRANCIS
la Grande Pièce
87260 - ST JEAN LIGOURE
Tel. 05.55.00.94.18
francis.maudet@wanadoo.fr

LA BOUTIQUE

9€
CASQUETTE BEIGE

CASQUETTE ORANGE
7€

2€
PIN'S

ECUSSON
4€

2€
AUTOCOLLANTS

PORTE CLES
3€

5€
MUG

5€
COUPE PAPIER

35€
PLAID

HOUSSE A BOTTE
15€

25€
POLO FEMME COL CHEMISE
Cappuccino ou Blanc
TAILLE S à XXL

POLO HOMME COL CHEMISE
Corde
TAILLE S à XXL
25€

15€
T-SHIRT HOMME
Beige ou Chocolat
TAILLE S à XXL

15€
T-SHIRT FEMME
Orange ou Blanc
TAILLE S à XXL

PARKA DOUBLURE MATELASSEE UNISEXE
Gris ou Beige - TAILLE S à XXXL
69€

REVUE
9€

19€
ANNUAIRE

GILET BEIGE OU VERT
45€

15€
COUPE VENT VIOLET

COUPE VENT MARINE
15€

POUR COMMANDER :

M^me^ Isabelle Gilles La Borie Grande, 82800 PUYGAILLARD DE QUERCY

06 87 82 26 45 // isabellegilles.7@orange.fr

Transport en sus, précisé à la commande en fonction du poids des articles à expédier.

www.braque-allemand.fr

DIAMANT DU MARAIS DE SAINTONGE

CACS MÂLE Nationale d'Elevage 2014
Prop : M. BERTRAND Lucien
Prod : Mme DALLE Geneviève

Vainqueur du challenge Klaus Kieffer
Meilleur chien de l'expo

FLORE DES CHAMPS DE BLE DORE

CACS FEMELLE Nationale d'Elevage 2014
Prop : M. VOLLETTE Bruno
Prod : M. VOLLETTE Bruno

CFBA
Club Français du Braque Allemand